

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

80 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

M. Menahem Begin a dû s'y résigner Elections en Israël le 7 juillet

M. Menahem Begin, président du Conseil israélien, a finalement abandonné hier sa tentative de se maintenir au pouvoir jusqu'à l'échéance de son mandat, devant l'effritement de la coalition gouvernementale. Il a annoncé l'organisation d'élections anticipées le 7 juillet, avec quatre mois d'avance sur le calendrier. A l'issue de la réunion hebdomadaire du Cabinet, M. Begin a annoncé à la presse que la décision serait soumise dans le courant de la semaine à venir à la Knesset.

Le gouvernement s'est finalement résigné à l'inévitable après deux semaines de vaines manœuvres visant à réparer la brèche causée par le départ du ministre des Finances Igaël Horowitz.

Sans l'appoint des trois voix du parti de M. Horowitz, le Rafi, à la Knesset, la coalition étant dans l'incapacité de pouvoir compter sur une majorité des 120 députés à la Chambre, et elle s'est rendu compte que tout stratagème était désormais vain.

Rejetant les sondages d'opinion qui lui promettent une défaite cuisante, M. Begin a déclaré que le bloc du Likoud qu'il dirige a de bonnes chances de se voir confier un nouveau mandat populaire.

Le projet de loi gouvernemental sur l'organisation d'élections sera soumis à la Knesset aujourd'hui et sera probablement débattu mercredi.

Le parti travailliste a cependant annoncé son intention de soumettre un au-

tre projet, demandant l'organisation d'élections fin mai.

Les dirigeants travaillistes accusent le gouvernement d'avoir choisi la date du 7 juillet dans l'espoir de profiter d'une faible participation électorale, en une période de début de vacances. A moins que

Un cargo américain aurait été arraisonné par la mafia pour un trafic de drogue

Les polices américaine et britannique enquêtent actuellement sur la disparition d'un cargo américain qui, selon elles, pourrait avoir été saisi par des membres de la mafia du New Jersey pour acheter de l'héroïne en provenance d'Iran, affirme un journal américain.

Dans ses éditions d'hier, le «Courier-Post» de Cherry Hill (New Jersey) rapporte que le «Poete» porté disparu de-

Libération des otages américains à Téhéran Une journée fertile en rebondissements

Le suspense sur la conclusion des négociations entre Washington et Téhéran en vue de la libération des otages se poursuivait hier soir: à 20 h., Américains et Iraniens n'étaient pas encore parvenus (du moins officiellement) à un accord final.

Il était ainsi toujours impossible de fixer une date pour la libération des otages, et personne ne se hasarde à assurer qu'ils seront libérés avant l'arrivée à la Maison Blanche du président Ronald Reagan mardi prochain.

Toutefois, l'annonce de l'accord final pourrait intervenir dans un délai très bref. A Alger, on apprenait en début de soirée qu'une telle annonce serait faite incessamment. On précisait même que le chef de la diplomatie algérienne, M. Mohamed Benyahia, en aurait la charge.

Pendant ce temps, le président Carter quittait Camp David et gagnait la Maison Blanche.

Un fois encore, la journée d'hier a été fertile en rebondissements au point de

voir se recréer une nouvelle confusion autour de l'affaire des otages, alors que tout le monde s'accordait à penser qu'elle serait réglée durant ce week-end.

Hier après-midi, M. Behzad Nabavi, principal négociateur iranien, annonçait qu'un accord entre les Etats-Unis et l'Iran sur les conditions du règlement de la crise des otages avait été conclu.

Seuls les points «tout à fait mineurs»

du point de vue iranien restent à régler, ajoutait M. Nabavi.

Mais moins d'une heure après, diverses déclarations de responsables américains sont venues tempérer l'optimisme que pouvaient faire naître les propos de M. Nabavi: le vice-président Walter Mondale citait des déclarations que venait de lui faire par téléphone M. Warren Christopher, numéro deux du Département d'Etat, négociateur à Alger en contact permanent avec les intermédiaires algériens: «Il m'a dit que nous n'avions pas encore d'accord».

M. Brzezinski, ainsi que le porte-parole de la Maison Blanche et du Département d'Etat faisaient des déclarations dans le même sens.

Deux points de différend «non substantiels», selon M. Mondale, subsistent entre les deux parties: l'un concerne une différence «minime de montants en dollars», l'autre étant un problème «légal de compétence des tribunaux» pour certaines réclamations concernant les avoirs iraniens gelés.

M. Mondale n'a pas exclu que ces deux points ne puissent pas être résolus avant demain midi, date de l'entrée en fonction de M. Ronald Reagan.

↳ Suite en dernière page

À MARIN
Oui à une nouvelle zone industrielle

Lire en page 7

DANS LES GRISONS
Drame de la folie

Lire en page 11

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

M. Begin a déclaré qu'il espérait conduire le Likoud durant la campagne électorale. Il défendra son bilan sur tous les plans, politique étrangère, économie et réalisations sociales, a-t-il dit.

↳ Suite en dernière page

Brigades rouges: le professeur Senzani mis en cause dans le rapt du juge D'Urso

Une militante repentie des Brigades rouges, arrêtée il y a une semaine près de Rome et qui collabore avec la police, a accusé un criminologue de Florence, le professeur Giovanni Senzani, d'avoir organisé le rapt du juge Giovanni D'Urso.

L'enregistrement d'une interview télévisée de ce criminologue a été projeté à l'intention du magistrat. Ce dernier a déclaré que sa voix pourrait effectivement être celle de l'un de ses ravisseurs, mais il n'en est pas certain. Les géoliers du juge D'Urso portaient des cagoules ou ils lui bandaient les yeux durant sa détention pour empêcher toute identification.

Le juge Giovanni D'Urso, libéré jeudi matin par les Brigades rouges au terme d'une captivité de 33 jours, est un homme peu loquace.

Les quelque 200 journalistes et photographes qui se pressaient samedi au siège de la Fédération de la presse romaine pour sa première conférence de presse depuis sa libération l'ont rapidement constaté. Le visage sombre, fermé, mais par instants illuminé d'un grand sourire vite réprimé, le magistrat a répondu en termes lapidaires à leurs questions, se retranchant constamment derrière le secret de l'instruction.

Dans une déclaration liminaire, M. D'Urso a remercié l'ensemble de la presse, «sans distinction», pour la sollicitude qu'elle a montrée envers lui et sa famille.

Comment a-t-il trouvé la force de résister? «Je suis croyant. Cette force, je

l'ai trouvée en moi. Ils ont tenté de me détruire. J'ai résisté».

Sur ses relations personnelles avec les terroristes qui le gardaient, il dira simplement qu'elles ont été celles d'un prisonnier avec ses gardiens.

On retiendra surtout l'attachement de l'homme à sa fonction. Ses sentiments envers l'Etat restent ceux d'une «extrême fidélité», «égale, dit-il, au serment que j'ai prêté». A-t-il perdu ses illusions? La réponse est sèche: «Pas du tout».

(ats, afp, ap)

Sports

- SKI: Stenmark brillant à Kitzbuhel. Les courses du Brassus.
- HOCKEY: contrats renouvelés pour les trois Canadiens chauds-fonniers.
- BOB: Hiltbrand bat Schaerer pour le titre en bob à deux.
- BOXE: le champion du monde des moyens conserve son titre.
- VOLLEYBALL: surprise en ligue nationale A.
- CYCLOCROSS: premier succès du Suisse Breu.
- TENNIS: la Suisse qualifiée en Coupe du roi.

Lire en pages 13, 14, 16, 19, 20 et 22.

OPINION

Entre la convalescence et la rechute

Pays-clé au carrefour de l'Occident, du monde communiste et de l'islam, la Turquie a toujours revêtu une importance capitale pour l'Europe.

Sur le plan stratégique d'abord. Sentinelle avancée de l'OTAN aux frontières de l'Union soviétique et de la Bulgarie, son rôle est devenu vital depuis l'invasion de l'Afghanistan par l'Armée rouge et la déstabilisation du golfe Persique, consécutive à la révolution iranienne et au conflit entre Bagdad et Téhéran.

En matière économique, sans parler des milliers de Turcs travaillant en République fédérale allemande notamment, on relèvera qu'en 1979 déjà, la part de la Communauté européenne dans le commerce extérieur turc était de 47 pour cent.

Politiquement enfin, Ankara paraît admirablement placé pour servir de trait d'union idéal entre une Europe et un Proche-Orient dont les intérêts, en dépit de tout ce qui les séparent, sont souvent plus complémentaires qu'on ne le croit.

Alors comment expliquer cet étrange réserve, voire cette hostilité à peine déguisée du Vieux-Continent à l'égard de la Turquie? Comment comprendre qu'après avoir paru enfin saisir l'importance de ce pays en l'associant, en 1964, au Marché commun, les membres de la CEE soient aujourd'hui si réticents à accepter son adhésion?

Certes, l'invasion de Chypre en juillet 1974 y est pour beaucoup. Elle n'explique pourtant pas tout.

En fait, après avoir pris un remarquable départ sous la hou-

lette de Mustapha Kemal Atatürk, la jeune République, dès la mort de son fondateur en 1938, a progressivement été gangrenée par d'inutiles luttes politiques partisans qui ont lentement mais sûrement conduit le pays à l'anarchie et la ruine. Malgré quelques sursauts épisodiques et passagers.

Ainsi, lorsque le 12 septembre dernier, les militaires, une nouvelle fois, prennent les choses en main et chassent du pouvoir M. Süleyman Demirel, l'Etat est pratiquement en faillite.

La dette extérieure atteint de tels sommets que le gouvernement ne peut plus en payer tous les intérêts.

Constituée d'un amalgame de partis allant du centre à l'extrême-droite, la «majorité» est incapable de lutter contre un terrorisme qui fait quotidiennement entre vingt et trente victimes et dont les protagonistes ont souvent le soutien quasi public de formations politiques gouvernementales.

Alors que l'industrie ne tourne guère qu'à 50 pour cent de sa capacité, que le chômage touche plus de 20 pour cent de la population active, l'inflation ronge les revenus et des biens de première nécessité commencent à manquer un peu partout.

Dans ces conditions, on comprend mieux les réserves de la CEE. Comme on comprend aussi qu'en dépit de protestations de façade, l'Europe ait été soulagée par l'intervention de l'armée à Ankara.

Roland GRAF

↳ Suite en dernière page

La Chaux-de-Fonds: impressionnant défilé après le meurtre de Fabrice Six mille personnes manifestent leur émotion et leur indignation



(Photo Bernard)

Au moins six mille personnes sont descendues dans la rue, hier matin à La Chaux-de-Fonds, en une impressionnante marche silencieuse, pour manifester leur émotion et leur indignation après le meurtre d'un enfant par un désaxé sexuel multirécidiviste qui se

trouvait en liberté provisoire. C'est la plus grande manifestation populaire de ce genre qu'on ait vue. Elle traduit l'ampleur de la secousse que ce drame a infligé à l'opinion publique.

↳ Lire en page 3

Concorde: un avion prestigieux qui revient cher

Air France améliore ses prestations traditionnelles

AVIATION
chronique de J.-A. Lombard

Concorde: une réussite technologique mais un échec commercial. Son principal handicap est de ne pas avoir été américain! Voici l'un des supersoniques d'Air France lors de la seule escale effectuée par ce type d'appareil à Cointrin

Grandeur et ruine: le supersonique Concorde, qu'Air France reste et restera seule à exploiter commercialement avec British Airways, est un gouffre financier. Grands gagnants d'un incroyable pari technologique que les Américains n'ont pas pu tenir, les Européens doivent assumer les charges de leur succès. Cet extraordinaire appareil, seul au monde dans sa catégorie, a été réalisé au terme d'une immense opération de prestige. Prestigieux il reste. Et le prestige coûte extrêmement cher. Heureusement pour la compagnie nationale française, c'est l'Etat qui prend en charge le déficit d'exploitation de Concorde. L'an dernier, les compensations versées au transporteur se sont élevées à 235 millions de francs français, un montant équivalent aux bénéfices enregistrés par Air France durant l'exercice nonobstant les lignes supersoniques. On comprend d'autant mieux que Concorde n'ait pas trouvé d'autres clients que dans les deux pays où il a été construit, et que les trois derniers exemplaires d'une série de 15 prématurément abandonnée aient été vendus au prix symbolique d'un franc à ces deux utilisateurs.

L'heure n'est en effet plus à la vitesse-grande consommatrice de carburant au moment où les prix du kérosène ne cessent de progresser mais à l'économie. Au rendement. Un des éléments de ce rendement: le taux de remplissage des avions. Il a été de 57,5 % en 1980 sur les lignes supersoniques, contre 64 % pour les lignes conventionnelles subsoniques sur

lesquelles on utilise des appareils de plus en plus économiques. Sur son réseau, Air France va non seulement améliorer la qualité de ses prestations et de son matériel (notamment par l'introduction de nouveaux appareils moins gourmands en carburant) mais promouvoir une politique tarifaire qui doit accroître sa concurrentialité. Après avoir lancé au printemps 1979 les vols «vacances» à destination de huit villes dans le monde, expérience couronnée de succès, Air France s'attaque maintenant au développement populaire de ses dessertes européennes. La compagnie entend en effet conduire une action commerciale offensive et poursuivre sa politique d'innovations afin de s'adapter toujours plus étroitement à la nature des marchés, comme l'ont expliqué dernièrement au cours d'une conférence de presse MM. Pierre Giraudet, président, et Gilbert Perol, directeur général. Bien que les résultats de 1980 aient mis l'entreprise dans le tout petit groupe des transporteurs qui ont pu afficher un bilan positif à la fin de l'an dernier, la situation reste en effet précaire et la concurrence extrêmement rude.

MM. Giraudet et Perol ont rappelé que la modernisation de la flotte sera poursuivie. La Caravelle cessera d'être exploitée à compter du 1er avril et cinq Boeing 707 âgés seront retirés du service dans le courant de l'année. Pour compenser dans un premier temps, la flotte s'enrichira de trois Airbus A 300 - B4, de deux Boeing 747 (Jumbo) et de quatre Boeing 727. L'exploitation de Concorde sur l'Amérique du Nord et le Mexique sera réorganisée: tous les vols desserviront New York, qui bénéficiera de onze

vols hebdomadaires, deux d'entre eux se prolongeant sur Washington, et deux autres sur Mexico. Les services sur l'Amérique du Sud et sur l'Asie seront améliorés par la réduction du temps de voyage résultant de la suppression d'escales intermédiaires desservies par ailleurs. Le service première classe des longs-courriers sera entièrement renouvelé, les fauteuils actuels des 747 «first» étant notamment remplacés par des sièges couchettes dès ce printemps.

La classe affaires - dont l'extension aux lignes d'Amérique du Sud est à l'étude - fera l'objet de nouvelles améliorations cette année. L'objectif de la compagnie est d'être en mesure d'offrir sur tous ses vols longs-courriers un service de première classe luxe, un service affaires de grande qualité adapté à des temps de vol relativement longs et des services à bas tarifs correspondant à un confort plus réduit et assorti de conditions d'utilisation permettant de maximiser le remplissage des appareils. Sur son réseau européen, Air France lancera sa principale innovation le 1er avril prochain. A cette date en effet, la formule lancée à titre expérimental au printemps 80 sur Paris-Londres, Paris-Nice et Nice-Londres, sera perfectionnée et étendue à la quasi totalité des liaisons européennes de la compagnie.

A l'avant des Boeing 727 et des Airbus, un service de haut niveau, proche de celui qui est actuellement offert en première classe, sera proposé à la clientèle pour un tarif qui ne sera en moyenne supérieur que d'une quinzaine de pour cent au tarif de base de la classe économique. Il ne comportera aucune contrainte d'utilisation. Les passagers de la classe affaires moyen-courrier bénéficieront de la plupart des avantages offerts actuellement à ceux de la première classe. En classe économique, à l'arrière des Airbus et des Boeing 727, trois types de tarifs pourront être utilisés: un tarif économique de base, inférieur en francs constants au tarif actuel sur toutes les destinations et libre de toutes conditions particulières d'utilisation, un tarif inférieur de moitié environ au tarif de base avec réservation et paiement du billet aller-retour sans possibilité de modification gratuite ultérieure de la date de voyage, le séjour devant obligatoirement comporter un dimanche. Enfin, sur certaines destinations, et sur les vols les moins chargés, un tarif pouvant aller jusqu'à 60 % de baisse par rapport au tarif économique de base. Le nouveau service européen, devant dire les patrons d'Air France, devrait permettre d'ouvrir le transport aérien à de nouvelles catégories de clientèle.

Petit écran

Energies de la mer, énergies de l'avenir

Sur TF1, ce soir, l'émission «Clés pour demain» est en partie consacrée aux énergies nouvelles, et notamment à celles de la mer.

Victor Hugo, déjà, avait jeté ce cri: «L'Océan? Une énorme force perdue!»

Et c'est vrai que, fascinés par le spectacle grandiose de la tempête ou impressionnés par les amples mouvements réguliers de la marée, nous sentons confusément qu'il y a là, sous nos yeux, une fabuleuse dépense d'énergie inutilisée, un somptueux gaspillage! Cette houle, ces courants, ces déplacements d'eau par milliards de tonnes, ces va-et-vient inlassables, toujours renouvelés, voilà de quoi faire rêver à un avenir où associée à son complice le soleil, la Mer pourrait résoudre les problèmes d'énergie de l'humanité.

Pour l'instant, si l'on traverse verticalement la mer pour traquer le pétrole jusque dans le sous-sol marin, si l'on a quelques vues sur l'uranium et l'hydrogène contenus dans l'eau de mer, il ne s'agit point là de ressources énergétiques tirées des mouvements proprement dits de la Mer.

QUE PEUT-ON EN ATTENDRE ?

Seule l'utilisation des marées a reçu jusqu'à présent la consécration industrielle: c'est l'usine française de la Rance (240 MWe). Du fait de la crise de l'énergie, un regain d'intérêt se manifeste dans le monde pour les marémotrices, partout où se trouvent des sites favorables (notamment au Canada, en Argentine, en Corée). En France, la réalisation du vaste projet du Mont-St-Michel apporterait 1 à 1500 MWe qui soulageraient sensiblement la facture pétrolière et l'effort nucléaire. Il serait temps de réactualiser ce dossier et peut-être d'aller de l'avant.

L'énergie de la houle n'est encore guère utilisée que pour de très petites alimentations en électricité (phares, balises) mais depuis quatre ans des projets ambitieux, notamment en Grande-Bretagne et au Japon, font l'objet d'expérimentations sur maquettes ou unités prototypes. Certaines sont encourageantes. On y utilise soit la poussée horizontale de la masse d'eau, soit le mouvement

vertical de la houle, donc la différence de hauteur entre la crête et le creux. Pour obtenir des effets de compression, donc de l'énergie.

Un navire japonais, le «Kaimei», a même été construit pour expérimenter un système de chambres de compression actionnées par les vagues et accouplées à des turbines. D'autres systèmes utilisent des radeaux articulés ou des batteurs à houle.

Les grandes prairies marines, avec leurs champs d'algues, planctoniques ou géantes, pourraient être aussi la source d'une énergie importante: la décomposition de gros tonnages d'algues, accélérée par l'emploi de certaines bactéries, permettrait de produire du méthane. Le «fumier de Neptune» se comporterait comme le fumier terrestre pour donner du gaz. Un vaste projet américain est en route.

LA CHALEUR SURTOUT

En vérité, pour l'instant, c'est l'énergie thermique des mers qui voit converger vers elles les plus forts investissements: elle a de fortes chances de déboucher dans le court terme. Mais elle ne sera possible que dans la zone inter-tropicale du globe, c'est-à-dire là où la différence de température entre la température de surface de l'eau et celle de l'eau profonde est suffisante pour appliquer le procédé qu'avait imaginé Georges Claude. Ces nouvelles «machines thermiques», avec source froide et source chaude marines, vont donner lieu à des réalisations modestes (1 à 5 MWe) comme en Polynésie, ou déjà considérables (200 à 400 MWe) comme aux Etats-Unis.

Naturellement, il existe encore de grands projets plus futuristes, visant par exemple à l'utilisation des grands courants comme le Gulf Stream, mais pour rester dans une perspective réaliste, on peut, en conclusion, s'attendre avant la fin du siècle à voir: l'énergie des marées fournir au monde des milliers de MWe, puis l'énergie thermique des mers équipée de nombreuses îles et des installations flottantes; les énergies «houlomotrices» et «alcoholes» n'entreront sans doute que plus tardivement dans la voie des productions énergétiques significatives. (sp)

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - JEUX - EDUCATION - MODE - JEUX - CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE - EDUCATION - MODE - JEUX - CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE - EDUCATION - MODE - JEUX

Pensée

C'est un terrible avantage de n'avoir rien fait mais il ne faut pas en abuser.
Rivarol

Pour madame
Un menu

Filets de vengerons aux fines herbes
Riz créole
Salade mêlée
Purée de pommes

FILETS DE VENGERONS
AUX FINES HERBES

600 gr de filets; 50 gr de beurre; 1 dl de bon vin blanc; 2 dl de crème; 3 échalotes hachées; persil, ciboulette, thym; sel et poivre.

Beurrer un plat à gratin et y ranger les filets. Saler et poivrer. Mouiller avec le vin, recouvrir d'un papier d'aluminium et le mettre au four 20 minutes environ. Retirer les filets et les réserver au chaud. Dans le fond de cuisson, ajouter la crème, le beurre en petits morceaux, les fines herbes hachées et bien fouetter le tout. Verser cette sauce sur les filets et mettre dans le four 5 minutes pour que le tout soit bien chaud.

Les libraires proposent

Les noms de la tribu
par Conrad Detrez

Chaque génération a ses héros, ses mythes et ses lieux. Pour ceux qui eurent vingt ans dans les années soixante, ce furent Ben Bella, Castro, Guevara, la révolution, le tiers monde. Il fallait quitter la vieille Europe étriquée pour l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie. C'était là et là seulement qu'on referait l'homme. Certains s'engagèrent dans la bataille pour le développement, d'autres dans la lutte contre les régimes d'oppression.

Partageant, comme ceux de sa «tribu», cette soif de vérité et de justice, cet idéal de vagabondage et d'insoumission, Conrad Detrez vit dix ans dans le tiers monde, au Brésil d'abord, en Algérie ensuite.

Onze ans plus tard, il retourne au Brésil sur les traces de sa jeunesse qui coupent celles de tous les tiers-mondistes de sa génération.

Journal de voyage, livre de souvenirs, ouvrage de réflexion politique, «Les noms de la tribu» prolonge et complète «L'herbe à brûler» qui reçut le prix Renaudot en 1978. (Laffont)

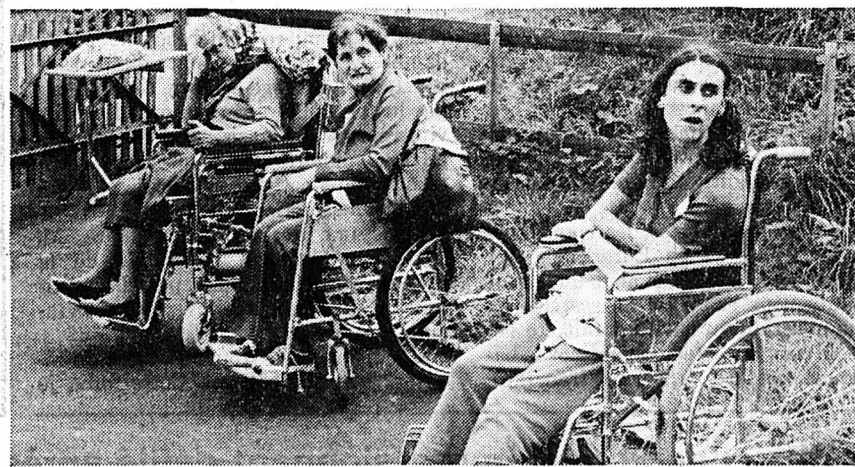
L'Africain du Groenland
par Tété-Michel Kpomassie

Michel Kpomassie est né à Atotéa, au Togo, d'un père qui vit selon la tradition: il a, dans son complexe de cases, huit épouses. Electricien de son métier, ce Père s'est toujours refusé à se convertir au christianisme et considère les prêtres blancs comme des sorciers. Sa mère, la troisième épouse, est illettrée. Il a vécu ses six premières années avec ses oncles maternels et les a accompagnés à la chasse au phacochère. A seize ans, après avoir subi un choc psychophysique qui l'affecte profondément, il lit un livre sur les Esquimaux. Une fulgurance singulière le traverse. Il se découvre, lui, homme de la forêt tropicale, avec ces hommes du Grand Nord, de profondes affinités et n'a désormais de cesse que de retrouver «son» peuple, dont l'âme le fascine. Ce choc a décidé de sa vie, et ce livre est le récit de son périple du côté de Dakar, puis de Marseille à Copenhague, pour arriver enfin sur la côte ouest du Groenland et découvrir ses habitants.

Si modeste soit la formation scientifique de l'auteur, son expérience est importante; elle est le contre-regard qui nous a toujours manqué à nous Blancs pour élargir notre vision du monde. Le voyage de Kpomassie témoigne d'un changement d'époque: l'Afrique non seulement se lève et s'équipe, mais part à la découverte du monde qu'elle va juger avec ses propres normes. Flammarion

- Livres sélectionnés pour nos lecteurs par la Librairie Raymond -

1981: année des handicapés



Dans le monde entier, 1981 est l'année des handicapés. Il s'agit de modifier l'attitude de tous vis-à-vis des personnes atteintes dans leur santé. (as)



21 janv. - 19 février

Dans votre profession, vous aurez un succès facile dont vous ne devrez pas trop tenir compte.



20 février - 20 mars

Pensez aux choses sérieuses. Dans votre travail, contactez au besoin les personnes qualifiées pour vous aider à réaliser vos projet.



21 mars - 20 avril

Dans le domaine professionnel, comptez sur votre propre expérience et ne vous laissez pas impressionner par un entourage qui peut vous induire en erreur.



21 avril - 21 mai

Efforcez-vous d'améliorer vos méthodes afin de limiter vos efforts à l'indispensable. Ne comptez pas trop sur l'aide de vos collègues. Surveillez votre budget.

HOROSCOPE-IMPAT du 16 au 22 janv.

Si vous êtes né le

16. Vos affaires personnelles, votre travail et vos activités sociales bénéficieront d'un climat de chance.
17. Les mesures que vous prendrez dans le domaine financier seront profitables. Vous serez très dynamique.
18. Suivez vos inspirations. Elles auront de bons résultats dans vos activités.
19. Des circonstances imprévues vous permettront de bénéficier de nouvelles relations.
20. La prudence sera de rigueur dans vos relations, même dans vos amitiés de longue date.
21. Les projets financiers seront probablement désavantagés surtout ceux où entre une grande part de hasard.
22. Ne vous lancez pas dans des affaires présentant certains côtés aléatoires.



22 mai - 21 juin

Vous aurez de bonnes idées pour activer votre travail et régler les questions urgentes. Comportez-vous donc avec réalisme.



22 juin - 23 juillet

Vous aurez tendance à vous montrer distrait et indécis. Soyez prudent pour sauvegarder vos intérêts professionnels.



24 juillet - 23 août

Faites le point et prenez de bonnes résolutions. Des satisfactions vous sont réservées au cours du week-end. Du côté travail, c'est la méthode et non le courage qui vous manquera le plus.



24 août - 23 sept.

Votre énergie vous permettra d'activer la réalisation d'une affaire qui doit être rapidement réglée.



24 sept. - 23 oct.

Des circonstances vous aideront à faire avancer vos affaires professionnelles.



24 oct. - 22 nov.

Des amis et des personnes qui vous sont chères rechercheront votre compagnie. Vous aurez une conversation fructueuse avec vos supérieurs. On vous encouragera à persévérer dans la voie choisie.



23 nov. - 22 déc.

Nouveaux débouchés du côté professionnel. Une initiative personnelle sera d'un assez bon rapport. Poursuivez vos démarches.



23 déc. - 20 janvier

Dans le cadre familial, essayez d'avoir plus de largeur de vue. Un travail consciencieux portera sa récompense.

Copyright by Cosmopress

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Le meurtre d'un enfant engendre le plus impressionnant défilé que La Chaux-de-Fonds ait vécu depuis des décennies

Six mille personnes manifestent leur émotion et leur indignation

Un impressionnant ruban noir s'est accroché hier en fin de matinée à la parure blanche de La Chaux-de-Fonds. Noir de deuil, noir de colère.

Jamais, de mémoire de chroniqueur, on n'avait vu, ces trente dernières années du moins, manifestation de cette ampleur. Au moins six mille personnes avaient répondu à l'initiative de quatre pères de familles et sont descendues dimanche dans la rue pour exprimer d'une part leur solidarité avec les parents du petit Fabrice Barbey, victime d'un meurtrier désaxé sexuel, d'autre part leur volonté de voir les autorités politiques, judiciaires, médicales mettre en œuvre des mesures plus strictes pour empêcher de nuire les malfaiteurs reconnus comme dangereux.

La manifestation se voulait silencieuse, digne. Elle l'a été, de la gare jusqu'à l'Hôtel de Ville, et l'émotion qui se dégageait de cette foule unie dans un même sentiment était sa meilleure éloquence. Devant l'Hôtel de Ville toutefois, quelques voix se sont élevées pour réclamer une autre expression de la colère populaire, et la tension est brusquement montée. Avec beaucoup de sang-froid, les organisateurs se sont efforcés de contenir la fureur qui commençait à poindre chez des manifestants. Il a fallu, pour y parvenir, que le père même de la petite victime s'adresse à la foule, lui demandant de ne pas répondre à la violence par la violence.

Un petit groupe d'environ deux cents personnes s'est tout de même rendu devant la prison de district pour y réclamer sur l'air desampions la mort de l'assassin. Les choses en sont toutefois restées là. Ce qui ne signifie pas, bien sûr, qu'elles en resteront là de manière générale. Pour brève et (presque) silencieuse qu'elle ait été, cette manifestation d'une nature et d'une ampleur peu communes aura nécessairement des répercussions.

L'importance du cortège confirmait l'importance de l'indignation populaire que nous avons déjà eu l'occasion de souligner, à la suite du drame du petit Fabrice - et de ceux qui l'ont précédé. Il était à la mesure, d'ailleurs, du grave problème de la criminalité, de sa prévention, de sa répression.

Ce défilé, comme on ne se souvient

pas d'en avoir vu à La Chaux-de-Fonds depuis la dernière guerre du moins, rassemblait des gens de tous âges, de toutes conditions. Il comprenait beaucoup d'enfants, à qui les organisateurs avaient distribué des œillets.

Bénéficiant de l'autorisation officielle, escorté par la police locale, le cortège est donc parti de la place de

la Gare peu après 11 heures et après avoir longé l'avenue Léopold-Robert s'est rendu place de l'Hôtel-de-Ville.

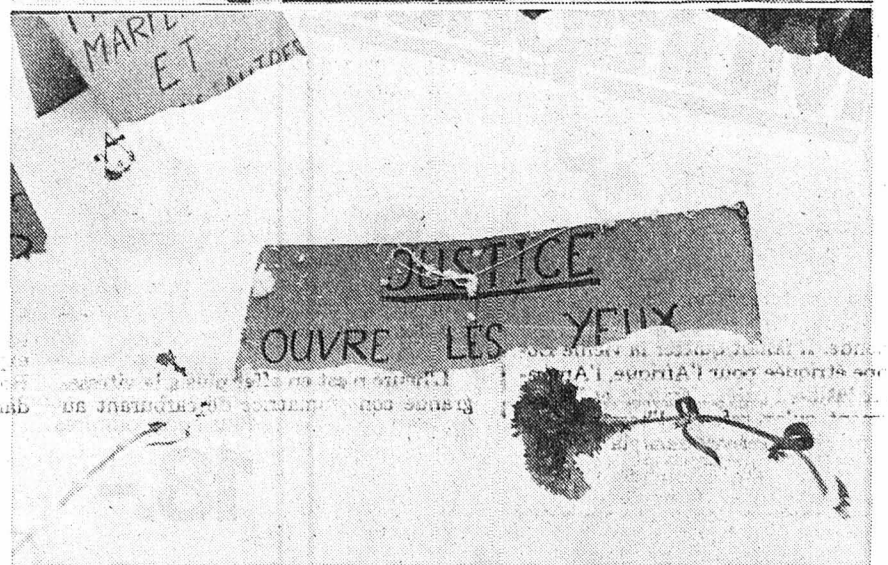
Ayant gagné à ses rangs bien des spectateurs le long du Pod, le cortège s'est étoffé à tel point que quand les premiers participants atteignaient la place de l'Hôtel-de-Ville, et commençaient à s'y amasser, les derniers étaient encore presque au point de départ.

DES OEILLETS DANS LA NEIGE

Devant l'Hôtel de Ville, choisi comme «objectif» en ce qu'il symbolise à la fois le pouvoir politique et le pouvoir judiciaire, les enfants ont piqué leurs œillets dans les tas de neige. Comme on pouvait le prévoir toutefois, le sentiment d'impuissance de la plupart des gens devant des drames de ce genre s'est traduit chez plusieurs manifestants par la volonté de «faire quelque chose de plus». En dépit des appels au calme, à la raison, lancés par les organisateurs dont il faut ici souligner le comportement exemplaire, des voix de plus en plus violentes se sont manifestées pour «monter à la prison», voire pour réclamer la mutilation ou la mise à mort de l'assassin. Des altercations éclataient même entre partisans et adversaires d'une tournure plus «énergique» de la manifes-



Au départ, place de la Gare: une vue très partielle du cortège qui se forme.



Six mille personnes, des œillets dans la neige, quelques pancartes expressives: l'opinion publique s'est exprimée là de la manière la plus éloquente, la plus impressionnante qu'on ait vu de longue date. (Photos Bernard)

L'Institut suisse pour l'étude de l'art vient spécialement à La Chaux-de-Fonds pour photographier l'œuvre du peintre Edouard Kaiser

On sait que le Musée des Beaux-Arts, en hommage à un grand peintre chaux-de-fonnier, Edouard Kaiser, 1885-1931, prépare une grande exposition pour le 50e anniversaire de sa mort. Professeur de dessin à l'École d'art et au Gymnase, il prépara nombre de générations à un graphisme particulièrement minutieux et juste. Lui-même a immortalisé l'horlogerie dans ses fameux «ateliers» mais aussi ce pays, dans ses paysages. L'exposition s'ouvrira le samedi 17 janvier, et durera, conjointement d'abord avec l'exposition d'archéologie neuchâteloise, «50 siècles», ensuite avec celle du sculpteur Menotti, de Milan et Rome. Nous reviendrons naturellement sur ces manifestations artistiques.

Mais ce que nous venons d'apprendre, c'est que le très important Institut suisse pour l'étude de l'art, de Zurich (comme il

se doit!) qui s'intéresse à tous certes mais singulièrement à celui de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième, a dépêché cette semaine au Musée une équipe de photographes pour prendre des clichés des toiles, paysages et ateliers, d'Edouard Kaiser. Les Chaux-de-Fonniers verront un chapitre, et non des moindres, de leur histoire, mais il sera aussi en effigie dans les albums et archives suisses. Nos bons vieux horlogers (et bons aussi) s'en réjouiront.

J. M. N.

Collisions

● Samedi à 17 h. 45, M. J. P. de la ville, circulait en auto rue de Pouillerel en direction sud. A la hauteur de la rue Numa-Droz, il s'arrêta au stop mais en repartit prématurément et coupa la route à l'auto de M. L. C. de la ville qui circulait dans cette dernière rue en direction est. Pour éviter une collision, M. C. donna un coup de volant à gauche et heurta l'auto de M. W. J., également domicilié en ville, qui arrivait en sens inverse. Dégâts matériels.

● Hier à 3 h. 55, un automobiliste de Saint-Imier, M. H. V., circulait rue Numa-Droz en direction est. A la hauteur de la rue des Entilles, il heurta le taxi conduit par M. G. M. de la ville qui était à l'arrêt. Dégâts matériels.

Important vernissage au Musée des beaux-arts A la gloire d'Edouard Kaiser

Samedi avait lieu au Musée des beaux-arts le vernissage d'une importante exposition consacrée à l'œuvre du peintre chaux-de-fonnier Edouard Kaiser (1885-1931). Le manque de place nous oblige à renvoyer à une prochaine édition le compte-rendu de cette manifestation.

mémento

- Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
- Les musées sont fermés le lundi.
- Centre de Rencontre: expo. Claire Schwob, 20-22 h.
- Biblioth. de la Ville: 8-12, 13.45-20 h.
- Bibliothèque des Jeunes: 13.30 - 18 h.
- ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
- Piscine Numa-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
- La Boule-d'Or: Bar-dancing.
- Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
- Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
- Consultations pour nourissons: Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30, tél. 22 22 89.
- Baby-sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 à 11 h. 30, tél. 22 22 89.
- Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
- Centre de rencontre: 16-18, 20-22 h. 30.
- Ludothèque: mardi 16-19, jeudi 16-18 h.
- Ecoles des parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
- Accueil du Soleil 4: 14-18 h.
- Boutique 3e âge (Temple All. 23): 14-17 h.
- SOS alcool.: tél. (039) 23 39 22 ou 23 79 87.
- Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
- Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
- La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.
- Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30-11 h. 30; tél. 26 64 41, 12-13 h.
- Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Wildhaber, L-Robert 7. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Consommateurs-Informations: (Grenier 22), 14-17 h., tél. 23 37 09.
- Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
- Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
- Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
- Police secours: tél. No 117.
- Feu: tél. No 118.
- CINEMAS
- Corso: 20 h. 30, Fame.
- Eden: 20 h. 30, La cage aux folles No 2.
- 18 h. 30, La blonde perverse.
- Plaza: 20 h. 30, Sacrée balade pour les gros bras.
- Scala: 20 h. 45, Shining.

chauxorama

Neige en ville Mesures d'urgence

Même en l'absence de signaux, le parcage est interdit dans toutes les rues de la ville où il ne subsiste pas un passage libre de 4 mètres au moins entre le véhicule et l'amas de neige. Si cette règle n'est pas respectée, le véhicule en stationnement illicite sera évacué aux frais de son propriétaire qui, en plus, sera passible d'une amende. Les secteurs de parcage sont aménagés en différents endroits de la ville. Pour les connaître, le public est invité à s'adresser au No 111. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la police locale, tél. 22 10 17 ou 22 10 18. Attention, la situation peut être modifiée toutes les 6 heures.

communiqués

Fabuleuse Australie: L'année dernière, le voyage avait été consacré au centre et à la côte est du Pacifique, jusqu'à Sydney. Cette 2e partie nous conduira successivement à Canberra, Melbourne, en Tasmanie, à Adelaide; finalement à Perth, ville superbe, la plus isolée du monde, face à l'Océan Indien et avec 1000 km. de désert dans le dos. Mardi 20, 20 h. 15, aula SSEC.

Centenaire de la Stadmission: L'œuvre missionnaire St Chrischona entretient en Suisse romande plusieurs Stadmissions, à La Chaux-de-Fonds depuis une centaine d'années. C'est pourquoi, ce mois, pour trois soirées, M. Paul Stricker, Stadmissionar, Locarno, parlera de trois messages actuels, du mardi 20 jusqu'au jeudi 22 janvier, à 20 h. 15.

Yoga: Pour assouplir votre corps et pour vous maintenir en bonne santé d'une manière douce et non violente. Nouveau: Cours de Relaxation. Institut Maytain, tél. 23 88 19.

avis urgent

Le propriétaire du véhicule

qui est entré en collision dimanche soir avec le coupé Fuego beige métallisé immatriculé 6942 RW 25 parqué contre l'immeuble Fiaz 40 a été vu. Prière d'entrer en contact avec Mlle Marie-Noëlle Boiteux, Hôtel de Ville, La Brévine, chez M. Bessire (fermé le lundi) afin que la plainte déposée soit retirée.

OFFRES D'EMPLOIS

Recensement des appareils à gaz

Pour tous renseignements, nous prions les abonnés au service du gaz de s'adresser au bureau spécial sis à la rue des Envers 69.
Tél. (039) 31 77 77, s.v.p.,
 Direction des Services Industriels, 2400 Le Locle. 916

Nous engageons tout de suite ou date à convenir, une

employée de bureau

à mi-temps (après-midi) sachant travailler de manière indépendante pour tous les travaux de bureau que comprend une petite entreprise.

Se présenter ou téléphoner à:
 Pascal MONACELLI, serrurerie-constructions métalliques, Combe-Girard 4, Le Locle. Tél. (039) 31 19 05. 91-30061

Entreprise industrielle de moyenne importance au Locle, cherche

cadre administratif

capable de prendre l'entière responsabilité du département administratif.
 Langue maternelle française, bonnes connaissances d'allemand souhaitées.

Ecrire sous chiffre No 91-303 aux Annonces Suisses SA «ASSA», 2301 La Chaux-de-Fonds. 91-30059

Le Locle. On demande

femme de ménage

pour quelques heures par semaine. Horaire à convenir.
 Tél. (039) 31 36 52 91-60013

Publicité intensive - Publicité par annonces.

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, montres, réveils et pendules en tous genres. Service à domicile gratuit.
Horlogerie Rochat, tél. (039) 31 89 22 ou 22 12 88. 30571

Belle maculature
à vendre au bureau de L'Impartial



engage

jeune manœuvre

propre, actif et débrouillard pour travaux variés et intéressants. (Avec permis de conduire)

Se présenter:



Angle Côte - Henry Grandjean, LE LOCLE 87-32



Par suite de promotions et de mutations internes, un poste d'

employé(e) de commerce

est à repourvoir au Service des droits de mutation et du timbre.

Exigence: formation commerciale complète

Traitement et obligations: légaux

Entrée en fonction: tout de suite ou date à convenir

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux hommes et aux femmes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 27 janvier 1981. 28-119

Ecole d'infirmiers et d'infirmières en psychiatrie

Clinique psychiatrique de Préfargier, 2074 Marin/Neuchâtel
 Tél. (038) 33 51 51.

Ecole reconnue par la Croix-Rouge
 Formation théorique et pratique

Age d'admission: 18 à 35 ans
 Durée des études: 3 ans
 Stage préalable: 3 mois
 Début des cours: octobre
 Activité rétribuée dès le début de la formation.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à la Direction de l'école.

Atelier d'horlogerie spécialisé et organisé pourrait encore entreprendre série de

terminages automatiques calendriers

Bonne qualité et livraisons régulières.

Faire offre à Case postale 12, 2942 Alle/JU 93-41787

A louer, éventuellement à vendre en plein centre de Tramelan/Jura bernois

café-restaurant

Ecrire sous chiffre 940097
 Publicitas SA, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

DEMANDES D'EMPLOIS

Travailleur social

diplômé A.S. expérimenté. Travail individuel et groupe, animation, pratique de gestion et organisation cherche poste à plein temps.

Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre 28-300028, Publicitas, 2001 Neuchâtel.



Multipack



Slips pour dames
 pur coton, côtes 1/1. En rouge, ciel et beige.
 Tailles 36-46. Le lot de 2 5.30
2 emballages
 (= 4 slips) **9.-**
 au lieu de 10.60



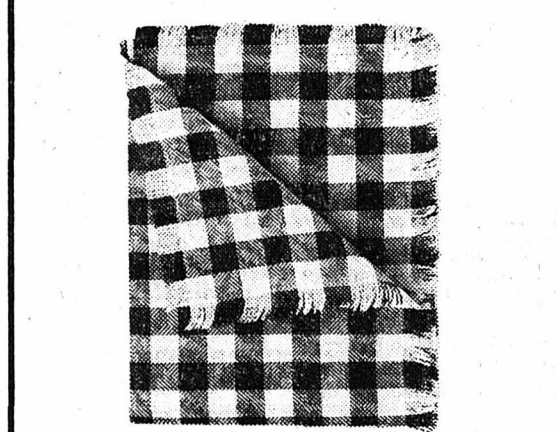
Slips pour dames
 pur coton imprimé. Motifs et coloris variés.
 Tailles 36-48. Le lot de 2 4.80/5.30
2 emballages Taille 48 **2 emballages**
 (= 4 slips) (= 4 slips)
8.- 9.-
 au lieu de 9.60 au lieu de 10.60



Mules
 Tout cuir, semelle compensée. Plusieurs pointures.
18.-



Parapluie de dames
 54 cm de Ø, polyamide. Poincée canne en bois. Plusieurs ravissants motifs.
15.-



Nappe
 130x160 cm environ. Acrylique. A carreaux campagnards. Plusieurs couleurs.
10.-

Multipack



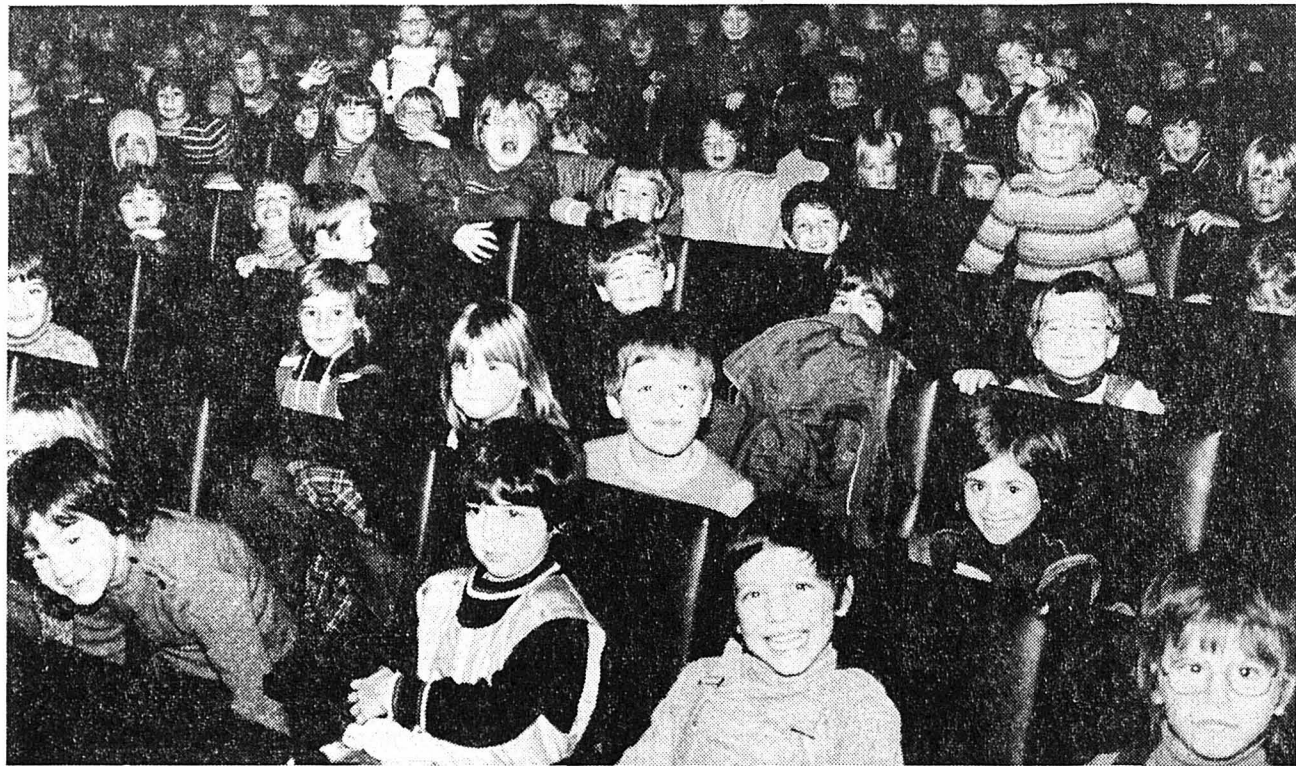
Slips pour fillettes
 pur coton imprimé. Motifs et coloris variés. Le lot de 2 4.-/4.50
 Tailles 92-116. **2 emballages** (**= 4 slips**) **7.-**
 au lieu de 8.-
 Tailles 128-164. **2 emballages** (**= 4 slips**) **8.-**
 au lieu de 9.-



Chemise pour fillettes
 pur coton imprimé. Motifs et coloris variés. **3.30/4.20**
 Tailles 92-116. **2 emballages** (**= 4 slips**) **5.60**
 au lieu de 6.60
 Tailles 128-164. **2 emballages** (**= 4 slips**) **7.40**
 au lieu de 8.40



Pour les petites classes primaires et les jardins d'enfants L'histoire d'une souris à la découverte de l'univers



Mercredi et jeudi matin, plus de 500 jeunes élèves des premières, secondes années primaires et des jardins d'enfants de la ville ont assisté en deux groupes à une représentation théâtrale présentée par le théâtre Am stram gram de Genève, au Casino.

Le sujet de ce spectacle est issu d'un li-

Fidèle au poste durant 25 ans

M. Gilbert Schulthess, caporal de police, vient de célébrer le 25e anniversaire de son entrée au service de la commune. A cette occasion, le Conseil communal lui a exprimé ses félicitations et ses remerciements. (Comm)

vre d'Etienne Delessert que cet auteur a écrit en associant à son expérience jeu le professeur Jean Piaget.

«Comment la souris reçoit une pierre sur la tête et découvre le monde» était le titre de cette représentation, dont la mise en scène est signée Nathalie Nath.

Il s'agit en fait d'un grand voyage fantastique effectué par une souris qui s'en va à la découverte de l'univers et y rencontre le soleil, la nuit, la fleur, un nuage, la lune. Curieuse, elle établit le dialogue avec ses nouveaux amis, qui chacun lui explique leur fonction.

Les explications qu'elle reçoit alors en sont tout autant pour les jeunes spectateurs qui comprennent ainsi mieux certains phénomènes: la pluie, la neige, etc...

Les personnages sont revêtus de riches costumes et le langage utilisé, très imagé, est tout à fait à la portée des enfants. Par ailleurs, ce spectacle comprend de larges extraits musicaux. Très adaptée aux classes d'âge à laquelle elle s'adresse cette représentation se termine par le retour de la petite souris sur la terre, emportant précieusement des cadeaux donnés par chacun de ses nouveaux amis. Cette réalisation de quarante-cinq minutes a été offerte gratuitement aux élèves de l'Ecole primaire alors qu'une participation de quatre francs a été demandée aux petits des jardins d'enfants.

«C'est parce qu'aucun poste pour spectacles ou loisirs n'est prévu dans le budget des jardins d'enfants» nous a précisé M. Francis Jaquet, conseiller communal et responsable de l'Instruction publique. «D'autre part il faut souligner que les jardins d'enfants sont communaux et que leur fréquentation est facultative. Nous devons donc en assumer totalement les charges. Il me semble donc logique dans ces conditions, que les parents participent» a-t-il ajouté. (Impar-Perrin)

Assemblée de la Sainte-Cécile aux Ponts-de-Martel Présentation du nouveau directeur de la fanfare

Deux faits importants pour la fanfare Sainte-Cécile des Ponts-de-Martel ont marqué la dernière assemblée générale de cette société, tenue récemment.

Il s'agit tout d'abord de la présentation de M. Jean-Robert Barth, nouveau directeur qui remplace M. Charles Frison, démissionnaire au 31 décembre de l'année dernière.

Ensuite, l'assemblée a désigné un nouveau vice-président, en la personne de M. Fernand Kaenel qui succède à M. Claude Vuille, membre actif durant cinq ans au comité. Avant de prendre cette charge, M. Vuille avait d'ailleurs assumé la présidence de la Sainte-Cécile. Il fut remplacé il y a quelques années par M. Raymond Ischer, qui dirigea ces dernières assemblées.

Avant que les 31 membres présents, sur les 38 que compte la société, n'entendent son rapport, ce fut d'abord le secrétaire, M. Willy Jeanneret qui retraça les activités de l'année écoulée. Cette dernière fut essentiellement placée sous le signe du 125e anniversaire de la fanfare Sainte-Cécile.

M. Jeanneret constata une légère baisse dans le nombre des répétitions et services, s'élevant à 59 pour 1980.

APRÈS LE 125e, DE NOUVEAUX INSTRUMENTS

Pour sa part, le président se déclara assez satisfait du travail accompli par les musiciens au cours de ces 12 derniers mois, remarquant toutefois que ceux-ci pourraient être plus assidus aux répétitions.

France frontière

Un chômeur tente de s'immoler par le feu à Besançon

Vingt-quatre heures après l'immolation par le feu d'un jeune chômeur de Poligny (Jura), le même drame s'est répété samedi dans le vieux quartier de Battant à Besançon.

Les habitants d'un immeuble ont aperçu soudain dans la cour intérieure une torche vivante. Un jeune homme, après s'être totalement déshabillé, venait de s'arroser d'alcool à brûler et de l'enflammer. Malgré une intervention très rapide des pompiers, après celle des témoins hésitants, le désespéré, très grièvement atteint, était dirigé sur le service des grands brûlés de l'Hôpital de Lyon. Il était méconnaissable et son identification fut difficile. Il s'agit d'un chômeur, Daniel Dabonneau, âgé de 25 ans, célibataire, qui se trouvait dans un état dépressif. (cp)

Des propos appuyés par l'ancien directeur, M. Frison.

Néanmoins, M. Ischer félicita ceux qui, comptant cinq absences ou moins, montrent un bel exemple. Ils furent récompensés d'une distinction. Il s'agit de M. Claude Vuille, Mlles Nathalie Maire et Fabienne Ducommun, de MM. Olivier Guyot, Pascal Perrinjaquet et Raymond Ischer.

De chaleureux remerciements furent adressés au comité d'organisation du 125e anniversaire de la société, ainsi qu'aux généreux donateurs qui ont pris part à la souscription en faveur du renouvellement des instruments de la fanfare. Ainsi, grâce à l'argent récolté, la société a pu se doter de deux contrebasses, un trombone, une trompette, deux tambours de marche et un tambour de musique.

PROGRAMME ET COMITÉ

Après quoi, le président Ischer traça dans les grandes lignes le programme 1981, mettant en exergue les points principaux. Ce sont: 1er février, assemblée des délégués à La Sagne; 28 février, exécution de la Retraite dans les rues; 10 mai, Fête des mères; 12 et 13 juin, Fête villageoise; 4 juillet, Fête des promotions; 1er août, participation à la Fête nationale; 28 novembre, soirée musicale et théâtre.

En outre, pour cette nouvelle période, le comité est formé de la manière suivante: président, M. Raymond Ischer; vice-président, M. Fernand Kaenel; caissier, M. René Rubi; secrétaire des verbaux, M. Willy Jeanneret; secrétaire préposé à la correspondance, M. Roger Jeanneret; responsable du matériel et archiviste, M. Frédéric Soguel; huissier et convocateur, M. Henri-Louis Ducommun; directeur, M. Jean-Robert Barth; sous-directeur, M. André Horni.

L'assemblée une fois levée, la soirée se termina par une collation prise dans une chaleureuse ambiance. (jcp)

mémento

Le Locle

Biblioth. des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.
Pharmacie d'office: Philippin jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.
La Main-Tendue: tél. No 143.

Au Tribunal de police Trente jours de prison ferme pour un délinquant remuant

Infraction à la loi sur les stupéfiants, vols et dommages à la propriété, scandale et dégâts dans un établissement public. Un bien triste bilan à l'actif d'une seule et même personne dont le Tribunal de police du Locle a eu à s'occuper, lors de sa séance de jeudi dernier, présidée par M. J.-L. Duvanel assisté de M. J.-B. Bachmann, fonctionnant comme greffier.

Malgré son jeune âge, A. H. est déjà un habitué des tribunaux et les nombreuses mises en garde et autres sursis ne semblent pas avoir affecté le moins du monde le prévenu dans son attitude face aux responsabilités de la vie en société.

A. H. s'est rendu coupable de nombreux vols dans plusieurs immeubles de la ville où il pénétrait afin de mettre la main sur la caisse à prépaiement des lessiveries. Ce faisant, il endommageait les compteurs en les fracturant.

De plus, il a contrevenu à la loi sur les stupéfiants en consommant du haschisch et même de l'héroïne dont on lui avait fait «cadeau», dit-il.

Finalement, il est impliqué dans une échauffourée avec le patron d'un établissement public. En effet, ce dernier s'apercevant qu'un groupe de joueurs, dont le prévenu, utilisait un «football de table» de manière frauduleuse, en introduisant une lame au lieu d'argent dans le mécanisme du jeu, les pria d'interrompre leur partie. Tous obtempèrent, excepté A. H.

Le tenancier lui demanda de sortir et face au refus de A. H. joignit le geste à la parole. Il s'ensuivit une bousculade où tables, chaises, vaisselle et même une sculpture furent renversés ou cassés. Les responsabilités étant difficiles à établir, les dégâts ne peuvent être mis à la charge du prévenu. Le jugement ne fait que confirmer la réquisition du procureur et A. H. est condamné à 30 jours d'emprisonnement et à 100 francs de frais.

M. C., afin de rembourser ses dettes, puise dans la caisse de ses employeurs. Cela lui vaut d'être déferé devant un tribunal pour la deuxième fois en quatre mois pour un abus de confiance portant sur 600 francs. Elle a de surcroît remis des biens saisis par l'Office des poursuites à un vendeur. Le juge lui recommanda la plus grande prudence dans ses agissements futurs et la condamne à 30

jours d'emprisonnement avec un sursis de deux ans et au paiement des frais qui se montent à 40 francs.

ENCORE LA «BLEUE»

Lors d'un double contrôle routier par la gendarmerie et la douane, sur la route de La Grande-Joux, W. I. se fait surprendre en transportant 11 litres d'absinthe dans son coffre de voiture. W. I. avait été condamné, il y a déjà longtemps, pour distillation d'absinthe et il reconnaît avoir acheté à plusieurs reprises une dizaine de litres toujours pour sa consommation personnelle et celle de sa famille.

Le commerce et la vente ne pouvant être prouvés, il lui en coûtera 180 francs d'amende et 150 francs de frais. Le juge ordonne la destruction de l'absinthe séquestrée.

G. R. a franchi plusieurs fois la ligne de sécurité alors qu'il conduisait des Ponts-de-Martel à La Grande-Joux. Conducteur très âgé, G. R. malgré une conduite prudente, n'est pas à l'abri de nombreuses maladresses et met la circulation en danger. Il est condamné à payer une contravention de 80 francs et 40 francs de frais.

En raison d'un très grave accident au Crêt-du-Locele, la circulation était provisoirement déviée. P. M. n'a vu que tardivement les signaux de déviation et par un fort coup de volant à gauche, en voulant éviter l'obstacle, il a perdu la maîtrise de sa voiture et a terminé sa course contre un mur. Sous la violence du choc, P. M. a été grièvement blessé au visage.

Après contrôle, il s'est avéré que le malheureux conducteur avait un taux d'alcoolémie de 2,54 pour mille.

Il semblerait que l'accident est plus dû à l'inattention qu'à un excès de vitesse. Le juge le condamne à 10 jours d'emprisonnement avec un sursis de trois ans et à 200 francs de frais.

R. V. circulant en direction des Jeanneret, a perdu la maîtrise de son véhicule peu après le carrefour de Jehan-Droz et a terminé sa course contre la porte d'un garage. En état d'ivresse (1,77 pour mille) le conducteur se serait assoupi. Il est condamné à payer une amende de 600 francs et aux frais pour un montant de 230 francs. (ms)

A la prochaine assemblée du Conseil général des Brenets Budget 1981 et institution d'une nouvelle taxe sur les ordures

Budget pour l'année 1981; approbation d'un règlement accompagné d'une taxe pour l'enlèvement et l'incinération des ordures ménagères; demande de modification des taxes d'inhumation; tels sont les points principaux inscrits à l'ordre du jour du Conseil général des Brenets qui tiendra sa prochaine assemblée le mercredi 28 janvier, comme d'habitude, à l'Hôtel communal, à 20 heures.

Le budget 1981 de la commune des Brenets laisse apparaître un déficit de 93.388 fr. 05. En effet, les charges s'élèvent - y compris 89.200 francs d'amortissements légaux - à 1.468.148 fr. 05, alors que les revenus se montent à 1.374.760 francs.

Rappelons, en l'absence de chiffres définitifs, que le budget 1980 prévoyait un déficit de 118.493 fr. 55, alors que le montant réel - également un déficit - était de 9966 fr. 70 à fin 1979.

POURQUOI SEULEMENT MAINTENANT?

Alors que toutes les autres communes du district ont déjà accepté leur budget pour 1981, pourquoi celle des Brenets ne se penche-t-elle que maintenant sur le sien? «C'est parce que nous espérons pouvoir être en possession de toutes les taxations de 1980, afin d'avoir des chiffres aussi réalistes que possibles», répond le Conseil communal.

Aussi, en ce qui concerne les impôts, les autorités ont donc dû se contenter d'une évaluation aussi objective que possible; tenant compte du réajustement des salaires versés par les entreprises à leur personnel en 1980, ce qui provoquera une augmentation chez les personnes physiques.

Quant aux personnes morales, le Conseil communal envisage une diminution.

PRÉSENCE DE L'ÉTAT TOUJOURS PLUS FORTE

Parmi les commentaires que les autorités livrent dans le rapport accompagnant ce budget, celles-ci indiquent que les dépenses imposées par l'Etat en 1979 se montaient à 574.000 francs, soit le 45,37 % des dépenses, alors que dans le budget 1981 elles représentent 770.000 francs, soit le 52,45 %. C'est dire que pour le difficile exercice d'équilibre du budget, la marge de manœuvre est encore moindre.

Par ailleurs, le chapitre de l'Instruction publique reste le plus important. Ce poste s'élevant cette année à 600.940 francs est en constante augmentation et représente environ le 40 % du total des charges communales.

Comme dans d'autres communes, cet état de fait ne laisse pas d'inquiéter. Outre l'estimation que des économies pourraient être réalisées, le Conseil communal envisage d'entreprendre une étude.

Enfin, celui-ci a étudié le prélèvement d'une taxe pour couvrir les frais de ramassage et d'incinération des ordures ménagères, afin de réduire le déficit. Ceci faisant suite à une demande du Conseil général intervenue lors de l'étude du budget 1980 déjà.

ENLÈVEMENT DES ORDURES: À VOS BOURSES!

Cette proposition de taxe qui constitue le second point de l'ordre du jour, est accompagnée d'un règlement concernant l'enlèvement et l'incinération des ordures.

Le coût total annuel moyen des trois dernières années concernant ce problème, s'est élevé à 58.300 francs. Sur cette base, et suivant les directives recommandées en la matière par l'Association des villes suisses et du Service fédéral compétent, le Conseil communal propose le tarif suivant: ménage d'une personne, émolument annuel de 40 francs; ménage de deux personnes et plus, 70 francs; entreprise industrielle de plus de 100 personnes, 800 francs et de moins de 100 personnes, 600 francs.

Enfin, les trois derniers groupes concernent les entreprises industrielles de moins de 25 personnes - hôtel-restaurant - 500 francs, les petites entreprises artisanales - commerce local, station-service - 300 francs et les artisans et petits commerces, 200 francs.

L'arrêté prévoit encore que le Conseil communal sera autorisé, en cas de nécessité, à diminuer ou à augmenter les émoluments énumérés ci-dessus, d'une ma-

nère uniforme, d'au maximum 20 pour cent.

HAUSSE DES TAXES D'INHUMATION

Le dernier point, excepté celui des éventuels divers consiste en une demande de modification des taxes d'inhumation de personnes non-domiciliées dans la commune.

Selon les propositions de l'exécutif, elles seraient de 600 francs pour les personnes domiciliées dans le canton (auparavant, 100 francs). De 700 francs pour les Suisses non-domiciliés dans le canton (précédemment 140 francs). Et de 800 francs pour les étrangers non-domiciliés dans le canton, contre 160 francs dans l'ancien tarif.

Quant au montant pour l'inhumation des cendres de défunts non-domiciliés aux Brenets, il s'élèverait au 50 % des taxes proposées.

Le Conseil communal indique encore que les taxes d'inhumation actuellement en vigueur, adoptées par le législatif en date du 23 juin 1971 ne correspondent plus aux frais actuels et qu'en la matière, la commune fait usage de la possibilité donnée par le Conseil d'Etat, de les augmenter. (jcp)

LE LOCLE

Collisions

● Samedi à 14 h. 05, un automobiliste du Locle, M. J.-F. F., circulait rue de la Concorde en direction est avec l'intention d'emprunter la rue J.-F.-Houriet. Arrivé dans cette intersection, alors qu'il avait pris son virage à gauche à la corde, il s'est trouvé en présence de l'auto conduite par M. P. M. de La Chaux-de-Fonds qui circulait rue J.-F.-Houriet avec l'intention d'emprunter la rue de la Concorde en direction ouest. Une collision s'est ensuivie. Dégâts matériels.

● Hier à 11 h. 35, M. R. S. du Locle débouchait avec un taxi du chemin d'accès aux immeubles numéros 18 et 20 de la rue Girardet. Au stop, il s'est trop avancé sur la grande artère alors que survénait de sa gauche l'auto conduite par M. H. H. du Locle également, qui circulait de La Chaux-de-Fonds au Locle. Dégâts matériels.

PORSCHE

Unique!



Porsche 928/928 S

Porsche 928
Moteur V8 de 240 ch (177 kW), 230 km/h, de 0 à 100 km/h en 7,2 s. Consommation moyenne d'essence: 14,4 l. Fr. 58 250.-

Porsche 928 S
Moteur V8 de 300 ch (221 kW), 250 km/h, de 0 à 100 km/h en 6,6 s. Consommation moyenne d'essence: 15,5 l. Fr. 72 950.-

● 2 ans de protection **INTERTOURS-WINTERHUR** ● 1 an de garantie sans limite de kilométrage ● 7 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion, sans traitement complémentaire ● Service assuré par 40 agences en Suisse



Importateur général:
AMAG, 5116 Schinznach-Bad

bi

LA CHAUX-DE-FONDS : Sporting Garage-Carrosserie, J.-F. Stich, Crétets 90, tél. 039/23 18 23.

LE LOCLE : Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 - LA FERRIERE : Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 - LE BEMONT : Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 - SAINT-IMIER : Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 40

UTTA DANELLA

SOUS LA VOÛTE ÉTOILÉE

Roman

Droits réservés Presses de la Cité, Paris & Cosmopress, Genève

— Oui, répliquai-je, bien sûr. Si tu penses que c'est nécessaire.

— Oui, ça l'est — sa voix était dure — et puis je te prie de ne pas prendre ce ton compassé avec moi. Il y a répétition générale demain, n'est-ce pas ? Tu es libre !

Elle s'était informée. Sur le moment cela me contraria. Elle avait des relations dans un peu tous les milieux et notamment au théâtre, mais je n'avais jamais pu savoir ce qu'elle en faisait exactement.

— J'avais l'intention d'y assister, rétroquai-je.
— Mon Dieu, Julius, ne sois donc pas stupide. Tu sais très bien qu'il n'y a pas d'urgence. Tu connais tout ça par cœur. Et puis, à ce qu'on m'a dit, ce ne sera pas transcendant. Apparemment votre nouvelle acquisition n'est pas à la hauteur.

En dépit de toute ma maîtrise, mon sang ne fit qu'un tour. J'étais si furieux que je lui eusse volontiers claqué le téléphone au nez.

— Je ne pense pas que tu sois en mesure de juger et ton indicateur non plus !

Elle eut un rire moqueur.

— La petite a l'air de te plaire ! Tu pourras toujours aller à la première. Alors, c'est entendu, je viendrai te prendre vers onze heures, ciao...

Et elle raccrocha.

Que diable attend-elle de moi ? Et qui donc était allé lui raconter tout ça ? Ce ne pouvait être Briskow en tout cas. J'étais si furieux que je décidai d'annuler notre rendez-vous, mais elle me rappela le lendemain vers neuf heures.

— Je viens à dix heures, nous pourrions pousser jusqu'au petit château, il fait si beau. Allez, à tout de suite.

Elle ne m'avait pas laissé le temps d'ouvrir la bouche, il ne me restait donc plus qu'à attendre. A dix heures pile elle était là, dans un élégant cabriolet Mercedes. Elle klaxonna.

Je dois dire que mon humeur n'était pas des meilleures quand je descendis les marches pour la rejoindre. Dagmar s'en aperçut immédiatement, mais elle m'adressa néanmoins son plus charmant sourire.

— Ne fais pas cette tête, mon chéri, me dit-elle, regarde comme le soleil brille. C'est une merveilleuse journée d'automne, la dernière, sans doute,

de l'année. Je l'ai commandée exprès pour toi. C'était vrai, le temps était splendide avec un ciel pâle, et haut. Dans les arbres, les feuilles avaient leurs plus belles couleurs.

Nous sortîmes de la ville, empruntant ce chemin que nous avions si souvent parcouru ensemble et, pourtant, j'avais l'impression qu'il y avait de cela presque une éternité. Epuisais-je encore quelque chose pour cette femme ?

Il faut dire qu'elle était éblouissante. Élégamment moulée dans un tailleur brun-vert, couleur d'automne, ses cheveux qu'elle avait laissés libres brillaient au soleil, comme par le passé.

Le château se trouvait en plein cœur de la forêt, à une heure de voiture, environ, de B. Jadis résidence de chasse princière, il avait été converti en hôtel et nous y avions souvent déjeuné, il nous était même arrivé d'y passer la nuit. En y repensant aujourd'hui, ça me paraissait insensé.

Nous ne parlâmes guère en chemin. Dagmar était une excellente conductrice, rapide et sûre. Elle aimait visiblement ça. L'année précédente, me dit-elle, elle avait eu un accident en Italie; elle en avait réchappé indemne, mais son passage avait eu une commotion cérébrale et la voiture, une Lancia flambant neuve, avait été complètement démolie.

— C'était sa voiture à lui, mais je n'étais pas fautive, poursuivit-elle. Ils vont tous comme des

fous là-bas. Dommage que je ne sois pas restée dans l'accident !

— Ne dis donc pas de sottises, tu te fais mal inutilement.

— Très juste, monsieur le professeur. Allez-je sais bien que je suis quelqu'un d'horrible. Dis-le donc, c'est ce que tu penses !

— Il y a des jours, oui...

— Ah, Julius, je t'aime. Tu es si terriblement sérieux et raisonnable. Quand on sait que de nous deux, c'est toi l'acteur, ce n'est pas croyable !

— Je t'ai déjà dit...

— Oui, je sais, je sais, tu m'as toujours dit que les acteurs sont des gens absolument normaux avec des sentiments aussi bourgeois que n'importe quel petit employé de bureau. Je ne l'ai pas oublié. Je n'ai rien oublié, mon chéri, et je suis ravie que tu sois comme tu es. Ça a quand même nettement plus de charme de parvenir à troubler un homme aussi sérieux et raisonnable qu'un petit sauteur. J'en ai assez des play-boys, vois-tu. Ils sont tellement ennuyeux. Et généralement de bien piètres amants.

« Avec toi, c'était différent. C'était beau d'être aimée de toi. Je n'ai pas oublié cela non plus. »

Je me taisais. Que dire ? Malgré tout, le vieux charme opérait encore, moi non plus je ne l'avais pas oublié. En ce beau matin de novembre le parking du château était désert, à peine trois voitures s'y trouvaient. (à suivre)

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Dézonage de terrains à Marin

Deux oui et beaucoup d'enseignements

Le souverain de la commune de Marin-Epagnier a ratifié ce week-end la décision du Conseil général relative au dézonage de trois parcelles de terrain. Par 676 «oui» contre 349 «non» (58,5 pour cent de participation), les citoyennes et citoyens ont accepté que la parcelle 2503 aux Bourguignonnes passe de la zone agricole en zone industrielle, permettant ainsi à Migros-Neuchâtel d'y ériger sa nouvelle centrale de distribution. Un second vote, plus serré (510 «oui» contre 500 «non») autorise également le dézonage des deux parcelles agricoles 2501 et 2502, qui passent en zone d'affectation différée.

Ainsi se termine l'action menée par un groupe de citoyens hostiles à ces dézonages. Différents enseignements peuvent être tirés de cette campagne qui a largement dépassé, de par son intérêt, le cadre communal. Nous en retiendrons deux.

Mais rappelons tout d'abord les enjeux.

Migros-Neuchâtel dispose à Marin d'une centrale de distribution qu'il importe d'abandonner pour en faire une nouvelle, son agrandissement n'étant pas possible là où elle se trouve. Ceci indépendamment du 3-M qui sera créé au printemps dans l'ancienne usine Dubied. La coopérative a acquis la parcelle 2503 après avoir vainement cherché à construire sur le terrain qu'elle avait acheté au Landeron. Le Conseil communal et le Conseil d'Etat ont donné leur accord au dézonage, suivis par le Conseil général. Un référendum a été lancé avec succès contre cette décision, obligeant les autorités à organiser la votation de ce week-end.

Nous ne reviendrons pas sur les arguments, longuement présentés précédemment, des deux parties, sinon pour le résumer ainsi: parle en faveur du dézonage l'intérêt que représente la Coopérative Migros pour Marin du point de vue fiscal et des emplois. Parle contre le dézonage la conviction des opposants pour lesquels il faut, dans le bien de la commune, limiter son industrialisation et sauvegarder les dernières surfaces vertes.

«NOUS SOMMES DES ASSISTÉS»

Lors du débat contradictoire public organisé par la commune (qui a ainsi fait preuve d'un remarquable sens civique), une citoyenne a déclaré plus ou moins littéralement ceci: «La Migros fait de nous des assistés. C'est d'elle que nous dépendons».

Cette terrible remarque, à laquelle on peut ou non souscrire, permet un premier enseignement. Elle a ceci de juste que toute communauté publique, voire n'importe qui, dépendant principalement d'une importante source de revenus, se lie automatiquement les mains à son égard. Le cas de Crescier et de la raffinerie, pour ne pas aller chercher beaucoup plus loin, est à bien des égards identique. Et au niveau cantonal, trop dépendante de l'horlogerie, notre économie souffre d'une maladie ayant les mê-

mes causes. Mais quand une industrie démarre, on ne sait pas toujours ce qu'elle apportera ou n'apportera pas.

Quand Marin a dit oui à Dubied, la commune ne savait pas qu'elle devrait un jour appeler Migros de ses vœux et par la suite encore accepter un agrandissement. La votation de ce week-end, et particulièrement son résultat, s'inscrivent dans une logique que le comité référendaire, malgré le poids de ses arguments, n'a pas pu briser.

Mais il y est presque arrivé dans le second vote. Et c'est là un deuxième enseignement. Les autorités communales n'ont pas encore de projet précis d'affectation pour les deux autres terrains. Mais elles savent déjà une chose: c'est que la moitié de la commune désire que ces terrains restent à l'agriculture. Et que ceux qui se sont prononcés autrement n'ont pas forcément dit oui à n'importe quelle affectation.

Il est intéressant de mettre cette votation en parallèle avec les démarches des autorités cantonales pour diversifier l'économie neuchâteloise et attirer chez nous des industries étrangères. Tout le monde soutient un tel effort, tant qu'on le présente comme un espoir d'emplois, comme un ferment d'avenir pour lutter contre le dépeuplement du canton. Mais au moment où il faut passer à la phase pratique, soit installer, quelque part, une industrie, ça grince. A remarquer que ça ne grince pas partout, mais ceci est un autre chapitre.

Aussi les autorités cantonales auraient-elles avantage à expliquer encore un peu

Neuchâtel

Début d'incendie

Hier à 14 h., les PS sont intervenus au moyen de trois véhicules pour un incendie qui s'était déclaré dans une chambre d'un immeuble rue de la Côte 57 à Neuchâtel. Il s'agissait d'un fauteuil qui était en feu à la suite d'une malveillance d'un fumeur. Le sinistre a été circonscrit par la conduite d'attaque rapide d'un camion tonne-pompe. Les dégâts sont peu importants.

plus certaines directions prises, en matière d'économie. Le dialogue utile qui pourrait alors s'instaurer avec les habitants de certaines communes permettrait aussi à ces mêmes autorités de prendre le pouls, et de voir qu'un mouvement important de la population n'entend pas sacrifier n'importe quoi à l'industrialisation, quoi qu'il en coûte.

Mais à Marin, l'autre soir, lors du débat contradictoire, l'Etat, bien qu'invité, ne s'était pas fait représenter.

Rémy GOGNIAT

VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS

Coups de courant dans la montagne nord de Couvet

Situation critique pour les paysans de montagne

Samedi matin à 1 h. 15, une coupure de courant s'est produite dans l'alimentation des fermes de la montagne nord de Couvet. Malgré toute la bonne volonté des électriciens des Services industriels, l'alimentation en électricité n'a pu être rétablie qu'aux alentours de 10 heures dans les fermes de Malmont, de Trémalmont et au Brey.

1 h. 15. Au Mont-de-Couvet, le réveil électrique de M. Eric Matthey se bloque. Mais les gens du monde rural sont réglés comme les horloges. A l'heure de la traite, M. Matthey s'éveille et constate qu'il est privé de lumière. La machine à traire étant hors de fonction, c'est à la main que cette opération doit s'effectuer. Heureusement, à 6 heures du matin, le courant est rétabli.

Sur l'autre versant de cette haute vallée, la ferme des Magnin, au Drey, est également privée d'électricité. A Trémalmont, chez les Rosat, le problème est le même. Seulement, il faut tout de même traire les quinze vaches à la main. Et faire vite car le lait doit être livré à la laiterie à 7 h. 15. Le travail n'est pas simple, les bêtes ne sont plus habituées à cette manière de faire; il faut s'éclairer à la bougie. Dehors, une congère d'un mètre bloque le passage. Le tracteur et la soufflerie des Rosat entrent en action. La route est enfin dégagée après un long travail. C'est une chance, car jeudi et vendredi derniers, l'éleveur est resté bloqué dans sa ferme.

Samedi soir, la tempête a repris de plus belle. Il a fallu utiliser le tracteur pour dégager le chemin, malheureusement la boîte à vitesse s'est rompue. La situation est vraiment critique, non seulement au nord de Couvet, mais pour toutes les fermes isolées des hauts du

Val-de-Travers où les paysans doivent lutter pendant des heures contre la neige qui les envahit.

UNE BRANCHE

Mais les électriciens ne sont pas à la noce non plus. Par bonheur, les pannes ne sont pas quotidiennes. Samedi, très tôt le matin, l'alarme a retenti chez M. Francis Montandon, responsable du réseau électrique de Couvet. Lui et son équipe sont intervenus à partir de 5 heures dans la région de Trémalmont recou-

verte par plus d'un mètre de neige. Il leur a fallu repérer l'endroit où la ligne était en court-circuit, grimper aux arbres, scier les branches après avoir coupé le courant.

Dans le cas particulier, une seule branche empêchait la distribution de l'énergie. Les gens des SI l'ont gardée en souvenir. Elle leur rappellera qu'ils ont dû brasser la neige, descendre des pentes vertigineuses dans l'obscurité pour que quelques fermes, situées à 1000 ou 1200 mètres d'altitude, soient à nouveau reliées au réseau.

Et dans sa lutte contre les éléments, l'homme, c'est-à-dire l'électricien, le cantonnier ou le paysan paraît à la fois fragile et invincible.

(jjc)

Conseil général à Noiraigue

Enterrement la hache de guerre

Les Nérouis se sont réconciliés. Durant toute la séance du législatif qui s'est déroulée vendredi soir au collège, ils ont montré un visage qu'on ne leur connaissait pas: celui de politiciens responsables et décidés à mettre fin une fois pour toutes aux querelles stériles qui nuisent à l'intérêt du village. Conséquences: deux conseillers communaux sont entrés à l'exécutif, alors que l'on ne les attendait plus, et trois des quatre augmentations proposées ont été acceptées à l'unanimité.

Présidé par M. Pierre Monnet, le Conseil général a tout d'abord pris connaissance de la lettre de démission de M. Revaz. Puis, il a nommé deux conseillers communaux, à savoir MM. J.-Cl. Schick et Raemy Hamel. Ce dernier, qui avait fait les frais du Renouveau socialiste en 1976, réintègre donc l'autorité exécutive.

Sur sa lancée, le parti radical, particulièrement bien disposé hier soir, a encore

accepté de regarnir les commissions où il n'était pas représenté. Puis la demande de naturalisation de M. Guy Devernois a été acceptée à l'unanimité.

AUGMENTATIONS

L'augmentation de la perception de l'impôt communal des personnes morales a passé le cap du vote sans problème, ainsi que la suppression des escomptes accordés pour le paiement des impôts. Il n'en a pas été de même en ce qui concerne l'introduction d'une taxe hospitalière. Une seule conseillère générale l'a acceptée sur les 14 personnes présentes. M. Bernard Hamel a fait remarquer qu'on ne pouvait pas ainsi créer de nouvelles taxes sans faire fuir les contribuables de Noiraigue. Quant à la modification du tarif de l'eau (augmentation de 20 pour cent), elle a aussi été acceptée à l'unanimité.

Désireux d'assainir les finances communales, le législatif a encore dit oui à l'augmentation du tarif de l'électricité. Elle se monte à 25 pour cent par rapport au tarif de base, ceci en tenant compte d'une majoration antérieure de 15 pour cent.

Dans les divers, il a été question de l'éventuelle suppression du poste de concierge. Le président de la Commission financière, M. Sollberger, a précisé qu'il n'avait pas été question d'écarter ce poste du budget. Simplement, la commission a demandé des précisions au sujet du salaire attribué à la concierge. M. Sollberger a encore regretté que cette affaire ait pris une telle ampleur. Normalement, les discussions de la Commission financière auraient dû rester secrètes. En fait, elles ont alimenté les conversations des restaurants pendant une bonne semaine.

Pour terminer, c'est M. Roger Perrenoud, président de commune par intérim, qui a eu le dernier mot. Il s'est félicité de l'attitude constructive du législatif, invitant symboliquement les conseillers à enterrer la hache de guerre et à prendre un verre au Café de l'Union...

Le départ de M. Revaz semble avoir arrangé les choses. Espérons que le feu ne couve pas sous la cendre. (jjc)

FLEURIER

Nouveau don pour l'ambulance

On se souvient que la Société philanthropique L'Union avait versé durant l'automne dernier une somme de 10.000 francs en faveur de la nouvelle ambulance. D'une valeur de 62.000 francs, l'engin qui a déjà été commandé pourra être payé en partie par des dons, par le bénéfice de la récolte de vêtements usagés, et par une aide financière des communes du district. Si certaines d'entre elles n'ont pas encore pris leur décision, de toute manière l'acquisition de ce véhicule ne sera pas remise en question. D'autant plus que la section valloisienne de la Croix-Rouge, responsable du service de l'ambulance, vient d'enregistrer un nouveau don de 2000 francs, versé par l'entreprise Migros, plus particulièrement par le centre de conditionnement des produits laitiers d'Estavayer-le-Lac (FR).

On sait en effet que le lait du Val-de-Travers est livré presque totalement à la grande coopérative alimentaire. Le directeur de la fabrique d'Estavayer-le-Lac, comptant beaucoup d'amis dans la région, a voulu, au nom de son entreprise, participer à l'achat de ce véhicule.

Récemment à Fleurier, 2000 francs ont donc été remis à la Croix-Rouge représentée par Mme Jeanneret, de Couvet, ceci en l'absence du Dr Pierre-Marcel Borel, retenu par ses obligations professionnelles. Durant cette même cérémonie qui s'est déroulée dans un établissement public, une somme de 2000 francs également a été offerte à M. Sahli, président du Club des lutteurs du Val-de-Travers.

Quant à M. Pierre-Auguste Thiébaud, de Buttes, il a reçu 2000 francs qu'il versera dans la caisse de la Société philanthropique L'Union dont il est le président. Enfin, Mme Maire, qui coule le lait à Boveresse depuis 10 ans, s'est vu offrir un plat dédié. (jjc)

Voir autres informations neuchâteloises en page 23

Flamant

DISTRICT DE BOUDRY

Un nouveau chef cantonal pour les éclaireurs neuchâtelois

Le jeune groupe de l'«Abbaye» des éclaireurs neuchâtelois avait accepté d'organiser vendredi soir l'assemblée des délégués de l'Association neuchâteloise des éclaireurs suisses en ses murs. Tout avait été fait pour un accueil fraternel donne à cette manifestation un caractère plaisant. Les jeunes scouts, les chefs, M. Claude Dubois, président du Conseil de groupe, les autorités communales, les délégués de l'Association des sociétés locales, toutes ces forces réunies ont fait que cette gageure a été pleinement tenue et mérite moult félicitations. On a également entendu de fraîches voix de jeunes scouts dans des chansons respirant la joie de vivre.

M. Claude Dubois a souhaité la bienvenue aux délégués. M. Tinembart a parlé de Bevaix, dont le nom signifie bi-voie, c'est-à-dire double-voie, nom prouvant sa position privilégiée de tout temps, tant chez les Romains (la Vy d'Étra) qu'aux débuts du christianisme avec la belle église romane et l'abbaye.

LE PRÉSIDENT CANTONAL OUVRE L'ASSEMBLÉE

M. Yves Delamadeleine, ancien chef cantonal et président depuis un an donna alors le coup d'envoi, avant la fixation du droit de vote et la lecture du dernier procès-verbal de l'assemblée de Fontainemelon par respectivement le caissier cantonal Blaise Kaehr et Michèle Brandt. Du procès-verbal, nous sortirons les points essentiels d'une année-charnière, soit la commémoration du 2x20 ans du chalet cantonal, l'extinction totale de la dette de 210.000 francs pour ses transformations, la fin du mandat d'Aimé Rochat - Gödöllö - après six ans et un travail gigantesque, la nomination de trois nouveaux membres d'honneur dans une société qui honore au compte-gouttes, mais aussi une baisse d'effectif de 977 à 856.

RAPPORT ANNUEL

M. Yves Delamadeleine commenta quelques points importants de son rapport, publié préalablement à côté des autres rapports, dans le journal «Montperreux» des chefs neuchâtelois. Il relèvera en particulier le manque de sérieux des groupes lorsqu'il s'agit d'honorer leurs engagements financiers vis-à-vis de l'association cantonale, liée par ses propres engagements - cotisations fédérales, assurances, journal, secrétariat, etc. Les diverses instances de bienfaisance qui soutiennent de leurs deniers précieux l'organisation scout reçoivent la vive reconnaissance du président. Les points marquants de l'activité 1980 ont été les suivants:

● 25e anniversaire du groupe scout des «Trois-Etoiles» aux Verrières, et manifestations diverses pour marquer l'événement, menées par Claude Fatton, chef de groupe.

● Inauguration à Buttes de la nouvelle Bibliothèque scout, réalisation unique en Suisse, qui a reçu et touchera encore l'appui de l'ANES, créée par les scouts «Valtra» et Flamant.

● Réorganisation et aménagement du secrétariat cantonal, entrée en fonction d'une secrétaire, Mme Delamadeleine.

● Fréquentation très satisfaisante du chalet cantonal.

● Camp national 1980 en Gruyère, divisé en trois régions, dont une - Fribourg et Gruyères - fut organisée par le Neuchâtelois Michel Humbert.

● Très belle manifestation, empreinte d'un esprit scout véritable, du 50e anniversaire du «Tison», ce vénérable clan de Neuchâtel, fête organisée par François Montandon.

● Journée cantonale des chefs aux Rochers des Tablettes

● Soirée cantonale des éclaireuses neuchâteloises à Neuchâtel.

● Rencontres sur le plan fédéral, la Fédération suisse ayant par ailleurs délégué à l'assemblée de Bevaix deux représentants, Jan Spoorenberg - aumônier scout à Genève et délégué suisse pour la région Nord-Romandie, NE, JU, JB, FR, et Mariette Mumenthaler, commissaire fédérale louve-teau - qui est enseignante à La Chaux-de-Fonds. Ces deux invités sont salués particulièrement par le président cantonal.

AUTRES POINTS DE L'ASSEMBLÉE

Les comptes: ils sont équilibrés, bien tenus, et laissent apparaître, sur un roulement de 14.139 francs 30, dont une part très importante de 5532 francs 35 de subventions, un bénéfice net de 817 francs 80. Le trésorier, Blaise Kähr est remercié de son travail.

Rapport de gérance du chalet cantonal: Willy Eggerling souligne l'exercice favorable grâce au nombre élevé de nuitées, permettant de constituer un fond de 3500 francs pour des réparations indispensables ultérieurement, et un bénéfice de 112 francs 60.

nos nouveaux taux d'obligations de caisse

4³/₄%
à 3 et 4 ans

5%
de 5 à 8 ans

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

UNION
CARBIDE**MÉCANICIENS**

- Nous cherchons:
- Mécanicien d'entretien
 - Mécanicien sur autos
 - Mécanicien sur machines agricoles
 - Mécanicien-faiseur d'étampes.
- Nous offrons:
- Un travail intéressant
 - La possibilité de se perfectionner
 - Une excellente ambiance de travail
 - Une place sûre garantissant du travail à long terme
 - De réelles possibilités d'avancement
 - HORAIRE D'ÉQUIPES 2 x 8½ OU TRAVAIL DE NUIT UNIQUEMENT.

Afin de faire face à l'expansion rapide de notre entreprise de piles à La Chaux-de-Fonds, nous cherchons du personnel qualifié pour l'entretien de nos installations de production. Nous demandons quelques années d'expérience.

Nous disposons d'un restaurant d'entreprise et d'excellentes prestations sociales (13e salaire), ainsi que d'un club de loisirs.

Nous prions les personnes intéressées de bien vouloir prendre contact téléphoniquement (039/25 11 01) et nous vous fixerons volontiers un rendez-vous.

UNION CARBIDE EUROPE SA

Service du Personnel
43, rue L.-J.-Chevrolet, 2300 La Chaux-de-Fonds. 28-12068

Pelikan

Distributeur exclusif des établissements PELIKAN SA, nous cherchons pour la vente de nos produits introduits depuis 50 ans en Suisse

représentant

dynamique, bilingue français/allemand.

Tâches principales: visiter nos clients-revendeurs dans la région Valais romand, Fribourg, Neuchâtel, étendre notre réseau de distribution, conseiller certains grands usagers.

La gamme des produits est variée. Elle va des fournitures de bureau aux micro-ordinateurs et fournitures scolaires. Le marketing dynamique et diversifié que cela implique exige un style de vente efficace.

Les prestations que nous vous offrons sont à l'avenant.

Veillez adresser votre candidature, accompagnée des documents usuels, au **chef du personnel de Franz Büttner SA, Division Pelikan, 8132 Egg/ZH, tél. (01) 984 13 11.**

FAVRE & PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres

104, Rue du Doubs 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 19 83

désirerait former

jeune homme

sérieux pour son département polissage.

Prendre rendez-vous par téléphone (039) 23 19 83.

BERNINA machines à coudre LAUSANNE

cherche au plus vite

MÉCANICIEN

pour magasin, atelier et service extérieur.

Semaine de 5 jours.

Age 25-45 ans.

Faire offres détaillées manuscrites avec certificats, références, photo à

B. PFYFFER

Petit-Chêne 27, 1003 Lausanne

Conduire une Fiat Ritmo:
Avoir le sens pratique.
Mais l'habiller à l'italienne.
(Et le brio en plus).



Moteur de 1500cm³. 75 ch DIN. 5 vitesses. Servofrein. 5 portes. 6,2 l à 90 km/h. 8,6 à 120 km/h. 10,0 l en ville. Y compris équipement complet: Fr.12'840.-. Autres versions avec moteur de 1100 ou 1300cm³, 4 ou 5 vitesses, 3 ou 5 portes, à partir de Fr.10'690.-. Il faut vraiment tester la Fiat Ritmo!

AVANTI FIAT**FIAT****GARAGE DE LA RONDE (039) 23 54 04
LA CHAUX-DE-FONDS**

La Chaux-de-Fonds: Garage du Versoix, 039 22 69 88; Garage Sporoto, 039 26 08 08; Auto Enzo, 039 22 69 22.
Les Breuleux: Garage du Collège, 039 54 11 64. — Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon, 039 37 11 23.

LE LOCLE**GARAGE DE LA JALUSE (039) 31 10 50**

Relève dans le domaine de la formation professionnelle Réélection des Commissions de surveillance des apprentissages et d'examens de fin d'apprentissage

La dernière période de fonction des commissions cantonales ayant pris fin au 31 décembre dernier, le Conseil exécutif a procédé aux réélections des membres de ces commissions pour la période allant de 1981 à 1984.

Dans le canton de Berne, les apprentis des professions soumises à la loi fédérale sur la formation professionnelle, sont surveillés par des commissions régionales. Organisées par districts, fortes de dix à quinze membres et composées, selon un système paritaire, d'employeurs et de travailleurs exerçant une profession, les Commissions de surveillance des apprentissages représentent un lien entre les parties contractantes de l'Office cantonal de la formation professionnelle. De plus, elles sont en contact étroit avec les entreprises, les apprentis et les parents, ainsi qu'avec les milieux professionnels intéressés à la formation professionnelle (orientation professionnelle, écoles professionnelles, associations professionnelles, etc.). Les membres des commissions s'assurent, par des visites d'entreprises, que la formation professionnelle des apprentis se déroule régulièrement. La Commission de surveillance des apprentissages doit intervenir dans les cas suivants: difficultés dans l'apprentissage, résultats de l'apprenti laissant douter de la réussite de l'examen de fin d'apprentissage, formation insuffisante ou ne répondant pas aux prescriptions légales et réglementaires.

REMARQUABLE ÉLARGISSEMENT

La formation élémentaire, régie par la nouvelle loi fédérale (entrée en vigueur le 1er janvier 1980), a élargi remarquablement les fonctions des Commissions de surveillance des apprentissages. Ces commissions sont également responsables de la surveillance de cette formation. La formation élémentaire est destinée aux jeunes gens n'ayant pas les facultés intellectuelles indispensables pour garantir la bonne issue d'un apprentissage dans une profession réglementée.

Ces dernières années, environ 80 pour cent des garçons sortant de la scolarité obligatoire ont commencé un apprentissage artisanal, industriel ou commercial. Chez les jeunes filles, la proportion est de 40 à 45 pour cent.

En ce qui concerne le nombre des apprentissages, le canton de Berne présente un effectif en augmentation sensible. Avec environ 25.000 contrats d'apprentissage enregistrés à fin 1979, le canton de Berne prend la deuxième place dans la statistique générale suisse, juste après Zurich.

LE RÔLE DES COMMISSIONS

En regard des 50 Commissions de surveillance des apprentissages, il existe cinq Commissions cantonales d'arrondissement des examens de fin d'apprentissage dans les professions artisanales et industrielles (Oberland, Berne - Mittelland, Emmental - Oberaargau, Bienne-Seeland et Jura bernois). Ces commissions sont responsables de l'organisation et du bon déroulement des examens de fin d'apprentis-

sage dans toutes ces professions. Les examens dans les professions commerciales sont organisés, dans le canton de Berne, par onze Commissions d'arrondissement des examens de fin d'apprentissage. Elues par la Commission centrale pour les examens de fin d'apprentissage commerciaux à Zurich, elles se composent de représentants du canton, des employeurs et de la section régionale de la Société suisse des employés de commerce. En 1979, quelque 8500 candidats et candidates se sont soumis aux examens de fin d'apprentissage qui furent, selon la profession, de deux à cinq jours. Des centaines de personnes qualifiées et de maîtres d'écoles professionnelles artisanales et commerciales ont fonctionné comme experts.

Les 800 membres élus pour une nouvelle période consacreront, durant les quatre prochaines années, leurs forces, leur temps et leur savoir au bien de la formation professionnelle et rempliront ainsi un devoir sur le plan économique et politico-social. (oid)

JURA BERNOIS ● JURA BERNOIS

Les Petites familles du Jura bernois sont septuagénaires



Les Petites familles, bâtiment agrandi de Grandval.

L'Association des Petites familles du Jura bernois a été fondée en 1911 à Tramelan. Elle fête donc cette année ses 70 ans. Elle a pour but de donner aux enfants moralement abandonnés, principalement aux enfants de buveurs une éducation complète sur la base de l'Évangile et de la tempérance. C'est M. Raymond Bassin, pasteur à Sonceboz qui est le dévoué président de l'association qui compte deux foyers, à Grandval, dirigé par M. Perrot et aux Reussilles, au-dessus de Tramelan, dirigé par M. Treichler. Au total, les deux foyers gardent en permanence une vingtaine d'enfants qui s'y plaisent beaucoup car les directeurs les considèrent vraiment comme leurs propres enfants.

De nombreuses personnes et institutions soutiennent financièrement les Petites familles. Lors de l'établissement du dernier bilan, le total de l'actif se montait à 226.161 francs et le total du passif était de 84.164,70 francs.

Relevons que l'entretien des bâtiments, que ce soit aux Reussilles et à Grandval demeurent des préoccupations constantes du comité. Il y a quelques années on a construit une an-

nexe à Grandval. Aux Reussilles, des transformations ont également été faites.

La vie dans les foyers se déroule normalement. Les enfants sont bien suivis, secondés dans leurs devoirs et on s'efforce de leur donner de l'affection et de la tendresse dont ils ont tant besoin. Les Petites familles du Jura bernois sont une institution qui répond à un besoin et qui mérite d'être soutenue. (Texte et photo kr)

mémento

SAINT-IMIER
Salle de spectacles: 20 h. 30, Claudé Luter et Jacky Milliet Jazz Band. Organ. CCL.

La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Électricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.

Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.

Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.

Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.

Hôpital: tél. 42 11 22.

Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Ambulance: tél. 42 11 22.

Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).

A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

COURTELARY
Service du feu: No 118.

Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.

Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corégmont.

TRAMELAN
L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.

Permanence déneigement: tél. 97 58 96.

Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.

Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.

Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Gradén (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.

Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/ 97 40 30.

Aide familiale: tél. 97 42 50.

Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Nitrate dans l'eau potable Station pilote près de Berne

Depuis quelques années, le nombre des réclamations au sujet de la corrosion des conduites d'eau dans les installations domestiques a augmenté dans le canton de Berne, fait que l'on a attribué à l'augmentation de la teneur en nitrate dans l'eau potable. De récentes constatations toxicologiques ont de plus révélé qu'il convenait de vouer une attention toute particulière aux aspects sanitaires du problème des nitrates. C'est notamment pour ces raisons que l'on a mis sur pied à Zollikofen, près de Berne, trois installations pilotes pour filtrer le nitrate, et qui ont été présentées vendredi à la presse.

La teneur élevée en nitrate de l'eau potable de plusieurs communes bernoises et d'autres cantons a fait couler beaucoup d'encre et suscité différentes interventions parlementaires ces dernières années. Les craintes exprimées initialement selon lesquelles les nitrates contenus dans l'eau potable accélèrent sensiblement la corrosion des conduites domestiques n'ont guère trouvé confirmation jusqu'à présent. En revanche, les aspects hygiéniques du problème des nitrates ont pris une importance croissante.

Les autorités intéressées du canton de Berne se sont attachées à examiner toutes les possibilités permettant de réduire la teneur en nitrate de l'eau pota-

ble et d'en atténuer tant les causes que les symptômes. C'est dans cet esprit que les directions de l'économie publique et des transports, de l'énergie et de l'économie hydraulique ont consenti, en réponse à une offre de la maison Sulzer, à donner leur appui à la réalisation d'expériences chimiques, physiques et microbiologiques en vue de dénitrifier l'eau potable. Ce projet a pu être réalisé grâce à la collaboration de la commune de Zollikofen au soutien financier des Services fédéraux intéressés et aux conditions d'essais idéales à la station de pompage de Graben. Les trois installations pilotes ont été mises en service au début octobre 1980 pour six mois environ.

Du fait qu'on est encore en pleine phase d'essais et que les conditions de tests doivent constamment être adaptées et améliorées, il n'est guère possible pour l'heure de tirer des enseignements définitifs des résultats obtenus jusqu'à présent. Il est néanmoins permis d'affirmer que d'une manière générale les trois systèmes fonctionnent et permettent d'abaisser d'environ 45 à moins de 10 milligrammes par litre la teneur en nitrates de l'eau potable. Les tests doivent encore démontrer les effets de telles installations sur la qualité chimique et bactériologique de l'eau et fournir des indications au sujet de la rentabilité, la maniabilité et les effets sur l'écologie de ces installations. (ats)

BIENNE ● BIENNE ● BIENNE

Deux conseillers de ville exclus du Parti socialiste

Le groupe socialiste du Conseil de ville biennois a exclu de son sein les deux conseillers de ville Werner Moeri et Alfred Muller impliqués lors des dernières élections communales dans une affaire de tracts destinés à des personnes dont l'adresse avait été obtenue illégalement.

Les deux conseillers concernés avaient refusé de démissionner du Conseil à l'exemple de Max Kerrer (le principal initiateur de l'opération) comme les en avait priés le groupe socialiste.

L'affaire des tracts va encore être

portée devant le Conseil exécutif du canton de Berne. En effet, le préfet du district de Bienne ayant rejeté en début de semaine le recours introduit par trois citoyens biennois contre le résultat du scrutin pour le renouvellement du Conseil de ville, les recourants vont attaquer cette décision devant le gouvernement biennois.

Les tracts distribués par les sept candidats socialistes ont limité la liberté de vote des destinataires et de ce fait entraîné des résultats faussés, estiment-ils. (ats)

● L'ACTUALITÉ SUISSE ●

Administration fédérale

Les non-fumeurs seront protégés

Les fonctionnaires non-fumeurs incommodés par leurs collègues fumeurs seront protégés. L'Office fédéral du personnel vient en effet de publier une circulaire restreignant la liberté de fumer au travail et appelant les fumeurs à faire preuve de plus d'égards envers ceux qui ne le sont pas. C'est ce qu'indique samedi l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques, qui a elle-même approuvé la circulaire.

Cette circulaire se base sur les dispositions du statut des fonctionnaires et du règlement des employés qui obligent les agents de la Confédération à se comporter avec tact et politesse envers leurs supérieurs, leurs collègues et leurs subordonnés, tout comme dans leurs rapports

avec le public. Elle fait état de plaintes toujours plus nombreuses de fonctionnaires et employés non-fumeurs incommodés par les fumeurs.

LE FONCTIONNAIRE NE FUMERA PAS EN PUBLIC

Quatre règles devront désormais être observées par le personnel. La plus stricte lui interdit de fumer au guichet et dans les bureaux ouverts au public en présence de la clientèle.

Dans les bureaux occupés par plusieurs personnes, les non-fumeurs seront autant que possible groupés. Si l'organisation du service ne le permet pas, l'autorisation de fumer sera accordée uniquement lorsque les autres personnes n'y voient pas d'inconvénient.

DES PAUSES POUR LES FUMEURS

Dans les salles de conférence, le président en appellera à la compréhension des fumeurs. Quand un des participants s'oppose à ce qu'on fume, le président a le droit d'interdire de fumer. Pour tenir compte également du besoin des fumeurs, il y aura lieu de prévoir éventuellement de fréquentes pauses de courte durée.

Enfin, il est désormais interdit de fumer à la salle à manger des restaurants du personnel où cette salle est séparée de la cafeteria. S'il n'y a pas de séparation, des tables seront réservées aux non-fumeurs. (ats)

En quelques lignes

BERNE. - Le conseiller fédéral Hans Huerlimann, chef du Département fédéral de l'Intérieur, participera les 25 et 26 janvier prochains à La Haye à une conférence ministérielle sur la pollution du Rhin. Ces entretiens, qui réuniront les pays signataires de la convention pour organiser la lutte contre la pollution du Rhin (soit outre la Suisse, l'Allemagne fédérale, la France et les Pays-Bas), seront principalement consacrés au problème de la ratification par la France de la convention.

Voir autres informations
suisses en page 11

CANTON DU JURA

CŒUVE

Nomination d'un instituteur Ballottage

Le corps électoral de Cœuve s'est rendu aux urnes pour élire un nouvel instituteur. Parmi six candidats, il y a ballottage entre Michel Probst, 186 voix, Jean-Marc Oeuvray, 181. Il y a eu une participation de 90%. (kr)

PORRENTROY

Nouveau vice-maire

Dans sa première séance de l'année, le Conseil municipal de Porrentruy a désigné comme vice-maire M. Michel Berberat du parti libéral-radical. (kr)

Moins 552 habitants en dix ans

En dix ans, la population de la deuxième ville du canton du Jura, Porrentruy, a diminué de 552 habitants. C'est en effet ce qui ressort des premiers dépouillements du recensement fédéral. En 1980, la ville comptait 7271 habitants, contre 7823 dix ans auparavant. Si la population avait augmenté de 19 habitants entre 1979 et 1980, en 1980, la diminution a été de 58 habitants. (ats)

mémento

Service social et Centre puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELEGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Tramelan

Collisions

Samedi vers 22 h., devant la Banque Populaire, une voiture qui sortait du parc s'est engagée sur la route et est entrée en collision avec une voiture arrivant en sens inverse. Collision et environ 4000 francs de dégâts.

Toujours le même jour et à la même heure, cette fois à la rue Méval, un accrochage s'est produit entre deux véhicules. Les dégâts s'élevaient à environ 1500 francs. Ces accidents sont dus à l'état de la route qui était très glissante.

LES REUSSILLES

Contre le chasse-neige

Samedi vers 22 h., une voiture s'est trouvée en face du chasse-neige et n'a pas pu s'arrêter à temps. La collision a provoqué des dégâts matériels pour 2000 francs.

**Toute l'année
à votre service:**
Mayer-Stehlin
vosre bijoutier

Mayer Stehlin
AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 57
HORLOGERIE - BIJOUTERIE - LA CHAUX-DE-FONDS

La Société coopérative immobilière
CITÉ DE L'EST
offre à louer pour le début 1981 encore quelques appartements dans immeuble en construction

MONIQUE ST-HELIER 11- 13
4½ ou 5½ pièces dès Fr. 682.-
toutes charges comprises.
Garages non chauffés Fr. 75.-

Appartements spacieux, cuisine aménagée avec cuisinière électrique, frigo, hotte de ventilation, salle de bain, WC séparés, ascenseur, service de conciergerie, chauffage, eau chaude et Coditel.

S'adresser: **Gérance Nardin**
Léopold-Robert 31 - Tél. (039) 22 48 73

OFFRES D'EMPLOIS

Maison de vins en gros de la place cherche
1 aide-magasinier
pour un remplacement du 1er février 1981 au 31 mai 1981.
Prendre rendez-vous par téléphone au (039) 22 22 19. 1092

TÉL. 22 13 22
VITRERIE - MIROITERIE
jost 12788
RUE NUMA-DROZ 185
BUREAU TECHNIQUE
PLANS ET DEVIS
SERVICE RAPIDE DE REMPLACEMENT
BISEAUTAGE - SABLAGE
SUCCURSALE LE LOCLE : tél. 31 17 36

SOMMELIÈRE
est demandée
Téléphone (039) 23 26 98 42868

Nous cherchons
ouvrière
consciencieuse et habile ayant bonne vue
S'adresser à la Maison
Willy Vaucher S.A.
Daniel-JeanRichard 13
2300 La Chaux-de-Fonds 1200

VENTE SPÉCIALE
autorisée par la Préfecture du 15.1 au 4.2.81

**LAINES - GOBELINS
BRODERIES - TROUVAILLES**

RABAIS jusqu'à 50%

LADINE LAINES
Succ. Mme Schneider
5, avenue Léopold-Robert - angle rue du Grenier
La Chaux-de-Fonds 1207

Bientôt ce sera fait !
Mi-mars/fin mars 1981 s'ouvrira à MARIN le nouveau CENTRE D'ACHATS.
Avec fierté, nous vous présentons le nouveau restaurant «STETTLER» dans un cadre agréable

**BISTRO ET CAVEAU
marin centre**

Nous cherchons une équipe dynamique ayant du plaisir à travailler dans une entreprise vivante.

Cuisine: **sous-chef
chef de cuisine
commis de cuisine
apprenti**

Service: **employé pour le service
sommeliers
aides**

Nous offrons: une ambiance de travail agréable, bonnes prestations, horaire de travail régulier. Samedis soirs et dimanches libres.
Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres écrites ou téléphoner à: P. Stettler, Hôtel Métropole, 3011 Berne.
Tél. 031/22 50 21. 54-386425

ORPER
RENCONTRER d'autres femmes pour un échange d'expérience.
COMPRENDRE qui je suis, moi, une femme parmi d'autres.
DÉCOUVRIR ce que je désire et ce que je peux réaliser dans le cadre de ma vie actuelle.

Les groupes d'ORIENTATION PERSONNELLES sont organisés par le Centre de liaison des sociétés féminines. Ils sont ouverts à toutes les femmes et débiteront fin janvier. Une séance d'information a lieu le mardi 20 janvier, à 20 h. 15. Petite salle du Buffet de la Gare, à La Chaux-de-Fonds.
Renseignements: tél. (039) 22 21 68. 0775

Nous offrons à louer, place de l'Hôtel-de-Ville, à La Chaux-de-Fonds, dans immeuble entièrement rénové, avec ascenseur et confort moderne, des

LOCAUX PROFESSIONNELS

pouvant convenir à: des cabinets médicaux, dentaires, paramédicaux, à des études d'avocats ou notaires, à des bureaux commerciaux. Surface par étage: 112 m².
S'adresser à: RÉGIES SA, Fiduciaire, ruelle Mayor 2, à Neuchâtel, tél. (038) 25 46 38. 87-31235

Quels que soient votre âge et votre activité actuelle désirez-vous

changer de profession en 1981

Quelles sont vos motivations ?

- Devenir indépendant
- Avoir des contacts humains plus enrichissants
- Augmenter mes revenus
- Faire carrière dans ma nouvelle profession
- Pouvoir partager mon activité avec mon conjoint

Qu'aimeriez-vous acquérir pour atteindre ces buts ?

- Une meilleure confiance en moi
- Une meilleure organisation personnelle
- Une formation adéquate, étudiée selon mes désirs et mes aptitudes pour les métiers de la vente

Si vous vous sentez prêts à consacrer un peu de temps, afin d'améliorer les points ci-dessus, répondez aujourd'hui même pour une étude personnelle, discrète et gratuite dans les cinq jours à

IBF, Evole 5, 2000 Neuchâtel.

Nom: _____ Prénom: _____
Profession: _____ Etat civil: _____
Né(e): _____ Tél.: _____
Rue No: _____
Localité: _____ 14-300

pierrrot ménager

SERRE 90
La Chaux-de-Fonds
(039) 23 00 55

L'ATELIER

GALERIE D'ART
64, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

**EXPOSITION
LUCIEN
SCHWOB
PEINTURES**

Prolongation jusqu'à fin janvier
Emission TV Suisse romande
A l'affiche vendredi 23 janvier
à 17 h. 30 et 22 h. 15 91-316

Le VRAI spécialiste en **ELECTRO Ménager** 0532

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

FUST

Reprise maximale pour votre **aspirateur** usagé à l'achat d'un aspirateur neuf. Demandez nos **offres d'échange SUPER.**

Seulement des marques connues, telles que ELECTROLUX, VOLTA, MIELE, HOOVER, ROTEL, SIEMENS, NILFISK, etc.

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales 05-2569

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 60 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Demandes à acheter

LIVRES ILLUSTRÉS XIXe et gravures suisses. Tél. 038/24 13 23. 0096

POUPÉES, POUpons achetés dès 100 fr. Aussi pousettes, potages, tous jouets et objets même miniatures, avant 1930. Mme Forney, tél. (039) 23 86 07. Déplacements. 1023

A vendre
CHAUSSURES DE SKI (état neuf) Nordica, pointure 43. Fr. 100.-. Tél. (039) 26 02 23, heures repas. 1056

AMINCISSEMENT localisé
INSTITUT ROSEMARLÈNE
A. L.-Robert 32, tél. (039) 22 54 36 0827

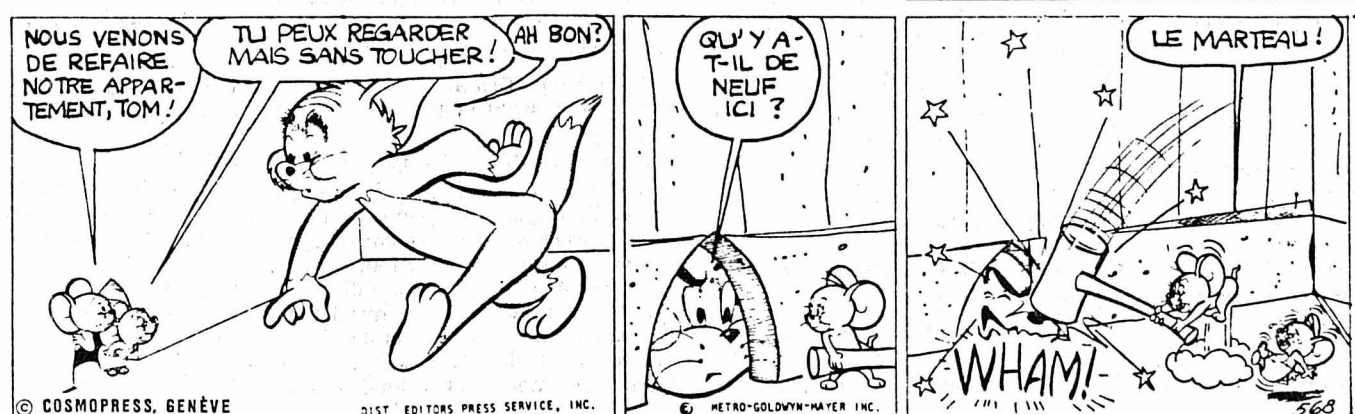
C'EST TOUT À CÔTÉ, J'Y VAIS À PIED

commerce indépendant de détail

Les magasins spécialisés du «CID» !
Toujours et partout à votre service

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier 24402

TOM and JERRY



Réduction des gaz d'échappement

Pourquoi les autorités s'en tiennent à leur plan

Non seulement la méthode choisie par le Conseil fédéral pour imposer une réduction de la pollution due aux gaz d'échappement des véhicules automobiles est réalisable techniquement, mais elle ne devrait pas entraîner d'augmentation de la consommation d'énergie ni renchérir sensiblement les coûts de production des voitures. C'est ce qu'affirme l'Office fédéral de la protection de l'environnement (OFPE) dans un rapport récent qui répond aux critiques exprimées notamment par les milieux automobiles envers les intentions gouvernementales.

A la suite de promesses faites au moment de la campagne sur l'initiative populaire «Albatros», le Conseil fédéral a pris en 1979 deux décisions de principes en matière de réduction de la pollution due aux gaz d'échappement. D'une part, les prescriptions sur les émanations de substances nocives par les voitures légères seront renforcées en deux étapes: dès le 1er octobre 1982, les valeurs-limites applicables en Suisse aux véhicules neufs devront correspondre à celles qui étaient en vigueur aux Etats-Unis (où les normes admises sont depuis longtemps plus sévères qu'en Europe) pour les modèles 1973 et 1974 - dès le 1er octobre 1986, la Suisse appliquera les mêmes valeurs-limites que celles en vigueur aux Etats-Unis pour les modèles dès 1977.

RÈGLEMENT RETARDATEUR

D'autre part, le Conseil fédéral a décidé de dénoncer le règlement numéro 15 de la Commission économique européenne des Nations Unies, règlement très peu contraignant en raison du fait que l'adhésion unanime de tous les pays membres est nécessaire pour renforcer ses prescriptions. Autrement dit, les dispositions de ce règlement sont alignées sur celles des pays les moins avancés en matière de lutte contre la pollution atmosphérique. Ces décisions gouvernementales ont suscité des critiques parfois acerbes notamment dans les milieux proches de l'industrie automobile. Les plus sérieuses ont été émises par un ingénieur de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, Thomas W. Lutz, dans une étude financée en partie par la Fédération routière suisse et l'Association des importateurs suisses d'automobiles. Il parvenait à la conclusion que les adaptations techniques nécessaires pour satisfaire aux exigences suisses ne seraient que difficilement ou partiellement réalisables dans les délais prévus, qu'elles entraîneraient une augmentation de 5 à 10% de la consommation d'essence et se tradui-

raient par des hausses des prix des voitures dépassant 1000 francs.

PRESCRIPTIONS DÉJÀ RÉALISÉES

Dans son rapport, l'Office fédéral de la protection de l'environnement rejette ces conclusions. Pour lui, la possibilité de satisfaire aux normes fixées est hors de doute: non seulement ces prescriptions sont réalisables, mais elles sont déjà réalisées. La plupart des exportateurs européens et japonais font en effet circuler depuis 1979 sur les routes américaines des véhicules qui respectent d'ores et déjà les valeurs-limites prévues pour 1986/87 en Suisse.

En ce qui concerne la consommation d'essence, l'OFPE fait remarquer qu'elle ne dépend pas des prescriptions sur les gaz d'échappement, mais des techniques adoptées par les constructeurs pour s'y conformer. Le renforcement des prescriptions devrait même accélérer le recours à des moteurs plus économes. Malgré les normes sévères appliquées aux Etats-Unis, la consommation d'essence y a diminué ces dernières années.

Les prix des voitures ne devraient pas non plus augmenter, du moins dans la 1ère phase (1983) du programme suisse. C'est ce que montre l'exemple de la Suède, où les normes de cette 1ère phase sont en vigueur depuis 1976. Quant à la seconde phase (1987), les études faites à ce jour permettent d'affirmer, selon l'OFPE, que les frais de production supplémentaires ne dépasseront guère 200 à 500 francs par véhicule.

POLLUTION INTOLÉRABLE

L'OFPE ne se contente pas de réfuter les critiques adressées au programme suisse de renforcement des prescriptions sur les gaz d'échappement. Il rappelle aussi combien ce renforcement est urgent vu la gravité de la pollution atmosphérique en Suisse. Des mesures récentes ont montré que les concentrations de substances nocives dans l'air sont parfois

très supérieures aux valeurs tolérables du point de vue de la santé, et cela non seulement dans le centre des villes, mais également à l'intérieur des véhicules. Selon des mesures faites lors des dimanches sans voitures de 1973, le trafic automobile est responsable pour une part allant de 80 à 90% de cette pollution atmosphérique croissante, qui est l'une des causes principales de la recrudescence des maladies pulmonaires non tuberculeuses constatées ces dernières années en Suisse. (ats)

Meurtre dans le canton de Genève

Un meurtre horrible a été commis dimanche vers midi à Veyrier, dans le canton de Genève. Une femme a été assassinée par plusieurs coups portés au moyen d'un objet tranchant. Il est probable que le meurtrier n'est autre que son fils, un toxicomane notoire âgé de 24 ans, que la police interrogeait encore dans la soirée.

Le crime a été découvert peu après 15 heures par l'époux de la victime, M. Alfred Widmer, qui rentrait à son domicile, une villa. Il a découvert le corps inanimé de sa femme. Au moment où il pénétrait dans la maison,

il a vu en sortir son fils, dont le penchant pour la drogue était connu selon la police.

Deux heures plus tard, cette dernière a appréhendé le jeune homme dans les environs. Il conteste le forfait, mais avait passablement de sang sur ses vêtements. Un médecin l'a examiné.

A midi, un voisin avait entendu des appels, mais n'avait pas avisé la police immédiatement, le tumulte étant fréquent dans cette maison. Le jeune homme avait en effet, à plusieurs reprises, déjà menacé sa mère. (ats)

Chutes de neige records, tempêtes

Sommes-nous au seuil d'une nouvelle ère glaciaire ?

D'abondantes chutes de neige, de violentes tempêtes sur l'Europe toute entière. Le Sud-Ouest de la France et le Roussillon frappés par une vague de froid, situation dramatique à Carcassonne. Voies ferrées coupées en Catalogne jusqu'à Valence, aéroport de Madrid fermé. Il gèle en Roumanie où les températures sont descendues à moins 30 degrés Celsius. De nombreuses calamités, dues à la neige, sont signalées en Hongrie, en Allemagne de l'Est, dans les Balkans. La Suisse, où la situation est peut-être moins dramatique qu'ailleurs, connaît, elle aussi, un hiver particulièrement rude: ses grands lacs ont été pris par les glaces ce qu'on n'a pas vu depuis des dizaines, voire des centaines d'années, et la température à La Brévine (NE) est déjà descendue au-dessous de 30 degrés...

DÉJÀ EN NOVEMBRE DERNIER...

A vrai dire, on n'a prêté que peu d'attention à des prévisions faites, l'année dernière, par les spécialistes britanniques du «Future Weather», une organisation météorologique privée. Ils ont en effet déclaré que l'hiver 1980-81 sera un des plus froids qu'on ait enregistré depuis longtemps en Amérique du Nord et en Europe, comparable à d'autres hivers aussi rigoureux que ceux de 1739-40 et 1794-95». Effectivement, après le mois d'octobre 1980 particulièrement clémente pour la saison, voici, en novembre dernier, cette offensive inattendue de l'hiver: plusieurs personnes en Yougoslavie et en Grèce ont succombé à des crises cardiaques provoquées par le froid, l'apparition des loups a été signalée en Epire (Grèce) où la couche de neige a atteint presque deux mètres d'épaisseur. En Yougoslavie, le coup de froid a fait augmenter la consommation d'électricité de sorte que cela a causé, le 8 décembre dernier, une panne de courant dans l'ensemble du pays, en Italie, la neige a rendu extrêmement difficile les travaux de sauvetage des milliers de sinistrés frappés par le terrible séisme. Des intempéries au Proche-Orient également: les chutes de neige en Syrie ont rendu la route internationale Beyrouth-Damas impraticable, il neigeait au Liban au-dessous de 1500 mètres, il gelait à Jérusalem... Tou-

tefois, il est plutôt réconfortant de comparer les caprices de la nature d'aujourd'hui à ceux d'autrefois. En 1479, par exemple, il faisait si froid en Russie que - selon l'Agence TASS - «des oiseaux ont gelé en vol» et les glaciers du Caucase ont commencé à s'agrandir. D'autre part, la Tamise avait complètement gelé au 17e siècle. En 1816, en Nouvelle-Angleterre, il a neigé en juin et le gel a provoqué la mort de quelque 1800 personnes... en août de la même année le froid fut alors causé par l'éruption d'un volcan en Indonésie dont les cendres ont sensiblement diminué la luminosité solaire. Et après tout, qu'est-ce que ce froid qu'on connaît aujourd'hui en Europe par rapport à des températures de 40, 50, voire 60 degrés au-dessous de zéro que subissent, chaque hiver, les habitants de l'Alaska... où les hommes portent souvent une longue barbe pour éviter que leurs masques ne se collent sur le visage et ne provoquent des engelures ?

LES AMANDIERS EN FLEURS ET LES CHASSE-NEIGE

L'hiver 1979-80 fut également très rude, en Inde, le froid a provoqué la mort d'une quarantaine de personnes. Sur l'hémisphère sud, l'hiver austral ne fut pas moins agressif - en juin 79, par exemple, à la suite des vents soufflants de l'Antarctique, les thermomètres sont descendus à moins huit degrés à Johannesbourg, ce qui constituait la température la plus basse jamais enregistrée en Afrique du Sud. De fortes chutes de neige ont surpris les Yougoslaves pendant le week-end de Pâques et les loups ont été vus à proximité des villages de montagne. En même temps, il a neigé sur

l'île de Majorque où les touristes ont vu des chasse-neige au lieu des amandiers en fleurs, en revanche, ces derniers ont été en pleine floraison en Sicile... En décembre 79 et si l'on ajoute à ce triste palmarès d'oscillations climatiques le début de l'été dernier particulièrement maussade et humide, ou encore l'automne extrêmement sec en Provence et sur la Côte d'Azur, on se demande, à juste titre d'ailleurs et non sans anxiété, si une nouvelle ère glaciaire, la sixième dans l'histoire de l'homme, ne vient de commencer sur notre planète.

VERS UNE «ÉPOQUE MINI-GLACIAIRE» ?

Assistons-nous à un refroidissement ou à un réchauffement de la terre ? C'est précisément la question que se posent les spécialistes du monde entier et dont l'avis sur ce phénomène demeure partagé. Selon le professeur britannique Hubert Lamb, le dernier «âge-mini-glaciaire» régnait sur terre entre les années 1550 et 1850. Puis, la tendance s'est renversée et depuis les années 1880 jusqu'en 1940 notre planète était en train de se réchauffer lentement. Ce réchauffement global était de l'ordre d'un demi-degré Celsius, mais dans les régions arctiques il fut plus prononcé (plusieurs degrés de différence entre 1920 et 1940 notamment). La glace des mers arctiques a diminué de 10% en étendue et a perdu environ un tiers de son épaisseur. Les glaciers ont reculé partout dans le monde. La hausse des températures a, par exemple, allongé de 2 à 3 semaines la période de croissance des plantes en Angleterre... Les scientifiques ont d'abord attribué ces anomalies à l'activité de l'homme qui, en brûlant les combustibles fossiles (houille, pétrole), a provoqué l'augmentation du taux de gaz carbonique dans l'atmosphère (de 10% entre 1900 et 1950, et de 15% depuis le début de la révolution industrielle). Mais puisque les températures terrestres sont de nouveau en baisse depuis les années 40, les spécialistes sont aujourd'hui persuadés qu'il s'agit plutôt de modifications cycliques d'origine naturelle, dont le mécanisme est encore mal connu. (ats)

Pour M. Leo Schurmann

Il faut maintenir le monopole de la SSR

Le nouveau directeur de la Société suisse de radiodiffusion et télévision Leo Schurmann défendra le monopole de la SSR jusqu'à ce qu'il soit démontré qu'une autre solution serait à tous égards préférable. C'est ce qu'il a notamment affirmé vendredi soir dans une allocution prononcée à Vaduz devant le Club international de la presse du Liechtenstein.

Si le monopole devait disparaître, a-t-il dit, les sociétés concessionnaires devraient offrir exactement les mêmes prestations que la SSR aujourd'hui,

c'est-à-dire diffuser dans les quatre langues nationales des programmes radiophoniques et télévisés conformes aux directives en vigueur actuellement.

M. Schurmann a également déclaré qu'il importe de s'opposer résolument à la commercialisation des émissions et aux nouveaux empires économiques que risquent de favoriser les nouvelles techniques de communication. Ce danger, à son avis, doit être écarté à l'aide de dispositions constitutionnelles et légales fermes, ainsi que par des accords internationaux. (ats)

Manifestation à Berne contre le régime salvadorien

Un millier de personnes ont pris part samedi à Berne à une manifestation de soutien au mouvement populaire du Salvador et contre la junte militaire au pouvoir dans ce pays. Le cortège des manifestants s'est rendu devant l'ambassade des Etats-Unis, où un membre du Front démocratique révolutionnaire du Salvador a lu une déclaration. La manifestation avait été organisée par la coordination nationale des comités Nicaragua et El Salvador, et bénéficiait du soutien du parti socialiste, d'autres formations de gauche ainsi que d'organisations d'aide au développement. (ats)

Dans les rues de Genève

Les fonctionnaires fédéraux manifestent

Une imposante manifestation des fonctionnaires fédéraux (plus spécialement des PTT, des CFF et de l'AVS, soit au total plus de 2000 personnes selon les organisateurs) a eu lieu samedi après-midi à Genève, pour demander 1200 francs d'augmentation pour tous, plus une augmentation linéaire de deux pour cent, la reprise des discussions afin de

planifier la diminution de la durée du travail jusqu'à 40 heures, enfin la levée du blocage de l'effectif du personnel.

Si aucun accord n'intervient avec le Conseil fédéral avant le 27 janvier, une nouvelle manifestation aura lieu le 21 février dans toutes les grandes villes de Suisse.

La manifestation de Genève, qui avait été précédée d'une conférence de presse, a pris la forme d'un cortège qui s'est déplacé de la poste de la rue du Mont-Blanc à la place du Molard, avec la participation de plusieurs conseillers nationaux du parti socialiste et du parti du travail. Lors de la conférence de presse, il fut souligné, notamment par M. Charles Geiser, président de l'Union locale du personnel fédéral, qu'au cours de ces dernières années, les agents de la Confédération ont dû s'accommoder de toute nouvelle réglementation de la compensation du renchérissement. «A fin 1980, on peut estimer à cinq pour cent le retard qu'accusent les salaires des employés de la Confédération sur ceux de l'économie privée».

A Genève, la situation serait particulièrement aiguë en raison de la concurrence du secteur privé. D'où la manifestation isolée de Genève pour les fonctionnaires fédéraux.

L'Union fédérative du personnel fédéral a été «bien modeste» dans ses revendications, estiment les syndicats de Genève, qui ajoutent que les conditions créées par l'attitude du Conseil fédéral ne pouvaient qu'amener l'Union locale de Genève à prendre ses décisions de samedi: informer l'opinion publique, afin que celle-ci sache que la paix du travail est menacée.

Et de rappeler que le personnel fédéral n'est plus descendu dans la rue depuis 1964. (ats)

Drame de la folie dans un village grison

Saisi d'une crise de folie meurtrière, un habitant de Castaneda, dans le val Calanca (GR), a terrorisé ce week-end la population du village, tuant un homme et blessant trois personnes avant de mettre le feu à sa maison. Malgré l'envoi de trente policiers sur place, l'homme n'a pas pu être maîtrisé. Il s'est finalement donné la mort.

Le drame a commencé samedi soir, lorsque Luigi Piubellini, 40 ans, pris d'un accès inexplicable de folie furieuse, est sorti de chez lui armé d'un fusil d'assaut, d'un fusil de chasse et d'un revolver, et s'est mis à parcourir le village en tirant autour de lui. C'est alors que Bruno Cattaneo, 36 ans, a été touché mortellement, tandis que trois autres personnes étaient grièvement atteintes. Le meurtrier continuant à tirer, les villageois durent attendre qu'il se soit éloigné pour secourir les blessés.

Après ce bain de sang, Piubellini revint sur ses pas et buta le feu à sa maison. Comme l'incendie se développait, on appela les pompiers, mais eux non plus ne purent intervenir de peur d'être abattus par le feu. Ce dernier tira aussi contre les gendarmes accourus, mais sans les toucher.

L'unité antiterroriste de la police cantonale fut alors dépêchée sur les lieux. Toute la nuit, ses

trente hommes pourchassèrent Piubellini à travers le village et les forêts voisines, mais sans réussir à s'en emparer. Au petit matin, alors que les policiers avaient enfin réussi à le cerner, l'homme se logea une balle dans la tête.

UN TROUPEAU DE MOUTONS DÉCIMÉ PAR UN CAMION

Un train routier est entré dans un troupeau de plus de cinq cents moutons qui traversait la route Lausanne-Berne, près de Lucens, vendredi soir, sous la conduite d'un berger muni de signaux lumineux. Quinze moutons ont été tués sur le coup ou sont morts sur place et deux autres ont dû être abattus par la suite.

UN INCONNU BLESSE UNE JEUNE LAUSANNOISE D'UN COUP DE COUTEAU

Un homme que la police n'a pas encore retrouvé a accosté une jeune fille qui marchait au chemin de Villars, à Lausanne, samedi vers cinq heures du matin et lui a porté un violent coup de couteau dans le dos. La victime a été hospitalisée dans un état sérieux, mais ses jours ne sont pas en danger. Pour l'instant, on ignore tout de l'agresseur et du mobile de son acte. (ats)

L'UDC suisse complète son programme

Quelque 180 des 500 délégués de l'Union démocratique du centre (udc) ont commencé samedi à Zurich l'examen des «accents politiques 81-82» du parti, qui tendent à actualiser et à compléter le programme de l'udc suisse de 1979. La jeunesse et la drogue ont figuré au centre des débats, auxquels a assisté le conseiller fédéral Léon Schlumpf. Ils se poursuivront lors d'une seconde journée prévue en février.

Pour ce qui est des jeunes, l'udc veut les rendre plus attentifs aux possibilités, aux chances et aux côtés positifs du système démocratique suisse. A cet effet, elle se prononce pour la poursuite des efforts en vue de l'abaissement de la majorité civile et pénale.

TRAFIC DE DROGUES: POUR UNE RÉPRESSION PLUS DURE

En matière de drogue, les délégués ont demandé que son trafic soit durement réprimé, alors que la consommation de drogues douces devrait être considérée comme une simple contravention. Sur ce point cependant, les opinions ont divergé et la crainte a été exprimée que l'udc puisse apparaître comme favorable à la libéralisation des drogues douces. Dans le domaine du sport, les délégués

de l'udc ont adopté presque sans discussion un postulat demandant l'introduction d'un timbre-poste spécial avec supplément, qui permettrait de réunir des moyens financiers pour l'infrastructure nécessaire à la pratique du sport à tous les niveaux. Un autre «accent» adopté propose de revaloriser la situation des personnes âgées dans la société.

En matière d'énergie, l'udc préconise un développement de l'utilisation de l'énergie nucléaire dans la mesure des besoins. Elle veut aussi contribuer à résoudre le problème de l'entreposage des déchets radioactifs. A cet effet, elle appuie le programme de la CEDRA, dont la procédure d'autorisation doit obéir à une priorité nationale.

CAISSES VIDES ET RÉPARTITION DES TÂCHES

Dans son allocution, le conseiller fédéral Léon Schlumpf a appelé les délégués à tirer les leçons de la précarité des finances fédérales en modérant leurs revendications. Les caisses vides ont donné le signal de la fin de l'euphorie, a-t-il dit. La Confédération est contrainte de charger les cantons de tâches qu'elle assumait jusqu'ici, même si ce n'est pas le meilleur moyen de répartir ces tâches. (ats)

VOYAGE LECTEURS 1981

Nouvelle formule: **une semaine de découvertes**
+ une semaine de vacances balnéaires sous les tropiques

L'IMPARTIAL
 FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1800

en collaboration avec les membres de La Chaux-de-Fonds et du Locle de l'Association des agences de voyages du canton de Neuchâtel



vous invite à



Voyage de 16 jours dont 14 pleins à Sri Lanka (Ceylan)

Fr. 2790.- tout compris
 Prix spécial lecteurs!

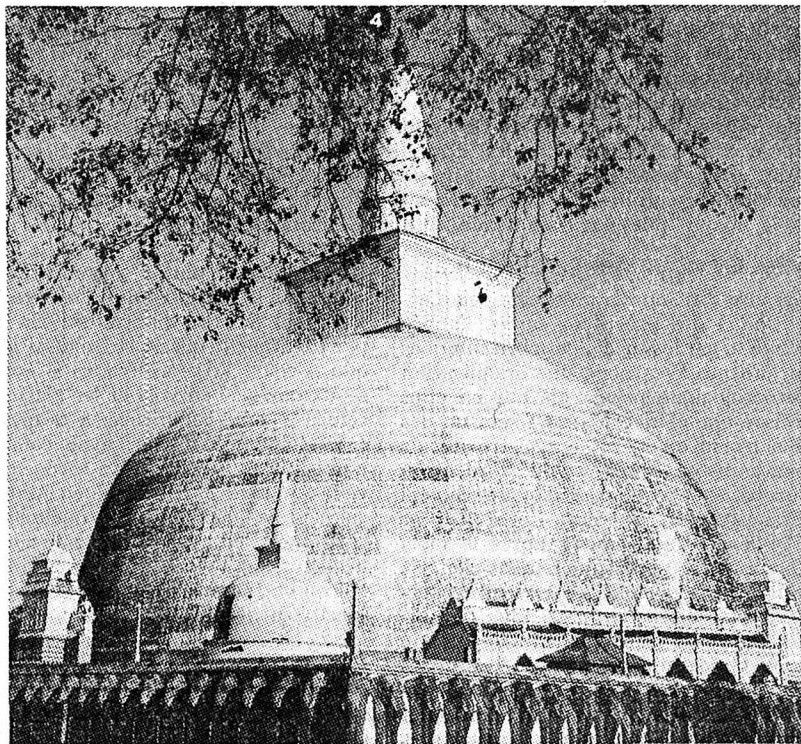
Organisation technique:

Voyages

La Chaux-de-Fonds



Sri Lanka



Du 19 mars au 3 avril 1981

Vol par DC 10 de Balair, société sœur de Swissair
 Pas de visa - Pas de vaccination

Nos prestations:

Transfert en autocar à Zurich-Kloten et retour
 Vol spécial pour Colombo, repas à bord
 Franchise de bagages de 20 kg.
 Toutes les taxes d'aéroports, assurance bagages, assurance frais d'annulation, frais de retour
 Pension complète durant tout le circuit et le séjour à l'hôtel (sauf à Colombo où seul le petit déjeuner anglais est inclus)
 7 jours de circuit à travers l'île en car moderne et climatisé
 Présence permanente de guides et hôtesse Kuoni durant tout le voyage et les visites
 7 jours de repos à l'hôtel Ranveli Beach à Waikkal, au bord de l'océan Indien.

Demandez le prospectus détaillé! Dernier délai d'inscription: 7 FÉVRIER 1981

Sri Lanka = pays resplendissant

POSSIBILITÉ DE PARTICIPER AU CIRCUIT SEUL, DU 19 AU 27 MARS
PRIX SPÉCIAL LECTEURS Fr. 2 300.- TOUT COMPRIS

Prospectus illustré, accompagné du bulletin d'inscription, à disposition à l'Administration de L'Impartial, Neuve 14, au bureau du Locle, Pont 8, au bureau de Tramelan, Grand-Rue 147, et auprès des agences de voyages suivantes, membres de l'AAVN:

Goth & Co SA	Serre 65	
Kuoni SA	Av. L.-Robert 76	
Marti	Av. L.-Robert 84	La Chaux-de-Fonds
Natural SA	Av. L.-Robert 51	
Touring-Club Suisse	Av. L.-Robert 88	
S.B.S.	Henry-Grandjean 5	Le Locle

BON pour les lecteurs

à envoyer à:

Bureau de L'Impartial

«Voyage lecteurs à Sri Lanka»

Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Je désire obtenir le prospectus illustré

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

No postal et lieu: _____

D
 Votre INSTITUT de BEAUTÉ
 soins complets du visage et du corps
Dany Flore
 Place de l'Hôtel-de-Ville 6
 La Chaux-de-Fonds
 Tél.: (039) 23 23 44

OFFRE D'EMPLOI

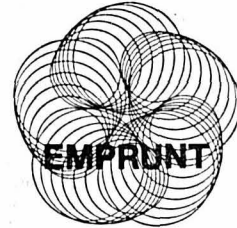
Employé(e) de bureau

capable de parler et correspondre en allemand est cherché(e) pour occuper un poste intéressant à responsabilités.
 Entrée immédiate ou à convenir.

Prière d'adresser offres à:
 case postale 11125
 2301 La Chaux-de-Fonds

1143

CARTES DE VISITE
 en vente à l'Imprimerie Courvoisier



Energie Electrique du Simplon S.A. (EES), Simplon-Dorf

5 1/4 %

Emprunt 1981-96
 de fr. 20 000 000

Conversion ou remboursement de l'emprunt 6 1/2 % 1971-86 de fr. 15 000 000, dénoncé au 15 février 1981, et financement de l'extension de ses ouvrages.

100 %

Prix d'émission

Délai de souscription du 19 au 23 janvier 1981, à midi

Nos de valeur:
 emprunt 6 1/2 % 1971-86: 105 009
 emprunt 5 1/4 % 1981-96: 105 011

Modalités de l'emprunt

Durée:
 15 ans au maximum; possibilité de remboursement anticipé après 10 ans

Titres:
 obligations au porteur de fr. 1000 et fr. 5000

Libération:
 15 février 1981

Coupons:
 coupons annuels au 15 février

Cotation:
 aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich

Le prospectus d'émission complet paraîtra le 19 janvier 1981 dans les «Basler Zeitung», «Neue Zürcher Zeitung», «Journal de Genève», «Gazette de Lausanne» et «Nouvelle Revue de Lausanne». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de conversion et de souscription bilingues avec les modalités essentielles de l'emprunt.

Société de Banque Suisse
 Union de Banques Suisses
 Groupement des Banquiers Privés Genevois

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
 quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
 vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
 simple
 discret



138 155 245

Veillez me verser Fr. _____
 Je rembourserai par mois Fr. _____
 Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____ No. _____
 NP/localité _____
 à adresser dès aujourd'hui à:
 Banque Procrédit
 2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
 Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

LUNDI SPORTS

Résultats de samedi soir

Voici les résultats des rencontres jouées dans le cadre du championnat:

Ligue nationale A

KLOTEN - BERNE 10-3
(2-1, 2-1, 6-1)

Patinoire de Schlufweg, 4400 spectateurs. - ARBITRES, MM. Zurbruggen, Ledermann et Spiess. - BUTS: 10e Wilson 1-0; 16e Waeger 2-0; 17e Holzer 2-1; 32e Rueger 3-1; 38e Wilson 4-1; 40e Eggmann 4-2; 45e Waeger 5-2; 47e Frei 6-2; 49e Nussbaumer 7-2; 57e Wettenschwiler 8-2; 59e Kaufmann 8-3; 59e Wilson 9-3; 60e Rauch 10-3. - PÉNALITÉS: 5 X 2' contre Kloten; 9 X 2' contre Berne. - NOTES: Kloten avec Lautenschlager et Andreas Schalgenhauf sur le banc; Berne sans Grubauer ni Lefley (blessés).

DAVOS - FRIB. GOTTÉRON 3-4
(0-2, 1-2, 2-0)

Patinoire de Davos, 3200 spectateurs. - ARBITRES, MM. Rickenbach, Bucher et Odermatt. - BUTS: 17e Lussier 0-1; 24e Reamy 0-2; 27e Reto Durst 1-3; 29e Lussier 1-4; 46e Sarner 2-4; 46e Geiger 3-4. - PÉNALITÉS: 2 X 2' contre les deux équipes.

LAUSANNE - AROSA 2-4
(0-0, 1-1, 1-3)

Montchoisi, 2800 spectateurs. - ARBITRES, MM. Wenger, Tschanz et Voegtlin. - BUTS: 21e Guido Lindemann 0-1; 30e Friedrich 1-1; 41e De Heer 1-2; 42e Neining 1-3; 41e Ritsch 1-4; 52e Dubi 2-4. - PÉNALITÉS: 4 X 2' contre Lausanne, plus 5' à Bruguière; 5 X 2' plus 5' à Flotiront contre Arosa. - NOTES: Arosa sans Markus Lindemann (malade), Lausanne sans Leuenberger (malade).

BIENNE - LANGNAU 8-4
(3-1, 2-2, 3-1)

Classement

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bienne	28	21	2	5	158-113	44
2. Arosa	28	18	2	8	144-97	38
3. Gottéron	28	13	5	10	111-106	31
4. Kloten	28	13	2	13	127-113	28
5. Berne	28	13	1	14	107-132	27
6. Langnau	28	12	2	14	120-125	26
7. Davos	28	11	1	16	98-110	23
8. Lausanne	28	1	5	22	85-159	7

Ligue nationale B

GRUPE OUEST

La Chaux-de-Fonds - Villars 12-9 (4-3, 2-4, 6-2); Servette - Young Sprinters 13-6 (5-1, 2-3, 6-2); Langenthal - Sierre 1-6 (0-4, 1-2, 0-0); Viège - Olten 2-1 (0-1, 1-1, 0-0).

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Olten	28	19	4	5	161-88	42
2. Sierre	28	20	1	7	158-82	41
3. Viège	28	17	2	9	137-101	36
4. Chx-Fds	28	14	3	11	176-145	31
5. Villars	28	12	3	13	154-140	27
6. Langent.	28	10	4	14	107-125	24
7. GE Serv.	28	9	3	16	122-138	21
8. Y. Sprint.	28	1	0	27	84-280	2

GRUPE EST

Coire - Rapperswil-Jona 11-2 (4-1, 3-1, 4-0); Dubendorf - Ambri-Piotta 1-4 (0-1, 1-1, 0-2); Lugano - CP Zurich 7-4 (3-2, 4-2, 0-0); Wetzikon - Zoug 8-3 (2-1, 5-2, 1-0).

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Zurich	28	20	4	4	174-106	44
2. Ambri-P.	28	21	2	5	164-100	44
3. Lugano	28	16	4	8	164-124	36
4. Rap. Jona	28	11	2	15	109-155	24
5. Coire	28	9	4	15	136-142	22
6. Wetzikon	28	10	2	16	144-176	22
7. Dubend.	28	9	1	18	150-174	19
8. Zoug	28	6	1	21	107-171	13

On va passer au dernier acte du championnat suisse de hockey Un avantage de six points pour Bienne avant le tour final pour le titre de ligue A



Arosa s'est imposé à Lausanne. Ci-dessus le gardien vaudois Andrey intervient avec succès. (ASL)

Pluie de buts pour le dernier match de la saison de hockey

La Chaux-de-Fonds - Villars 12-9 (4-3, 2-4, 6-2)

Patinoire des Mélézes, glace en très bon état, comme ce fut le cas durant toute la saison grâce au travail des hommes de piste du chef Houriet, 760 spectateurs! - VILLARS: G. Croci-Torti; Y. Croci-Torti, Therrien et Giroud; J.-L. Croci-Torti, Boucher, Steudler; Riedi, Sutter, Favrod. - LA CHAUX-DE-FONDS: Nagel (3e tiers-temps Riedo); Gobat, Sgualdo (troisième tiers-temps Willimann); Gratton, Trottier, Piller; Yerly, Mouche, Willimann; Dubois, Tschanz, Stauffer. - ARBITRES: MM. Meyer, Keller et Zeller, dont les décisions ont mis le «feu aux poudres». - BUTS: 8' Favrod (sur passe de Steudler), 0-1; 14' Favrod (sur rupture), 0-2; 15' Trottier (Gratton), 1-2; 17' Steudler (Y. Corci-Torti), 1-3; 19' Yerly (Willimann), 2-3; 20' Mouche (renvoi), 3-3; 20' Trottier (Gratton), 4-3; 30' Sutter (Riedi), 4-4; 30' Piller (Gratton), 5-4; 21' Riedi (Therrien), 5-5; 28' Sutter (Boucher), 5-6; 29' Trottier (Gratton), 6-6; 29' Riedi (Boucher), 6-7; 41' Mouche (Tschanz), 7-7; 42' Trottier (Piller), 8-7; 46' Gratton (Mouche), 9-7; 50' Mouche (Tschanz), 10-7; 11' Favrod (renvoi), 10-8; 54' Trottier (Gobat), 11-8; 55' J.-L. Croci-Torti (Riedi), 11-9; 58' Trottier (renvoi), 12-9. - PÉNALITÉS: 6 x 2 pour Villars et 5 x 2' pour La Chaux-de-Fonds.



Fait réjouissant, le contrat du marqueur Trottier (No 17) a été renouvelé.

IL EST TEMPS QUE CELA FINISSE...

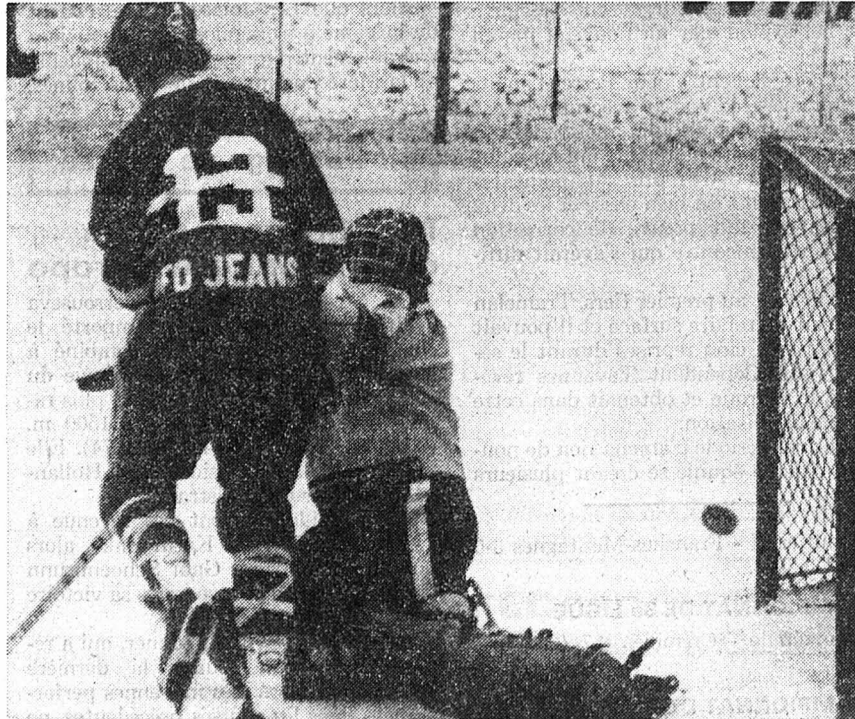
Pour les deux clubs en présence il est temps que ce championnat se termine. En effet, Villars n'aligne que dix joueurs (trois défenseurs et deux lignes d'attaque) quatre titulaires juniors ayant évolué au Locle en fin d'après-midi n'étant pas autorisés à jouer deux matchs le même jour. De son côté le HC La Chaux-de-Fonds a pris des allures d'infirmerie:

Houriet et Leuenberger sont malades tandis que Bauer est absent pour blessure. Par ailleurs, Yerly, Piller, Stauffer et Willimann ne sont pas totalement remis de blessures récentes! Ces faits n'ont d'ailleurs pas empêché les Chaux-de-Fonniers de se montrer volontaires dès l'engagement. Prenant résolument la direction des opérations, on se demandait à quelle sauce serait mangé Villars.

Consternation donc quand sur une des seules actions des visiteurs, Favrod battait Nagel. Quatre minutes plus tard (14e minute), le même joueur s'enjoyait et il obtenait, alors que les Chaux-de-Fonniers jouaient en supériorité numérique, son second but! Allait-on assister à un renversement des pronostics initiaux? Non, car les Chaux-de-Fonniers allaient réagir énergiquement par Trottier, Yerly, Mouche et encore Trottier tandis que Villars ne signait qu'un nouveau but. On en arrivait donc à un avantage logique de 4-3 en faveur des Neuchâtois à l'issue de cette reprise.

PAS QUESTION DE «LIQUIDATION»

Malgré les effectifs défectueux cités plus haut, il n'était pas question de jouer ce match sous le signe de la liquidation. Les deux équipes se battaient pour le prestige, ceci pour la plus grande joie d'un maigre public. C'est Villars qui était le premier en action et après 10' dans ce second tiers-temps, Nagel était battu. Piller répliquait dans la même minute, mais Riedi, puis Sutter redonnaient l'avantage à Villars. Comme ils l'avaient déjà fait dans le premier tiers-temps, les Chaux-de-Fonniers tentaient de renverser la marque. Ils obtenaient



Mouche (No 13) vient de battre le gardien de Villars. (Photos Schneider)

Le HC Bienne entamera le tour final de ligue nationale A, le week-end prochain, avec un avantage de six points. La dernière journée du tour préliminaire n'a en effet pas apporté de changements en ce qui concerne les principaux candidats au titre: Bienne, quatre jours après avoir été dominé à Arosa, a en effet réussi une brillante performance aux dépens de Langnau tandis qu'Arosa gagnait à Lausanne contre une équipe résignée.

Par ailleurs, en ligue nationale B, l'ultime décision est tombée: aux côtés de Genève Servette, Young Sprinters et Zoug, c'est Dubendorf qui jouera le tour de relégation. Les Zurichois se sont inclinés devant leur public face à Ambri-Piotta. Mais, même une victoire n'aurait pu sauver Dubendorf puisque tant Coire (contre Rapperswil-Jona) que Wetzikon (devant Zoug) ont assuré leur sauvetage par leurs propres moyens.

alors un but de rêve par Trottier et ses compères Gratton et Piller, mais Riedi redonnait l'avantage à son équipe au score total, 6-7. Décidément cette rencontre devenait de plus en plus indécise, les deux équipes se battant avec une volonté magnifique.

ENFIN, ÇA TOURNE!

A l'attaque du dernier tiers-temps, les Chaux-de-Fonniers alignent Riedo - il avait été réclamé sur l'aide des lampions - à la place d'un Nagel assez mal inspiré, tandis que deux lignes seulement restent en jeu: Piller, Trottier, Gratton et Tschanz, Mouche, Yerly. Ces modifications étaient judicieuses et elles permettaient (en six minutes!) aux Chaux-de-Fonniers de prendre le large à la suite de buts marqués par Tschanz, Trottier, Gratton. Les arbitres avaient alors quelques décisions «coupables» et l'énergie gagnait les deux formations. Le jeu

devenait houleux et les charges fréquentes ce qui n'empêchait d'ailleurs pas les buts de tomber à cadence régulière, par Mouche et Trottier (deux fois), Villars répliquant par Favrod et J.-L. Croci-Torti.

Cette rencontre disputée à l'énergie plus que sous le signe de la technique se terminait donc par le succès final des Chaux-de-Fonniers par le score fleuve de 12 à 9. Les Chaux-de-Fonniers ont prouvé qu'ils méritaient amplement leur quatrième place et il est certain que sans les nombreux pépins enregistrés en cours de saison (blessures et maladie), ce classement aurait pu être encore amélioré. Il s'agira donc de préparer dès maintenant - ceci est déjà en cours nous dit-on - la prochaine saison afin de satisfaire un public qui est resté assez fidèle à ses couleurs, malgré quelques contre-performances de ses favoris.

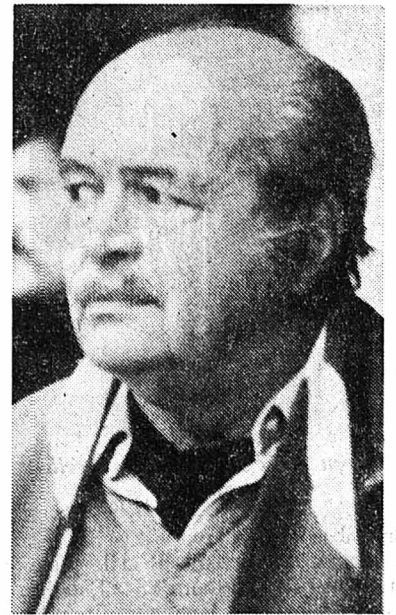
André WILLENER

M. Maurice Payot, président technique: «On a la place que nous méritons»

Questionné à l'issue de cette saison, M. Maurice Payot (notre photo), s'est déclaré satisfait de la prestation de ses poulains.

«Nous avons la place que nous méritons» devait-il déclarer avant de préciser qu'elle aurait certainement été améliorée sans les nombreux coups durs enregistrés au cours de cette saison.

Certains, dont nous sommes d'ailleurs dit-il, avaient peut-être de trop grandes ambitions après les résultats des matchs de préparation et du début de ce championnat. Je crois que l'équipe a peut-être souffert de cette préparation plus avancée que les autres équipes (excès de confiance) au fil du déroulement de ce championnat. Un championnat que malheureusement l'on calque à TOUT PRIX sur celui de la ligue A. Il est inutile de brusquer les choses pour libérer les joueurs pour l'équipe nationale A, ceci pour «utiliser» les services d'un ou deux joueurs de ligue B!



ET LA COUPE DE SUISSE?

Questionné sur la participation à la Coupe de Suisse, M. Payot est catégorique. Cela aurait été une erreur. Sur le plan financier l'apport des «sponsors» n'est pas suffisant et les joueurs font déjà preuve d'une certaine lassitude. Par ailleurs il n'est nullement certain que cette compétition aurait été suivie par le public intensivement, alors... Enfin, le président technique se déclare satisfait de sa première année «active» au sein du club et il a déjà accepté de continuer.

Il ressort donc de ces lignes que le HC La Chaux-de-Fonds entend bien rester parmi les meilleures formations du pays et qu'il n'a pas renoncé à reprendre place en ligue A. L'engagement des trois Canadiens (mesure de prudence, deux seuls pouvant être alignés par match) en est une première preuve, au même titre que les contacts pris avec des joueurs et afin de dénicher un entraîneur. A l'issue d'une saison qui a connu des hauts et des bas, ces paroles sont rassurantes pour tous les amis du HC La Chaux-de-Fonds. (w)

Contrats renouvelés pour les Canadiens

En ce qui concerne le rendement de l'équipe, il est évident qu'il a été amoindri par la blessure de Gratton. Son remplaçant Sigouin, s'il mérite des éloges pour sa saison et son efficacité devant les buts, n'était pas à même d'apporter l'aide d'un joueur routinier. Le jeune Canadien manquait d'expérience, mais il a été merveilleux. SON CONTRAT AINSI QUE CEUX DE TROTTIER ET GRATTON ONT D'AILLEURS ÉTÉ RENOUVELÉS POUR LA PROCHAINE SAISON. Une saison que l'on prépare déjà au sein du comité, le président Pierre-Alain Blum ayant déjà pris d'autres contacts afin d'engager quelques renforts et surtout un entraîneur, Gratton n'étant retenu que comme joueur. En ce qui concerne les joueurs, nous serons fixés d'ici quelques semaines.

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Les Seelandais ont obtenu leur revanche samedi

Bienne - Langnau, 8-4 (3-1, 2-2, 3-1)

8500 spectateurs. - ARBITRES: MM. Frei, Burri et Hugentobler. - BIENNE: Anken; Zenhausem, Koelliker; Dubuis, Zigerli et Bertschinger; Blaser, Loertscher, Niederer; Conte, Martel, Kohler; Baertschi, Gosselin, Widmer. - LANGNAU: Maier; Res Meyer, E. Luthi; Nicholson, B. Wuthrich et S. Meyer; Moser, P. Wuthrich, Tschiemer; Berger, Graf, Bohren; Horisberger, Krentz, Haas et M. Wuthrich. - BUTS: 1' Niederer, 1-0; 2' Luthi, 1-1; 15' Gosselin, 2-1; 19' Conte, 3-1; 32' Krentz, 3-2; 34' Conte, 4-2; 36' Tschiemer, 4-3; 39' Du-

buis, 5-3; 48' Gosselin, 6-3; 52' Conte, 7-3; 52' Tschiemer, 7-4; 60' Gosselin, 8-4. NOTES: Bienne joue au complet. Chez Aarau manquent Hutmacher (malade) et Green, remplacé dans les buts, par Maier.

Bienne a stoppé son rival de toujours, qui venait de remporter trois victoires de suite et qui lui avait infligé la seule défaite au Stade de glace (2-4). Les Seelandais avaient décidé de se racheter devant leur public, après la sévère défaite encaissée à Arosa. L'équipe fut donc

concentrée et après 22 secondes, le puck envoyé par Niederer, prenait déjà le chemin du filet. Par la suite, les Biennois profitèrent surtout des pénalités de leur adversaire, car ils marquèrent quatre buts, lors des quatre pénalités mineures des Emmentalois. La paire Gosselin-Conte en signa six, dont cinq sur passe de Martel.

Bienne resta supérieur tout au long de la partie et aurait dû mener plus largement encore, mais sa défense se laissa surprendre deux fois par un Tschiemer toujours excellent.

Avec ses six points d'avance pour le tour final, Bienne semble avoir une bonne réserve, cela d'autant plus que ses adversaires sont peu nombreux, car à part Arosa, on ne voit pas qui pourrait encore prétendre au titre,



Le gardien Anken et Zigerli mettent fin à une attaque de Langnau. (asl)

Championnat suisse de basketball de ligue A Bellinzone vainqueur conserve son avance

Le leader Bellinzone conserve quatre points d'avance sur Fribourg Olympic au terme de la seizième journée du championnat suisse de ligue nationale A: les Tessinois se sont en effet imposés à Pully dans le même temps que les Fribourgeois gagnaient en terre tessinoise contre Federale Lugano. Dans l'optique de la qualification pour les «Play-Off», Momo a fêté un succès important dans sa salle, aux dépens de Nyon. A relever enfin la victoire de City Fribourg sur Lausanne. Les Fribourgeois ont du même coup abandonné la dernière place du classement aux Tessinois de Pregassona.

Seizième journée: Federale Lugano - Fribourg Olympic 73-86; Momo Basket - Nyon 84-76; Lignon Basket - Viganello 89-104; City Fribourg - SF Lausanne 96-88; Pully - Bellinzone 62-66; Vevey - Pregassona 99-84. Classement (16 matches): 1. Bellinzone 28 points (+248); 2. Fribourg Olympic 24 (+156); 3. Viganello 22 (+76); 4. Momo Basket 20 (+44); 5. Pully 20 (-18); 6. Nyon 18 (+114); 7. Vevey 18 (+55); 8. Federale Lugano 12 (-55); 9. Lignon Basket 10 (-78); 10. SF Lausanne 10 (-101); 11. City Fribourg 6 (-263); 12. Pregassona 4 (-178).

LIGUE NATIONAL B Reussbuhl - Champel 95-91; Martigny - Mothey 72-81; Muraltese - Neuchâtel

112-88; Stade Français - Lucerne 87-81; Lemania Morges - Vernier 79-76; Meyrin - Birsfelden 76-115. Classement: 1. Vernier 12 matches et 20 points; 2. Lemania Morges et Monthey 12-18; 4. Martigny et Lucerne 12-14; 6. Champel, Stade Français et Muraltese 12-12; 9. Birsfelden 12-10; 10. Neuchâtel 12-6; 11. Meyrin 12-4; 12. Reussbuhl 12-2.

CHAMPIONNAT FÉMININ

DE LIGUE A

Baden - Pratteln 78-68; Pully - Nyon 83-57; Birsfelden - Romanel 83-58; Fémina Berne - Muraltese 73-59; Fribourg Olympic - Stade Français 42-78. Classement après 11 journées: 1. Birsfelden 22 points; 2. Stade Français, Baden et Fémina Berne 14; 5. Muraltese 12; 6. Romanel 10; 7. Nyon, Pratteln et Pully 8; 10 Fribourg Olympic 0.

LIGUE NATIONALE B

Wissigen - Versoix 63-92; Grand Saconnex - Meyrin 56-46; Chêne - Plainpalais 61-54; Vevey - Sierre 46-42; Servette - Sion 68-37; Fémina Lausanne - Abeille La Chaux-de-Fonds 73-51; Uni Bâle - Lausanne Sports 54-65; Kusknacht - Zurich Nord 60-59; ABC Zurich - Wetzikon 76-82; Bellinzone - Zurich BC 54-55; SAL Salvosa - Lucerne 47-94; Frauenfeld - Lugano 51-63.

Championnat de hockey de première ligue Ajoie - Grindelwald 3-5 (1-4, 2-1, 0-0)

Les 1800 spectateurs présents samedi soir à Porrentruy devaient certainement se demander quelle différence il y avait entre la malchance et la maladresse lors de ce match d'une grande intensité. Certes, ce n'est pas dramatique de perdre deux points face au leader, mais au vu de ce magnifique match, dominé de la tête et des épaules par les Ajoulots on se pose des questions.

Les Bernois ont entamé cette rencontre «sur les chapeaux de roues» face à un adversaire qu'il prit à la gorge et qui se fabriqua quasiment deux autogoals. Ainsi, c'est logiquement que Grindelwald prit un net avantage avant la première pause, grâce surtout aux ex-joueurs du CP Berne Wyss, Messer et Leuenberger qui possèdent encore le rythme de ligue nationale.

La deuxième période débuta sur un train d'enfer, car les Ajoulots, loin d'être intimidés par l'ampleur du score établirent un siège en règle dans le camp de l'adversaire qu'ils bombardèrent tant et plus pour ne marquer, hélas que deux buts.

Le troisième tiers fut identique au précédent, les avants d'Ajoie déferlèrent sans discontinuer vers la cage bernoise, dans laquelle son brillant gardien avait comme compagne cette fameuse chance qui les préserva jusqu'à la fin, et qui frustra certainement les Ajoulots.

Malchance ou maladresse?... que faut-il en penser? Depuis quelque temps

les attaquants jurassiens n'arrivent plus à compenser, même avec des occasions en or, assez nombreuses soient-elles, les buts que leur défense reçoit. Peut-être que cette réussite viendra jeudi, pour l'autre rencontre capitale à Moutier, et conservée pour samedi à Porrentruy, souhaitons-le!

Buts: 6' Bigler, 0-1; 13' Spring, 0-2; 15' Messer, 0-3; 17' Bachmann, 1-3; 19' Wyss, 1-4; 21' Berdat C., 2-4; 22' Luthi, 2-5; 39' Berdat S., 3-5. Pénalités: pour Ajoie, 3x2 minutes; pour Grindelwald, 8x2 minutes. (rv)

Wasen - Moutier 3-9 (2-3, 1-2, 0-4)

En déplacement à Langnau, privé de quatre titulaires, le HC Moutier a remporté une précieuse victoire qui lui permet d'envisager avec confiance le grand choc de jeudi contre le HC Ajoie pour la deuxième place. Les buts ont été marqués pour Moutier par Willy Kohler (3x), Jean-Claude Kohler (3x), Burri, Perrenoud et Froidevaux.

La situation actuelle

Groupe 1: Bulach - Grusch 3-3; Ascona - Weinfelden 4-6; Uzwil - Wallisellen 6-5; Hérisau - Grasshoppers 3-8; Landquart - Schaffhouse 3-5. Classement: 1. Grasshoppers 13-24; 2. Hérisau 13-21; 3. Uzwil 12-15; 4. Wallisellen

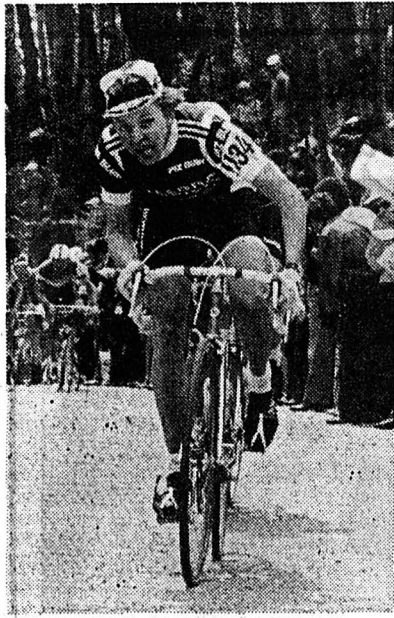
13-15; 5. Grusch 13-15; 6. Schaffhouse 13-13; 7. Bulach 14-12; 8. Weinfelden 14-11; 9. Ascona 13-6; 10. Landquart 13-0.

Groupe 2: Bâle - Konolfingen 1-3; Wiki - Illnau-Effretikon 3-5; Kusknacht - Urdorf 11-3; Lucerne - Soleure-Langendorf 9-2; Lyss - Zunzgen-Sissach 3-2. Classement: 1. Illnau-Effretikon 14-23; 2. Lucerne 14-23; 3. Kusknacht 14-17; 4. Lyss 13-16; 5. Zunzgen-Sissach 13-14; 6. Wiki 13-11; 7. Soleure 13-10; 8. Konolfingen 13-10; 9. Urdorf 14-8; 10. Bâle 13-2.

Groupe 3: Ajoie - Grindelwald 3-5; Adelboden - Saint-Imier interrompu à la douzième minute en raison de la neige; Rotblau - Fleurier 5-3; Berthoud - Thoune-Steffisbourg 5-1; Wasen-Sumiswald - Moutier 3-9. Classement: 1. Grindelwald 13-24; 2. Moutier 13-19; 3. Ajoie 12-17; 4. Berthoud 13-15; 5. Rotblau 13-14; 6. Adelboden 11-12; 7. Fleurier 13-11; 8. Saint-Imier 12-8; 9. Thoune-Steffisbourg 13-6; 10. Wasen-Sumiswald 13-0.

Groupe 4: Forward Morges - Lens 11-1; Montana-Crans - Yverdon 6-5; Sion - Monthey 6-3; Serrières - Martigny 4-4; Vallée de Joux - Champéry renvoyé. Classement: 1. Forward Morges 13-22; 2. Martigny 13-21; 3. Sion 13-20; 4. Monthey 13-14; 5. Montana-Crans 13-13; 6. Vallée de Joux 12-11; 7. Lens 13-9; 8. Yverdon 13-8; 9. Champéry 12-5; 10. Serrières 13-5.

Lors du cyclocross organisé à Stettlen Première victoire de Beat Breu



Beat Breu est également un excellent grimpeur. (asl)

En l'absence des favoris Zweifel, Erwin Lienhard, Frischknecht et le champion du monde amateurs Fritz Saladin, le Saint-Gallois Beat Breu a profité pour s'imposer à Stettlen, obtenant ainsi sa première victoire dans cette spécialité. Il a remporté le duel qui l'opposait au Genevois Gilles Blaser, à la faveur d'une ultime attaque dans le dernier tour.

Un groupe de tête de quatre coureurs s'était formé vers la mi-course, où figuraient outre Beat Breu et Gilles Blaser, Sepp Kuriger et le Tchecoslovaque Milos Fisera. Breu et Blaser se retrouvaient bientôt seuls et le Genevois perdit toute chance de victoire en chutant peu avant l'arrivée. Résultats:

1. Beat Breu (Saint-Gall), les 19 km. 800 en 1 h.10'10"; 2. Gilles Blaser (Genève) à 9"; 3. Sepp Kuriger (Hombrechtikon) à 16"; 4. Milos Fisera (Tch) à 1'01"; 5. René Haueselmann (Mooslerau) à 2'07"; 6. Kees Vanderveredl (Ho) à 2'26"; 7. Willy Lienhard (Steinmaur) à 2'46"; 8. Radomir Simunek (Tch) à 2'49"; 9. Rainer Paus (RFA) m. t.; 10. Milos Kvapil (Tch) à 3'35".

Woodtli l'imite au Luxembourg

Le Suisse Bernhard Woodtli, dominateur des courses de catégorie B sur sol helvétique, a remporté à Hespérange, au Luxembourg, un remarquable succès. Le troisième des championnats du monde juniors 1980 a distancé le professionnel luxembourgeois Lucien Didier de 1'10"

et son compatriote Claude Micheli de 1'40". Woodtli a ainsi signé sa deuxième victoire à l'étranger. Classements:

1. Bernhard Woodtli (Sui) 23 km., en 59'00"; 2. Lucien Didier (Lux-pro) à 1'10"; 3. Claude Micheli (Lux) à 1'40"; 4. Lucien Zeimes (Lux-pro) à 2'04"; 5. Nico Ney (Lux) à 2'45"; 6. Hansjoerg Winkler (Sui) à 2'46"; 7. Arthur Manz (Sui) à 4'10"; 8. Beda Wildhaber (Sui) à 5'43". Puis: 18. Ernst Weidmann (Sui) à un tour.

Défaite de Zweifel

Le Suisse Albert Zweifel n'a pas le même rendement à l'étranger qu'en Suisse. A Aspen, en Belgique, il a subi sa quatrième défaite en six épreuves courses hors du pays. Il a même dû se contenter de la quatrième place. Classement:

1. Hennie Stamsnijder (Ho) les 25 km., en 1 h. 05"; 2. Klaus-Peter Thaler (RFA) à 40"; 3. Roland Liboton (Be); 4. Albert Zweifel (S); 5. Peter Frischknecht (S) même temps; 6. Roger de Vlaeminck (Be) à 1'07"; 7. Paul de Brauwer (Be); 8. Noël Daneels (Be); 9. Erwin Lienhard (S); 10. Eric Desruelles (Be). Puis: 11. Uli Muller (S); 13. Fritz Saladin (S) même temps.

Athlétisme

Cornelia Burki cinquième au Portugal

La Suissesse Cornelia Burki a pris la cinquième place d'un cross international féminin disputé sur quatre kilomètres à Aldeia dos Acoteias, au Portugal. Résultats:

1. Wendy Smith (GB) 13'50"; 2. Paula Fudge (GB) à 10"; 3. Joëlle Debrouwer (Fr) à 20"; 4. Pilar Fernandez (Esp); 5. Cornelia Burki (S) 6. Fiomala Morish (Irl).

Roberto Schneider encore blessé

Le «hurdler» tessinois Roberto Schneider a une nouvelle fois été victime d'une élongation à la cuisse. Cela s'est passé lors de sa première compétition de la saison, au cours d'un meeting en salle à Milan. Bien qu'ayant ressenti une douleur à la cuisse droite vers la mi-course, le Tessinois a néanmoins remporté le 60 m. plat en 7"06. Sa participation aux championnats d'Europe en salle de Grenoble est maintenant incertaine.

Voir autres informations sportives en page 16

En championnat de hockey de deuxième ligue Tavannes - Tramelan 6 à 6 (3-1, 3-5, 0-0)

Tavannes: Mosimann; Piaget, Paroz; Joliat, Ross, Geiser Ph.; Burkhalter, Greder; Rohrbach, Germiquet, Geiser J.-P. et Bangerter. - Tramelan: Mast; Waelti, Voirol; Nickles, Perret, Reber; Ghiggia, Bassioni; Schori R., Vuilleumier G., Schori H.; Hasler, Mathez, Gagnebin; Landry, Gerber, Jeanneret. - Buts pour Tavannes: Rohrbach, Piaget, Rohrbach, Paroz, Piaget, Bangerter; pour Tramelan: Nickles, Vuilleumier, Gagnebin, Perret, Vuilleumier, Nickles (Vuilleumier). - Pénalités: Tavannes: 3 x 2 min., Tramelan: 5 x 2 min.

Cette rencontre était attendue avec anxiété par les deux équipes, car en effet, Tramelan et Tavannes disputent cette rencontre comme un derby ce qui laisse planer une certaine appréhension de la part des joueurs des deux formations. De plus, Tavannes compte dans ses rangs des anciens Tramelots qui veulent bien sûr essayer de faire trébucher le leader. Notons aussi en passant que les Tavannois ont été les premiers à tenir en échec les Tramelots. Ils auront ainsi récidivé leur bel exploit par un nouveau match nul.

Du côté de l'entraîneur Perret l'on attendait aussi ce match avec intérêt car l'on espérait que l'équipe mettrait fin à sa série de baisse de régime qui lui valut de concéder à deux reprises un point. Finalement tout s'est bien passé et les deux équipes ont fait preuve de correction pour cette rencontre qui s'avérait difficile.

Mené 3 à 1 au premier tiers, Tramelan se devait de refaire surface et il pouvait concrétiser à cinq reprises durant le second tiers. Cependant Tavannes revenait à la marque et obtenait dans cette période l'égalisation.

L'ultime période n'amena rien de nouveau, chaque équipe se créant plusieurs occasions et trouvant toujours en dernier lieu un portier invincible si bien que le score restera à 6 à 6, à la satisfaction des deux équipes qui ainsi sauvaient chacune un point.

Malgré ce match nul, Tramelan reste en tête du classement mais devra veiller au grain même si quelques points se grignotent parmi les équipes qui talonnent les Tramelots. (vu)

Les Joux-Derrière-Le Locle, 4-6 (1-3, 0-2, 3-1)

Il y a quelques semaines cette rencontre aurait eu l'aspect d'un choc au sommet alors que hier soir, après les déboires connus par les banlieusards chaux-de-fonniers, elle retombait dans les communs de la compétition. Dès le coup de sifflet initial, la nervosité s'installait sur la patinoire. La partie, par moment, dégénérait en bataille ce qui ternissait quelque peu ce derby.

Alors que Les Joux-Derrière avaient de la peine à s'organiser et manquaient passablement d'imagination, les joueurs de la Mère-Commune, mieux disciplinés,

occasions et trouvant toujours en dernier lieu un portier invincible si bien que le score restera à 6 à 6, à la satisfaction des deux équipes qui ainsi sauvaient chacune un point.

Malgré ce match nul, Tramelan reste en tête du classement mais devra veiller au grain même si quelques points se grignotent parmi les équipes qui talonnent les Tramelots. (vu)

Les Joux-Derrière-Le Locle, 4-6 (1-3, 0-2, 3-1)

Il y a quelques semaines cette rencontre aurait eu l'aspect d'un choc au sommet alors que hier soir, après les déboires connus par les banlieusards chaux-de-fonniers, elle retombait dans les communs de la compétition. Dès le coup de sifflet initial, la nervosité s'installait sur la patinoire. La partie, par moment, dégénérait en bataille ce qui ternissait quelque peu ce derby.

Alors que Les Joux-Derrière avaient de la peine à s'organiser et manquaient passablement d'imagination, les joueurs de la Mère-Commune, mieux disciplinés,

Patinage de vitesse

Natalia Petrouseva championne d'Europe

La Soviétique Natalia Petrouseva avait déjà virtuellement remporté le championnat d'Europe du combiné à Heerenveen, avant l'ultime épreuve du 3000 mètres. Elle s'est avérée la plus rapide sur 500 m. (42"20), sur 1500 m. (2'10"46) et sur 1000 m. (1'24"74). Elle prend ainsi la succession de la Hollandaise Atje Keulen-Eelstra.

La médaille d'argent est revenue à l'Allemande de l'Est Karin Enke, alors que sa compatriote Gabi Schoenbrunn obtenait celle de bronze après sa victoire sur 3000 mètres en 4'36"28.

La Suissesse Sylvia Brunner, qui a renoncé à s'aligner dans la dernière épreuve après ses très moyennes performances dans les courses précédentes, ne s'est pas classée parmi les 16 premières.

plus homogènes et plus rapides posaient maints problèmes au gardien Zaugg qui, malgré le résultat, était le meilleur homme sur la glace.

Dans la première période les Chaux-de-Fonniers avaient passablement de peine à libérer leur camp et ils accumulaient les pénalités. Par la suite même en supériorité numérique, ils ne parvenaient pas à concrétiser.

En seconde période, les banlieusards refaisaient surface, mais ils se heurtaient à un mur. Alors que le score affichait un écart de quatre buts pour les Loclois, ceux-ci en dernière période marquaient le pas ce qui permettait aux Chaux-de-Fonniers de revenir à la marque.

Les Joux-Derrière: Zaugg; Cuhe (1), Vocat, Leuba (1), Bula (1), Loepfe; Geignoz, Jutzi, Rossi (1), Singelé; Stähli, Nicole. (Entre parenthèses les buts marqués). - Le Locle: Lüthi; Blaettler, Dubois, Beittner (2); Vuilleumier, Perrenoud; Baillo, Meredith, Girard (2), Borel (2), Pilorget; Lehner, Yerli, Moren, Nasili, Kolly, Fahrny. - Arbitres: MM. Fivaz et Baumann. (R.V.)

Judo

Succès japonais au tournoi de Paris

Les Japonais ont obtenu deux succès sur quatre dans le tournoi international de Paris. Chez les poids lourds, le Japonais Saito, champion du monde universitaire (140 kg) a pris le meilleur en finale sur le Français Del Colombo.

71 kg, demi-finales: Nishida (Jap) bat Mariano (Fr) ippon; Lehmann (RDA) bat Landart (Fr) yuko. Finale: Nishida bat Lehmann ippon. 78 kg, demi-finales: Gilbert (Fr) bat Libert (Fr) ippon; Nowak (Fr) bat Kobayashi (Jap) yuko. Finale: Nowak bat Gibert yuko. 86 kg, demi-finales: Tchoulouyan (Fr) bat Oya (Jap) yuko; Sanchis (Fr) bat Senkevitch (URSS) décision. Finale: Tchoulouyan bat Sanchis waza ari. 95 kg, demi-finales: Del Colombo (Fr) bat Ozsvar (Hon) ippon; Saito (Jap) bat Parisi (Fr) ippon. Finale: Saito (Jap) bat Del Colombo ippon.

Limousine de luxe à traction sur les quatre roues



Range Rover



Garage Bering & Cie

Atelier et vitrine d'exposition :
Rue Fritz-Courvoisier 34
Téléphone (039) 22 24 80
La Chaux-de-Fonds

À VENDRE
Véhicule de direction

CX PALLAS

toutes options, peu roulé. Prix intéressant.
Tél. (039) 22 26 00, heures de bureau. 1125

AFFAIRES IMMOBILIÈRES



A VENDRE

Rue des Granges

petit immeuble locatif

comprenant 3 appartements de 2 chambres avec cuisine agencée, WC-douche, chauffage central général.

Parfait état d'entretien.
Possibilité de créer un appartement en duplex.

Prix de vente Fr. 228 000.-
Notice à disposition.

Pour visiter s'adresser à:

28-12189

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Garage et Carrosserie des Montagnes

avenue Léopold-Robert 107
tél. (039) 23 64 44
2300 La Chaux-de-Fonds

TOYOTA Celica 2000 GT LB

1979 - bleue - 35.000 km.
très belle occasion

LADA 1500 station-wagon

1979 - rouge - 23.000 km.
belle occasion 0712

APPARTEMENT À LOUER

A louer, rue du Chapeau Râblé

appartement

3 pièces, tout confort. Libre dès le 28 février.

Tél. (039) 26 64 17. 1037



À LOUER POUR TOUT DE SUITE

APPARTEMENTS

de 2 pièces, dans immeuble ancien rénové, chauffage central, salle de bain, rue du Temple-Allemand. 1144

STUDIO MEUBLÉ OU CHAMBRE MEUBLÉE

part aux WC et à la douche, rues de la Promenade, Neuve. 1145

PIGNON

de 2 pièces, dans immeuble ancien rénové, salle de bain, chauffage central, rue de la Paix. 1146

APPARTEMENTS

de 3½ et 5½ pièces, tout confort, rue Jardinière. 1147

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

À LOUER, rue de la Fiaz 38-40, tout de suite ou pour date à convenir:

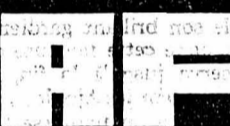
appartements de 3½ et de 4 pièces

avec cuisine, WC-bains et cave. Balcon. (WC séparés dans le 4 pièces).

Loyer mensuel de Fr. 465.- à Fr. 547.-, toutes charges comprises.

S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds, tél. (39) 23 54 33. 0485

DISCOUNT DU MARCHÉ



Comparez avant d'acheter

SOLDES

PROFITEZ, plus de 200 articles à des prix imbattables !

MACHINES À LAVER dès 648.-

LAVE-VAISSELLE dès 898.-

CUISINIÈRES dès 398.-

CONGÉLATEURS dès 328.-

FRIGOS dès 298.-

RABAIS JUSQU'À 50%

Vente autorisée du 15.1.81 au 4.2.81

Fornachon & Cie

Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 22 23 26

DEMANDES D'EMPLOIS

DAME

cherche travail à domicile, bureau, ou entreprendrait quelques heures de ménage.

Ecrire sous chiffre CM 1065 au bureau de L'Impartial. 1065

EMPLOYÉE DE BUREAU

ayant collaboré au service commercial et comme opératrice sur compospère IBM, cherche emploi à la demi-journée, le matin.

Faire offre sous chiffre ST 1024 au bureau de L'Impartial. 1024

MÉCANICIEN-ELECTRONICIEN

possédant CFC, cherche emploi.

Ecrire sous chiffre VB 1033 au bureau de L'Impartial. 1033



J. Held
Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 51
(sous les arcades)
Tél. (039) 23 39 55

A louer rue du Bois-Noir 39-41 tout de suite ou pour date à convenir

studios non meublés

Loyer mensuel charges comprises
Fr. 237.- 694

Tél. (039) 26 06 64

A louer

garage

jusqu'à fin mars, quartier Versoix.

Tél. (039) 23 06 26 heures des repas. 47522



Vous qui avez des problèmes. Intervention rapide et efficace.
GESTIFIN S.A.
021 / 932445
1083 Mézières

22- 2231

SOLDES GROS RABAIS

ARTISTES, PROFITEZ BEAUX-ARTS

- COULEURS POLYMER, en tube 30%
- COULEURS BLOCKPRINT, en tube 30%
- COULEURS AQUARELLE, en tube 30%
- COULEURS WACOFIN pour bois, en kg. 30%
- COULEURS DECORFIN pour bois, en carton 6 p. 25%
- Tous les autres articles, tels que chevalets, objets en bois, cahiers, peinture gouache, huile, etc... 20%

BRICOLEURS, PROFITEZ

- SPRAYS voiture et autres 20%
- POSTERS de tous genres 20%
- REVÊTEMENT plastic pour armoires 20%
- PONÇEUSES - PISTOLETS 10%

TAPISSERIE, beau choix de Fr. 6.- à Fr. 12.- le rouleau de 10 m.

AGRICULTEURS, PROFITEZ

VERNIS MACHINES, 42 couleurs
Fr. 11.- le kg. / Fr. 10.- par 5 kg.

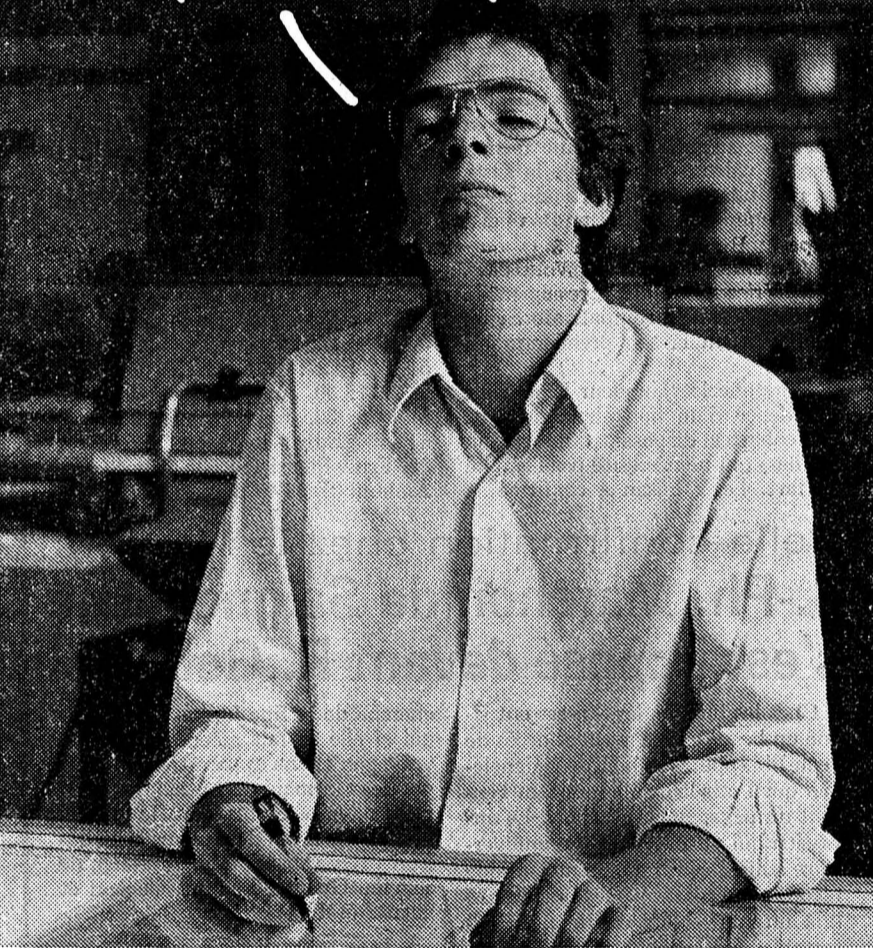


ARA COLOR

Balance 6 - La Chaux-de-Fonds

Vente autorisée par la Préfecture du 15.1. au 4.2.81

JE VIENS DE TERMINER UN NOUVEAU BESTSELLER RUDEMENT BIEN MONTÉ.



AIMERAIS-TU EN AVOIR UN ET DÉCOUVRIR COMMENT ON S'Y PREND POUR LE RÉALISER?

Savoir composer les mots tout en appréciant le sens du texte: voilà ce qui rend si intéressant et varié le métier de compositeur-typographe. Une profession riche d'une fière tradition qui, de nos jours, connaît un développement considérable en utilisant les techniques les plus modernes.

Jeune fille ou jeune homme: si tu aimes la lecture et les langues, voilà une tâche à la hauteur de tes ambitions et qui t'apportera de réelles satisfactions.

Commande donc notre coffret d'information contenant un bestseller et des informations détaillées relatives au métier de compositeur-typographe.

BON-INFO

Veillez m'envoyer le coffret d'information contenant

- la documentation sur le métier de compositeur-typographe,
- la documentation sur tous les métiers de la branche graphique,
- les adresses de ma région pour faire un stage dans une imprimerie,
- et le bestseller.

Nom _____

Rue _____

NPA/localité _____

Découper et envoyer à Monsieur Arnold Perrinjaquet,
Secrétariat de la Région 8 de l'Association suisse des arts graphiques ASAG,
Grand-Rue 33, Case postale 33, 2072 Saint-Blaise

Technics Hi-Fi

Prix et prestations exceptionnels

- 1 ampli 2 x 38 watts stéréo
- 1 tuner 3 ondes FM stéréo
- 1 tape-deck + dolby-métal-soft touch
- 1 pick-up direct drive
- 2 hauts-parleurs 3 voies
- 1 meuble rack

Prix indicatif Fr. 2263.-

Notre prix net, reprise déduite: Fr. **1798.-**

GRATIS: 1 casque Hi-Fi, valeur: Fr. 98.-

Grand choix de chaînes Hi-Fi de Fr. 995.- à Fr. 4200.-

1035

radio TV Hi-Fi Frésard Tél. 23 27 83
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de _____
dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 35.- - 6 mois: Fr. 66.50 - annuellement: Fr. 126.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

L'épreuve de saut du Brassus a tenu ses promesses

Record et victoire pour le Polonais Bobak
Le Chaux-de-Fonnier Placide Schmidiger (15e) meilleur Suisse

Un deuxième saut parfait, améliorant le record du tremplin de deux mètres, le Polonais Bobak s'est imposé sur le tremplin de la Chirurgienne, dans le cadre des épreuves du Brassus. Le Soviétique Piotr Sunin, qui avait peu avant égalisé le record, se retrouvait distancé de 16 points.



Le Polonais Bobak a battu le record du tremplin au saut spécial du Brassus, avec un bond de 103 mètres. (asl)

Le meilleur Suisse (préssumé) Hansjoerg Sumi a subi une nouvelle défaite avec sa 22e place. Il a été précédé par Placide Schmidiger (15e) et Georges-André Jaquière (20e). La deuxième manche a donné la possibi-

lité à presque tous les concurrents d'améliorer leurs longueurs de la première, malgré des chutes de neige continues qui amoindrissaient la visibilité. Bobak franchit 7 mètres de plus, Sumi 12. Sumi s'est contenté de bonds modestes à 84 et 86 m.

RÉSULTATS

1. Stanislaw Bobak (Pol), 243,5 points (96/103 m); 2. Piotr Sunin (URSS), 227,4 (89/101); 3. Vladimir Tchernaev (URSS), 224,0 (95/94); 4. Alois Lipburger (Aut), 223,1 (89/99); 5. Piotr Fijas (Pol), 222,5 (92/97); 6. Markku Reijonen (Fin) 220,8 (89/97); 7. Alexei Borovitin (URSS), 219,0 (91/93); 8. Willi Puerst (Aut), 218,9 (89/96); 9. Leonid Komarov (URSS), 217,6 (87/96); 10. Jan-Henrik Troen (Nor), 209,3 (88/93); 11. Henrik Tajner (Pol), 209,0; 12. Jan Lomiewski (Pol), 208,1; 13. Alfred Lengauer (Aut), 204,6; 14. Erkki Nykanen (Fin), 202,7; 15. PLACIDE SCHMIDIGER (S), 202,1 (86,5/94); 16. Patrice Dubiez (Fra), 201,9; 17. Pertti Savolainen (Fin), 200,4; 18. Laurenz Wegscheider (RFA), 198,9; 19. Lars Johanssen (Nor), 197,2; 20. Georges-André Jaquière (S), 193,8 (79/92). Puis: 22. Hansjoerg Sumi, 189,4 (84/86); 26. Pascal Reymond, 183,5 (87/87); 28. Olivier Schmid, 181,8 (84/82); 38. Roland Glas, 155,2 (79/73); 39. Fabrice Biazzi, 151,1 (78/75); 41. Roland Mullener, 148,1 (78/70); 42. Toni Berchten, 145,1 (69/79).

GRAND PRIX DES NATIONS, CLASSEMENT FINAL: 1. Pologne, 1324,9 points; 2. Autriche, 1309,8; 3. Finlande, 1287,3; 4. SUISSE, 1227,8.

Les relais ont confirmé les résultats de la veille

Les Suisses au second rang derrière la Norvège

Le relais 3 x 10 kilomètres des épreuves internationales nordiques du Brassus a confirmé les résultats enregistrés la veille dans le 15 kilomètres: la meilleure formation norvégienne, avec Per-Knut Aaland, Tore Gullen et le vainqueur de la course individuelle, Terje-Olav Sejm, s'est en effet nettement imposée battant d'une minute la première équipe suisse, composée de Alfred Schindler, Franz Renggli et Konrad Hallenbarter. Premier en piste, Aaland forgeait dès le premier relais la victoire de sa formation tandis que Hallenbarter, le meilleur suisse, prenait le meilleur sur le dernier relayeur de Norvège «2», Torhakon Holte, pour la deuxième place.

LES JUNIORS SUISSES HUITIÈMES

Les conditions n'étaient pas idéales, mais sensiblement meilleures tout de même que la veille. Il neigeait à nouveau légèrement et la température s'était rafraîchie, si bien que le fartage ne posait guère de problèmes. A noter que l'équipe soviétique aurait pu prétendre à un meilleur classement, sans l'indisposition de son premier homme, Sergei Chromov, lequel boucla les 10 kilomètres en dernière position. Vladimir Lukianov, meilleur temps absolu de la journée, et Alexandre Abisov remontèrent par la suite du 19e au 11e rang. Côté suisse enfin, à relever le bon comportement des juniors Marchon, Golay et Buchs, qui ont pris la huitième place. Côté neuchâtelois saluons la belle cinquième place de l'équipe suisse II avec le Loclois Mercier et le Sagnard Jacot.

RÉSULTATS

1. Norvège I (Per-Knut Aaland, Tore Gullen, Terje-Olav Sejm) 1 h. 32'45"9; 2. Suisse I (Alfred Schindler, Franz Ren-

- ggli, Konrad Hallenbarter) 1 h. 33'44"2; 3. Norvège II (John Nordby, Arne Vidar Olsen, Tor-Hakon Holte) 1 h. 33'53"0; 4. Suède (Larsgoeran Dahl, Larry Poromaa, Gunde Svan) 1 h. 34'21"9; 5. Suisse II (Francis Jacot, Heinz Gaehler, Roland Mercier) 1 h. 36'33"4; 6. France 1 h. 36'51"3; 7. RFA 1 h. 37'31"9; 8. Suisse VI (Jean-Philippe Marchon, Richard

- Golay, Emanuel Buchs) 1 h. 37'47"9; 9. Finlande 1 h. 38'07"1; 10. Italie 1 h. 38'42"2; 11. URSS 1 h. 38'56"9; 12. France 1 h. 39'12"8; 13. Suisse III (Markus Faehndrich, Jos Ambuhl, Andy Grunenfelder) 1 h. 39'58"0.

- Les meilleurs temps: 10 km: 1. Aaland 31'31"6; 2. Nordby 32'01"3; 3. Dahl 32'13"7; 4. Schindler 32'17"7; 5. Marchon 32'40"4; 20 km: 1. Gullen 30'53"1; 2. Renggli 31'02"4; 3. Olsen 31'19"2; 4. Promaa 31'20"8; 5. Abisov 31'27"6; 30 km: 1. Lukianov 29'56"4; 2. Sejm 30'21"2; 3. Hallenbarter 30'24"1; 4. Holte 30'32"5; 5. Svan 30'57"4; les positions après 20 km: 1. Norvège I; 2. Suisse I à 55"; 3. Norvège II même temps; 4. Suède à l'09"; 5. Suisse II à 2'10".

Succès du Norvégien Bruvold à La Lenk
Le Suisse Lustenberger est cinquième

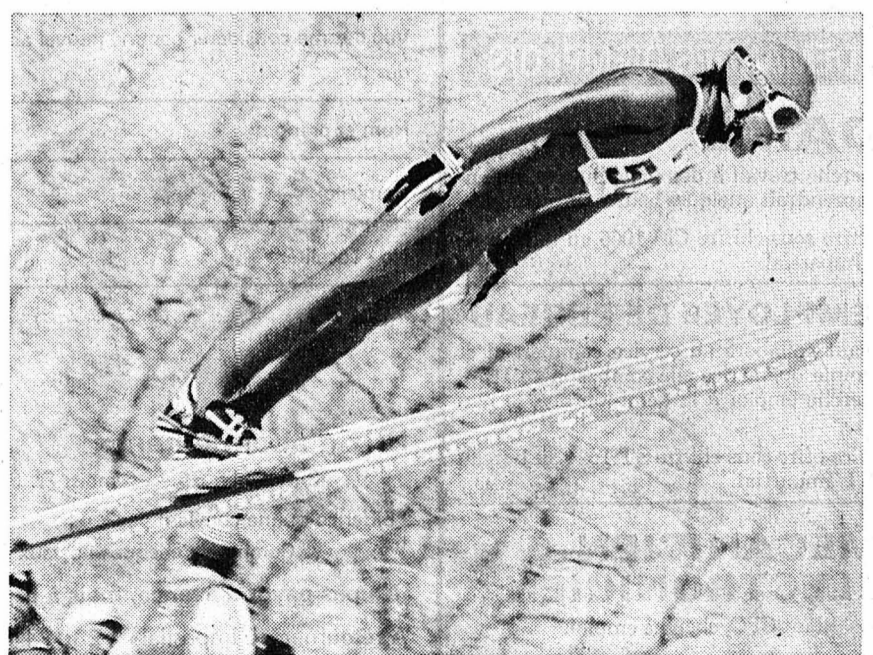
Profitant de la chute de ses adversaires Kerry Lynch et Urban Hettich, le jeune Norvégien Bjorn Bruvold (20 ans), a remporté le combiné international de La Lenk, à l'issue de l'épreuve de fond. Lynch et Hettich, emportés par leur élan dans le sprint final, se sont retrouvés à terre, faisant l'affaire de Bruvold, qui suivait de près les deux protagonistes. Troisième dans la compétition de saut, Bruvold a pleinement profité de la situation et a confirmé du même coup sa huitième place dans l'épreuve de Reit im Winkl.

vais fartage. Il se classait finalement au cinquième rang. Place qu'il occupait également dans l'épreuve de fond.

RÉSULTATS

- Combiné:** 1. Bjoern Bruvold (No) 408,98; 2. Kerry Lynch (USA) 408,45; 3. Urban Hettich (RFA) 408,30; 4. Hallsstein Boegseth (No) 394,80; 5. Karl Lustenberger (S) 384,44; 6. Hermann Weinbuch (RFA) 379,74; 7. Pat Ahearn (USA) 376,30; 8. Ernst Beetschen (S) 359,08; 9. Gary Crawford (USA) 352,53; 10. Toni Schmid (S) 336,14; puis 11. Walter Hurschler (S) 332,25; 12. Daniel Perret (S) 286,82.
- Juniors:** 1. Thomas Muller (RFA) 422,50; 2. Espen Andersen (No) 417,22; 3. Peter Giese (RFA) 403,94; **Francis Schneeberger (S) 345,86;** 5. Franck Salvi (F) 342,82.

La course d'endurance a cependant été remportée par son compatriote Hallstein Boegseth. Sa médiocre performance au saut lui barrait la route de la victoire, et il devait se contenter de la quatrième place. Le Lucernois Karl Lustenberger, sixième la veille, s'est plaint d'un mau-



Karl Lustenberger reste le meilleur spécialiste helvétique. (asl)

Le Norvégien Sejm s'est imposé
lors du fond 15 km. le samedi



Le Norvégien Sejm (à gauche) a battu de peu le Suisse Hallenbarter. (ASL)

Terje-Olav Sejm, un Norvégien de 24 ans qu'on ne plaçait pas parmi les favoris, a tiré le meilleur parti des conditions difficiles dans lesquelles s'est déroulée l'épreuve des 15 km. du Brassus: chutes de neige, vent violent, température de la neige et de l'air aux environs de zéro degré, tout a contribué à rendre les problèmes de fartage presque insolubles. Sejm ne s'en est pas préoccupé: en tête dès le premier temps intermédiaire, il a finalement triomphé avec une avance de 66 secondes sur le Haut-Valaisan Konrad Hallenbarter, le meilleur concurrent suisse actuellement.

Les organisateurs de la vallée de Joux, qui n'étaient déjà pas épargnés par les ennuis (les nombreuses absences avait considérablement affaibli le niveau de la participation) ont ainsi eu la malchance de voir leur épreuve se transformer en loterie, où tout dépendait du choix, judicieux ou non, du fartage. Seuls les Norvégiens, en effet, participaient avec une formation de valeur, obtenant de la sorte un résultat d'ensemble attendu, avec trois hommes dans les cinq premiers. Toutefois, Tore Gullen (4e) et Per-Knut Aaland (5e), plus expérimentés, étaient beaucoup plus favoris pour la victoire que leur compatriote Sejm, qui a obtenu là son premier grand succès.

Alors que le vainqueur bénéficiait d'évidence d'un bon choix de fart, Hallenbarter disposait d'un ski «à écailles» qui ne nécessite pas l'emploi de fart. Le Valaisan a confirmé sa

bonne condition, qui lui avait permis de terminer cinquième à Castelrotto. Il s'améliora au fil de la course, remontant de la 4e à la 2e place, mais ne put jamais menacer le Norvégien.

Les résultats sont certes à apprécier avec prudence, mais il apparaît que la hiérarchie, dans l'équipe helvétique, a été respectée. C'est ainsi que Renggli a pris le 8e rang, Hans Purro le 11e et que les autres ont concédé beaucoup de temps. Par ailleurs, Alfred Schindler et Heinz Gaehler ont abandonné.

Résultats

1. Terje-Olav Sejm (No) 46'23"5; 2. Konrad Hallenbarter (S) 47'29"3; 3. Larry Poromaa (Su) 47'53"6; 4. Tore Gullen (No) 48'08"8; 5. Per-Knut Aaland (No) 48'14"5; 6. Kaveli Leinonen (Fin) 48'18"5; 7. Valeri Yukianov (URSS) 48'28"1; 8. Franz Renggli (S) 48'38"5; 9. Alexandre Abisov (URSS) 48'54"6; 10. Paul Fargeix (Fr) 49'00"4; 11. Hans Purro (S) 49'40"6; 12. Lars-Goeran Dahl (Su) 49'48"9; 13. Gunde Svan (Su) 49'54"9; 14. Michel Thierry (Fr) 50'01"3. 15. Edi Hauser (S) 50'06"2. Puis: 18. Paul Grunenfelder (S) 50'29"7; 19. Francis Jacot (S) 50'35"4; 20. Denis Reichenbach (S) 50'46"1; 25. Markus Faehndrich (S) 51'11"2; 27. Roland Mercier (S) 51'22"7; 30. Andy Grunenfelder (S) 51'48"8; 32. Josef Grunenfelder (S) 51'54"8; Edgar Steinauer (S) 52'47"2; 38. Fritz Pfeuti (S) 53'55"9; 40. Jos Ambuhl (S) 53'45"8.

Belle confirmation chez les juniors
J.-Ph. Marchon de Saignelégier
s'est imposé devant R. Golay!

Chez les juniors, les Suisses ont signé un beau doublé avec le succès de Jean-Philippe Marchon de Saignelégier qui a pris le meilleur devant l'enfant du pays, Richard Golay. Le Jurassien qui va fêter son 19e anniversaire a ainsi confirmé, de magnifique façon, sa seconde place lors des 15 km. internationaux de Pejo. Incontestablement ce jeune élément est un réel espoir pour le ski de fond helvétique. Les skieurs du Giron jurassien ont d'ailleurs fait honneur à leur sélection avec la cinquième place de Daniel Sandoz, du Locle, et la 11e de son camarade de club Jean-Marc Drayer. Ces performances mettront un baume sur la déconvenue enregistrée chez les élites où Francis Jacot et Roland Mercier sont toujours à la re-

cherche de la fine forme. Une forme qui si elle se fait attendre n'en devrait pas moins apparaître dans une ou deux semaines. Le ski de fond n'est donc pas mort dans le Jura si l'on ajoute à ces deux noms ceux des frères Rey (abandon au Brassus), de Sylvian Guenat, Laurent Gacond et autre Rosat. (W)

Résultats

1. Jean-Philippe Marchon (S) 53'10"7; 2. Richard Golay (S) à 8"7; 3. Patrick File (Fr) à 11"; 4. Dominique Locatelli (Fr) à 32"; 5. Daniel Sandoz (S) à 57"; puis: 7. Emmanuel Buchs (S) à 1'59"; 8. Giachen Guidon (S) à 2'05"; 11. Jean-Marc Drayer (S) à 3'26"; 12. Kurt Faehndrich (S) à 3'43"; 13. Serge Luthi (S) à 3'51"

Les championnats suisses de ski-bob

Après leurs succès en descente, Lorenz Muller et Maria Flachsman-Breitenmoser ont également remporté au Rotenfluh-Holzegg (Schwytz) les titres nationaux en slalom géant. Le combiné n'a pu évidemment leur échapper.

Le vainqueur de la Coupe du monde 1980 a distancé son second, Ivo Williner, de trois secondes et demi, cependant que Maria Flachsman-Breitenmoser reléguait sa dauphine à... 23 secondes. - Résultats:

- Messieurs:** 1. Lorenz Muller (St-Gallenkappel) 2'36"34; 2. Ivo Williner (Granges) 2'39"82; 3. Felix Breitenmoser (Berne) 2'39"94; 4. Herbert Bloechlinger (Atzmaennig) 2'40"36; 5. Alfred Prachoinig (Schwytz) 2'41"01; 6. Albert Risi (Dallenwil) 2'41"44.
- Combiné descente-géant:** 1. Muller

- 4'33"99; 2. Prachoinig 4'40"30; 3. Risi 4'40"36.

Juniors: géant: 1. Rainer Prachoinig (Schwytz) 2'40"35. - **Combiné:** 1. Prachoinig.

Dames: 1. Maria Flachsman-Breitenmoser (Berne) 2'50"04; 2. Monica Panzera (Nara) 3'13"17; 3. Maya Hablutzel (Flaach) 3'22"10. - **Combiné:** 1. Flachsman-Breitenmoser 5'08"13; 2. Panzera 6'05"05.

Luge

La Coupe du monde

En l'absence des Allemands de l'Est et des Suédois, les Autrichiens et les Italiens se sont partagés les victoires dans l'épreuve de Coupe du monde de Olang. Avant l'ultime compétition qui aura lieu à fin février à Koenigsee, les Italiens Haspinger et Hildgartner occupent la tête du classement provisoire.

Voir autres informations sportives en page 19

Avez-vous gagné ?

Sport-toto
1 2 1 2 2 x 2 x 1 x 1 x 1

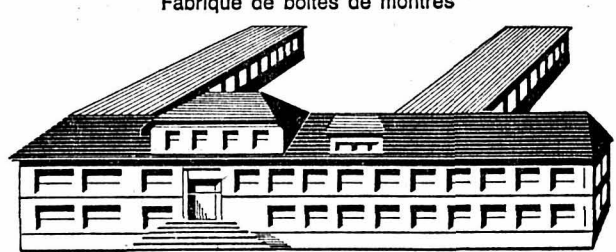
Toto-X
15 - 16 - 26 - 27 - 35 - 36
Numéro complémentaire: 34

Loterie à numéros
1 - 5 - 14 - 32 - 34 - 41
Numéro complémentaire: 31.

Pari-Trio
Ordre d'arrivée: 17 16 6.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique de boîtes de montres



Paul Ducommun S. A.
6, rue des Tilleuls Tél. (039) 23 22 08
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

engagerait tout de suite ou époque à convenir

un mécanicien-outilleur
pour la construction de posages divers

mécaniciens-faiseurs d'étampes
Faire offre ou se présenter sur rendez-vous.

0817

ELECTRONA

Fabrique des accumulateurs destinés à des applications diversifiées, des pièces en matières plastiques, des appareils de télécommunication.

Nous cherchons un

AGENT D'EXPLOITATION

Domaine d'activité :

- étude du temps de travail et du temps nécessaire à son accomplissement
- analyse des temps
- établissement des temps standard pour la fabrication
- surveillance et traitement des cartes de travail
- chronométrages, études de postes de travail.

Formation souhaitée :

A.S.E.T. ou équivalentes. Nous serions éventuellement en mesure de former une personne (base professionnelle technique) à cette activité.

Nous offrons un poste stable et intéressant, des travaux variés permettant une réelle autonomie dans le travail.

C'est volontiers que nous discuterons avec vous de cette activité et des conditions d'engagement attractives que nous offrons. Les personnes intéressées par ce poste sont priées de nous faire parvenir leurs offres de services ou de prendre contact avec nous par téléphone.

ELECTRONA Electrona SA
2017 Boudry
tél. (038) 44 21 21
interne 401 ou 25

87-239

ELECTRONA

Entreprise industrielle en pleine extension, située dans les Franches-Montagnes cherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

ayant quelques années de pratique dans l'industrie et une formation de base solide. Ce poste conviendrait à personne en mesure de prendre des responsabilités. Rémunération en fonction des capacités.

Faire offres écrites et détaillées à Fiduciaire J.-P. Erard, rue du Trésor 2, 2001 Neuchâtel.

28-198

APPARTEMENT À LOUER

A LOUER pour tout de suite ou date à convenir, Charrière 89

STUDIOS MEUBLÉS ET NON MEUBLÉS

avec cuisinette, WC-bain et cave. Loyer mensuel dès Fr. 231.- charges comprises.

S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33

0332

GECO

A LOUER

APPARTEMENT 3 1/2 pièces

Rue des Crêts, Tout confort, libre tout de suite ou à convenir.

Loyer: Fr. 548.- charges comprises.

Gérance GECO
Jaquet-Droz 58
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 11 14-15

28-12214

UNE PRÉSENCE ROMANDE
LAUSANNE • GENEVE
LA CHAUX-DE-FONDS • BULLE
NEUCHÂTEL • AIGLE

A LOUER RUE DU LOCLE 38

Pour le 1er avril 1981

MAGNIFIQUE APPARTEMENT
de 4 pièces, grand balcon, tout confort, prix Fr. 538.50, charges comprises.

MAGNIFIQUE APPARTEMENT
de 2 pièces, grand balcon, tout confort, prix Fr. 365.50, charges comprises.

Pour tout de suite ou à convenir

MAGNIFIQUE APPARTEMENT
de 2 pièces, grand balcon, tout confort, prix Fr. 377.50, avec charges.

Tél. (039) 26 78 16

0476

MOCO SA
MEUBLES EN GROS
Dans les locaux de l'ancienne fabrique de Meubles
La seule maison qui vend tout au prix de gros
2053 CERNIER (derrière le marché Diga)



SALON RUSTIQUE
Carcasse massive, obtainable en différent velours, exclusif chez Moco

Livré à domicile 1820.-

1760.-

GRAND CHOIX DE SALONS
FIN DE SÉRIES À DES PRIX SENSATIONNELS

EXPOSITION ET STOCK 10.000 m²



Ouvertures:
Lundi de 14 h. à 18 h. 30
Du mardi au vendredi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Tél. 038. 53 32 22

P grand parking

Grand feuilleton de «L'Impartial» 29

CAROLA SALISBURY
La mariée de décembre
roman
Editions Presses de la Cité, Paris
Droits de presse par Cosmopress, Genève

- Mrs Challis! m'écriai-je. Elle était donc restée en communication avec lui pendant toutes ces années?

- Sans aucun doute. Munie de l'adresse, Mme Raymond a pu suivre son «mari» jusqu'en Angleterre, jusqu'à St Gaves et nous savons ce qui en est résulté. Le père et le frère ignoraient encore la mort de Mme Raymond. Je leur ai annoncé la triste nouvelle. Après quoi, je les ai décidés sans peine à venir jusqu'ici pour le démasquer.

- Pendant la cérémonie de mariage!

- Il fallait le dénoncer publiquement, Miss et le surprendre à un moment où il ne serait pas sur ses gardes. Malheureusement, il a éventé le piège. J'aurais dû le prévoir. Il n'y avait personne sur le porche car le pasteur est arrivé en retard. Il a dû repérer les deux Français assis au premier rang où je les avais placés pour que l'effet soit plus spectaculaire.

- Et il est revenu aussitôt, dis-je en frissonnant. Il a voulu en finir avec moi avant de prendre la fuite. Il croyait que je vous avais aidé à préparer le guet-apens qui lui était destiné.

- Je ne vous aurais jamais fait courir le moindre risque, s'écria le sergent. D'après mon plan, il devait être arrêté et emmené avant même que vous n'atteigniez l'église.

- Quelle arrivée pour la mariée! dis-je avec mélancolie. Pauvre moi!

- Vous pensez bien que j'aurais empêché cette cérémonie tôt ou tard. Je vous jure par tout ce que j'ai de plus cher que je vous aurais évité cette union comme je l'aurais fait pour ma propre fille.

- Je vous crois, Sergent, déclarai-je. Je sais que ma sécurité vous tient à cœur.

Il regarda l'incendie d'un air sombre.

- Il est regrettable que vous vous soyez trouvée sur le chemin de cette brute, Miss. Une tragédie pareille aurait pu vous être épargnée. La seconde carrière du monstre était vouée à l'échec. Il avait laissé des traces trop visibles derrière lui. Il s'était trop vanté. Il avait commis trop d'erreurs. Sous l'identité de Martin Revesby, poète en renom, il devait être démasqué tôt ou tard.

- C'est possible, admis-je, mais il m'avait tout à fait convaincue. Je vois bien maintenant qu'il n'aurait jamais pu réaliser tous ses projets, devenir l'idole de la haute société comme Lord Byron, prendre Londres d'assaut. La brillante carrière universitaire du véritable Martin Revesby, les nombreux amis et relations qu'il avait dû se faire, à Oxford et partout empêchaient Saul Pendark de vivre ailleurs que dans un monde limité à la commune de St-Gawes et aux murs de Malmaynes.

- Exact, Miss. Parfaitement exact.

Il y eut un long silence qui fut brusquement rompu par des cris. Les hommes qui s'activaient près des pompes pointaient leur index en l'air et faisaient de grands gestes.

- Par tous les saints, Miss, s'écria mon compagnon. Regardez là-haut!

Je suivis la direction de son doigt. Sur le toit du bâtiment en flammes, deux silhouettes émergèrent d'une lucarne du grenier.

- Saul Pendark et sa mère! m'exclamai-je.

- Ils ont fui devant les flammes pendant tout ce temps, dit le sergent. Ils ont dû monter tant qu'ils l'ont pu. Et maintenant, ils sont réellement pris au piège.

Il ouvrit la portière de la voiture et sortit.

- Je vous en prie, ne bougez pas d'ici, dit-il.

Je le suivis. La nuit était tombée et la neige s'était arrêtée. Je n'entendais plus que le grondement de l'incendie, le sifflement des jets d'eau qui jaillissaient des tuyaux et le grincement de la pompe à main. Les voix s'étaient tuées. Chacun avait les yeux fixés sur les deux formes qui grimpaient sur l'arête du toit main dans la main, l'homme précédant la femme. Celle-ci glissa sur les ardoises couvertes de neige fondue. Un frémissement d'horreur parcourut la foule massée au-delà de la zone de lumière projetée par les flammes. Cependant, l'homme garda l'équilibre et se pencha pour aider sa compagne à se remettre sur ses pieds. Se tenant toujours par la main, ils poursuivirent leur périlleuse ascension jusqu'au sommet pointu de Malmaynes.

Je me trouvais à côté de la pompe à main. Deux hommes l'actionnaient avec énergie. Je reconnus Nick Pendennis et Edgar Portwell, l'infortuné fiancé d'Alice Witham. Tous deux avaient les yeux fixés sur les silhouettes perchées sur le toit.

- Vous n'avez pas de filet de secours? cria le sergent.

- Nous avons une solide couverture de toile prévue à cet effet, répondit un pompier, mais elle est inutile à une hauteur pareille d'autant plus qu'ils sont au-dessus du bord du toit. S'ils se laissaient tomber, rien ne garantirait qu'ils n'iraient pas s'écraser sur le sol.

- Je vois, je vois, grommela le sergent.

Quelques pas séparaient Saul Pendark de l'arête du toit qui se détachait contre le ciel comme la quille d'un navire de guerre retourné. Une main allongée, un pas de plus et l'ascension s'acheva. Un soupir de soulagement s'échappa de toutes les poitrines. Tel est l'instinct de l'être humain même à l'égard de l'inhumain.

C'est à ce moment que la fureur du feu parut se calmer. Peut-être n'était-ce qu'un ralentissement de l'incendie au rez-de-chaussée où tout, sauf les murs de pierre devait être complètement consumé. Il était possible aussi que les efforts des pompiers aient commencé à faire de l'effet. Quoi qu'il en soit, le terrible grondement des

flammes s'apaisa distinctement et même la chaleur intolérable que nous sentions à une distance considérable diminua ainsi que la lumière rouge qui éclairait le lieu du sinistre. Pour la première fois, les sauveteurs semblaient faire régresser les flammes.

Je levai les yeux en plissant les paupières. Saul Pendark et sa mère étaient installés sur l'arête du toit, l'une assise, l'autre debout, les bras croisés les jambes écartées, la tête droite, scrutant les ténèbres qui enveloppaient St Gaves, la baie, les promontoires, la mer immense et tout le monde qui s'étendait au-delà.

- «Sois maudit, Saul Pendark.»

Tous les regards convergèrent vers l'homme qui avait lancé ces mots. Le visage bouleversé par l'émotion, Edgar Portwell menaçait du poing la silhouette qui se profilait sur le toit.

- Puisse-tu brûler dans les flammes de l'enfer, pour le mal que tu as fait à mon Alice, hurla-t-il.

La réponse à cette terrible malédiction restera à jamais gravée dans ma mémoire. Dominant le grondement des flammes, un éclat de rire démentiel retentit dans la nuit. Je me bouchai les oreilles pour étouffer ce son. Au même moment, un vent violent souffla de la mer et je dus me retenuir à la roue de la pompe pour ne pas tomber.

Le vent furieux agit comme un soufflet sur l'incendie qui avait cédé du terrain, rallumant chaque particule en combustion. Une flamme blanche jaillit et s'éleva à travers la coque vide de la maison, dévorant tout: mansardes, toit, cheminées.

Quand le vent fut tombé, il ne restait que quatre murs.

La grande bâtisse était réduite à néant et, avec elle, la Bête de Malmaynes.

CHAPITRE 11

La neige avait fondu. Elle formait des traînées de boue noire sur les bords de la chaussée quand je traversai Truro pour rendre visite à Martin Revesby dans la clinique où il était hospitalisé.



Association
des agences de voyages
du canton de Neuchâtel
A.A.V.N.: GOTH, KUONI, MARTI, NATURAL, SBS Le Locle, et TCS

Dans moins de 6 mois les vacances horlogères LES BROCHURES ÉTÉ 1981 SONT ARRIVÉES

Faites vos réservations sans tarder auprès de votre agence de voyages
GOTH, KUONI, MARTI, NATURAL, SBS Le Locle, et TCS



SERVICE
ACOUSTIQUE

Durs d'oreilles ?

Pour tous vos problèmes, nous sommes à votre disposition.

Dernières nouveautés, appareils et lunettes acoustiques, bonne compréhension même dans le bruit, écoute naturelle. Essais gratuits.

Service après-vente, piles.

Renseignements et formalités auprès des assurances invalidité et AVS.

CONSULTATION AUDITIVE: MERCREDI 21 JANVIER, de 9 h. à 11 h. 45.
PHARMACIE DU VALLON, J. Voirel, Francillon 4, ST-IMIER. 28-182



La nouvelle Mitsubishi Galant break. Elle paraît aussi chère qu'elle devrait l'être.

Mitsubishi Galant 1600 GL break, 55,2 kW (75 CV/DIN),
153 km/h, Fr. 14 490.-;

Mitsubishi Galant 2000 GLX break, 75 kW (102 CV/
DIN), 170 km/h, Fr. 15 990.-.

Informations détaillées, démonstration et course d'essai
auprès du représentant Mitsubishi.

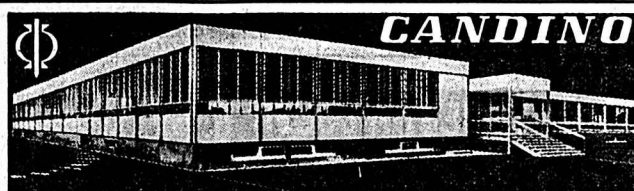
GARAGE DE L'OUEST

Av. Léopold-Robert 165
Tél. 039/23 50 85
LA CHAUX-DE-FONDS

SILENCE.
PUISSANCE.
MITSUBISHI

SERVICE LOCATION LOUE-MOI

OFFRES D'EMPLOIS



Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

EMPLOYÉE DE BUREAU

qualifiée, apte à travailler de façon indépendante, pour notre département de pièces de rechange, gestion du stock de montres ainsi que pour exécuter la correspondance.

Nous demandons:

- langue française avec connaissances d'allemand
- bonne dactylographie
- conception facile
- connaissance de l'horlogerie

Nous offrons:

- travail intéressant et varié
- indépendance après formation approfondie

C'est avec plaisir que nous attendons votre offre accompagnée d'un curriculum vitae, des copies de certificats et d'une photo.

CANDINO WATCH CO. LTD, fabrique d'horlogerie
92, quai du Bas, 2500 Bienne, tél. (032) 23 78 38 06-1213

Entreprise du Locle, cherche

MÉCANICIENS

pour la réalisation d'éléments d'automatisation et d'automates d'assemblage et d'usinage

OUVRIERS

sur machines-outils.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffre AE 1201 au bureau de L'Impartial.



Les Fabriques
d'Assortiments Réunies SA

Notre division FARCO, spécialisée dans la fabrication d'équipements d'automatisation à commandes électroniques, cherche pour compléter son équipe de production

mécanicien-outilleur mécanicien CFC opérateur sur machine à pointer rectifieur

Nous offrons :

- des conditions de travail intéressantes avec prestations sociales d'une grande entreprise
- des locaux et installations modernes, ainsi que l'horaire variable.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres à

Division FARCO, service du personnel
29, rue Girardet, 2400 LE LOCLE 28-12103



FABRIQUE DE BOÎTES OR

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

ACHEVEURS SOUDEURS TOURNEURS POLISSEURS

Faire offres ou se présenter rue Daniel-JeanRichard 15,
téléphone 039/23 29 30

1064

Une femme aimable m'accueillit dans le hall. C'était Mrs Giles, la propriétaire de l'établissement. Je reconnus près d'elle le médecin, le chirurgien qui avait soigné Nick Pendennis après l'accident provoqué par le taureau.

- Bonjour, Miss Carew, s'écria le médecin avec un sourire cordial. Vous venez voir notre malade, je suppose. Eh bien, je suis heureux de vous informer que, malgré la gravité du choc, Mr Revesby est en bonne voie de guérison.

- C'est un excellent patient, dit Mrs Giles, et tellement Courtois.

- Derrière son masque de jovialité, le docteur Arthur cachait une vive curiosité. Quant à Mrs Giles, elle ne se donnait pas la peine de dissimuler la sienne. Elle ne me lâchait pas du regard. N'étais-je pas en effet la tragique créature qui avait failli épouser un monstre possédé par la folie du meurtre ? Une semaine s'était écoulée et la nouvelle de la fin de Saul Pendark créait une atmosphère d'émotion intense dans tout le comté. Dans la paisible hostellerie de Truro où je m'étais réfugiée, c'était à qui se précipiterait pour apporter les plats dans l'appartement où je me faisais servir mes repas. Je n'avais pas eu le courage de m'installer dans la salle à manger. J'étais devenue célèbre et je le déplorais mais je n'avais aucune possibilité d'éviter cette notoriété dont je me serais volontiers passée. J'aspirais à m'éloigner de Malmaynes, mais je ne pouvais me résoudre à partir. Quelque chose me retenait à Truro où j'attendais depuis une semaine que Martin Revesby soit en état de recevoir sa première visite.

- Son moral est-il bon ? demandai-je, consciente de l'absurdité de ma question mais cherchant n'importe quel moyen pour rompre ce silence embarrassant, pour les forcer à détourner leurs regards de ma personne.

- Oh, excellent, déclara vivement Mrs Giles, soulagée d'avoir un mot à dire. Il nous fait tous rire. Il est si spirituel et quelle personnalité !

- Compte tenu des rigueurs de son incarcération, il a conservé un équilibre remarquable, in-

tervenant le docteur Arthur. Très remarquable en vérité !

«Son incarcération». J'avais calculé que le captif de Malmaynes était resté enfermé dans la mansarde pendant plus de quatre mois. En effet, la lettre datée de Bruxelles avait dû être écrite peu de temps avant son départ pour l'Angleterre. Et pendant tout ce temps, quel espoir d'évasion avait-il pu nourrir tant que Saul Pendark était encore en liberté ?

- Voulez-vous me suivre, Miss Carew, dit Mrs Giles sans doute déçue de voir que je m'abstenais de commenter la remarque du médecin.

Elle me précéda dans un corridor au parquet bien ciré et monta un escalier. Elle frappa à une porte du second étage, l'ouvrit et s'effaça pour me laisser passer. J'attendis qu'elle l'eût refermée sur moi pour regarder Martin Revesby et voir enfin le genre d'homme qu'était le poète.

- On est bien chez soi, n'est-ce pas, mon petit ? dit oncle Gervase. Je suis bien heureux que tu sois de retour.

- Moi aussi je suis contente de me retrouver ici, mon oncle, dis-je et je vois avec plaisir que vous vous portez très bien.

Il haussa les épaules.

- Mon excellent médecin m'a placé devant une alternative dont la logique n'a pas échappé à un juriste: «Enterrez la bouteille ou c'est la bouteille qui vous enterrera.» Je n'ai pas bu une goutte d'alcool depuis un mois. Cependant, je te tromperais si je te donnais l'impression que le moral est aussi bon que le physique.

Nous prenions notre petit déjeuner. J'étais arrivée la veille, tard dans la soirée. Assise à ma place habituelle, je me servais une tasse de café. Oncle Gervase mangeait des œufs sur le plat et des crêpes au sarrasin avec toutes les apparences de la satisfaction. J'apercevais par la fenêtre une barque de pêche qui contournait la petite jetée du port. Une multitude de mouettes tournoyait au-dessus de l'eau. J'étais chez moi et je me sentais étrangement heureuse et calme.

- Et la veuve ? demandai-je.

- Nous avons été douloureusement déçus, le capitaine et moi, répondit mon oncle. Alors qu'elle semblait nous mettre tous les deux à l'épreuve pour savoir lequel lui conviendrait le mieux comme mari, elle chassait un autre gibier, la rosse. Nous avons appris que, depuis un an, elle poursuivait le Lord-Lieutenant de Cornouailles, pas moins. Enfin, elle lui a permis de l'attraper. Ils doivent se marier à Noël.

- Quel soulagement pour le capitaine Arbuthnot et pour vous, mon oncle, dis-je en souriant.

- L'excitation de la lutte nous manquera et l'intérêt du jeu, car nous trouvions amusant de chercher à savoir lequel de nous était la proie la plus convoitée.

Il repoussa son assiette vide et s'essuya les lèvres avec sa serviette.

- Mais revenons-en à un sujet plus sérieux, reprit-il. Tu as subi une terrible expérience, mon pauvre petit.

- A Truro, les gens me regardaient comme une bête curieuse; c'est bizarre, mon oncle, mais c'est ce qui me tourmente le plus. J'espère qu'ils n'en feront pas autant à Poltewan.

- Je crains bien que si, d'autant plus qu'ils t'ont connue avant ces événements tragiques. Il faut que tu te fasses une raison. Console-toi en pensant que tout passe. Et maintenant, si tu veux bien me remplir ma tasse, je te serai reconnaissant de me donner une version plus détaillée de ton bref compte rendu d'hier soir.

- Bien sûr, répondis-je.

Il fallait absolument que je me confie à quelqu'un et je ne pouvais trouver un meilleur confident que le sage vieillard assis en face de moi.

- Je te fais grâce du récit de l'incendie. Je l'ai lu une vingtaine de fois dans tous les journaux qui paraissent. Raconte ce qui s'est passé après. Tu as fait la connaissance du véritable Revesby. A quoi ressemble-t-il ?

Décrire Martin Revesby ? Comment commencer ? Je revis en pensée la chambre de la clinique. L'homme assis dans le fauteuil à haut dossier. Le

visage qui se profilait sur l'arrière-plan de la fenêtre aux stores baissés.

- Aussi différent de Saul Pendark qu'il est possible de l'être, dis-je.

Oncle Gervase hochait la tête.

- Ce n'est pas étonnant vu que l'un était un fou dangereux et l'autre un intellectuel, diplômé de l'université. Il est vrai que j'ai connu des intellectuels passablement cinglés. Mais continue.

- Et pourtant, bien qu'il soit totalement différent de Saul Pendark, celui-ci lui ressemblait étrangement. Je le lui ai dit et il m'a expliqué pourquoi: ils se voyaient constamment. Le géolier rendait visite à son prisonnier tous les jours et ils se parlaient pendant des heures. Il s'était forgé entre eux un lien bizarre, une sorte de haine mêlée d'affection.

- Le phénomène n'est pas anormal. Dans les établissements pénitentiaires, le gardien éprouve souvent une affection quasi paternelle pour l'un ou l'autre de ses détenus tout en lui manifestant le plus profond mépris. Inversement, le prisonnier, bien qu'il continue à détester le géolier, se met presque à l'aimer et guette son approche le cœur battant.

- C'est ce qui se passait à Malmaynes. Martin Revesby s'était mis à admirer Saul Pendark. Il le trouvait extrêmement intelligent et doué d'une aptitude surprenante à assimiler les connaissances, les idées, les concepts poétiques. Il lui avait raconté l'histoire de sa vie: ses luttes, ses succès scolaires, sa détermination de devenir un grand poète. Saul absorbait tout. Peu à peu, sans que Martin en prenne conscience, Saul s'était mis dans la peau du personnage qu'il prétendait être. J'ai dit à Martin: «J'ai rencontré l'homme qui jouait le rôle de Martin Revesby et je l'ai cru réel, mais c'était une marionnette. Maintenant, je sens que j'ai rencontré le metteur en scène, celui qui tirait les ficelles.

- Mais comment l'enlèvement s'est-il accompli ? Tu m'as laissé entendre, hier soir, qu'ils s'étaient rencontrés pour la première fois à Bruxelles. (à suivre)

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

«Jeu de massacre» lors de la descente à Kitzbuhel Podborski, la passe de trois devant Muller Franz Heinzer, huitième, une révélation helvétique

Une année après Ken Read, Steve Podborsky a donné au Canada sa deuxième victoire sur la célèbre Streif de Kitzbuhel: vainqueur à Saint-Moritz et à Garmisch-Partenkirchen, le Canadien (23 ans) a en effet fêté son troisième succès consécutivement au niveau de la Coupe du monde. Il a également démontré qu'il faisait désormais bel et bien partie des «grands» de la spécialité en maîtrisant à merveille les multiples pièges de cette piste du Hahnenkamm, sur laquelle la moindre erreur se paye au prix fort. Comme à Garmisch, Steve Podborsky a battu Peter Muller. Il a cette fois devancé le Suisse de 40 centièmes de seconde. Quant aux Autrichiens, devant leur public, ils ont dû se contenter de la troisième place de Peter Wirnsberger, battu lui de 98 centièmes de seconde. Derrière ces trois coureurs, les écarts sont particulièrement impressionnants: ainsi Herbert Plank, quatrième, se trouve-t-il déjà distancé de plus de deux secondes par l'intraitable Steve Podborsky (2'03).vc

FRANZ HEINZER ÉTONNANT

Si Peter Muller a de nouveau flirté avec le succès, une autre belle satisfaction a été enregistrée dans le camp suisse. Par son apparition en Coupe du monde, le jeune Schwyzois Franz Heinzer (dossard No 45), gagnant de deux descentes de Coupe d'Europe récemment à Dimigal (Oberland bernois), a confirmé tout son talent en terminant à la huitième place. Pour une première course au plus haut niveau sur la piste la plus difficile au monde, le résultat est particulièrement encourageant. Un autre Suisse a marqué des points, Urs Raeber (13e) tandis que Conradin Cathomen et Toni Burgler terminaient parmi les vingt premiers de cette descente qui aura fait des coupes sombres parmi les 59 concurrents qui y ont participé.

La «Streif» avec notamment ses passages-clé de la «Mausfalle», du «Steilhang» et du «Hausbergkante», avec encore une visibilité légèrement réduite, avec enfin une piste que les organisateurs avaient eu bien de la peine à préparer convenablement, se montra impitoyable pour nombre de descendeurs. C'est ainsi que vingt chutes – soit le tiers des concurrents au départ – ont été enregistrées, parmi lesquelles celles de Pfaffenbichler, d'Erwin, d'Enn, de Krizaj, de Bartelski, de Makeiev, de Powell, de Gilhooly, de Muffat et des Suisses Meli et Vesti. Quant au huitième coureur helvétique engagé, Werner Spoerri, il dut renoncer à s'aligner après avoir chuté deux heures avant la course lors du dernier entraînement chronométré qui n'avait pu être organisé la veille en raison de la tempête.

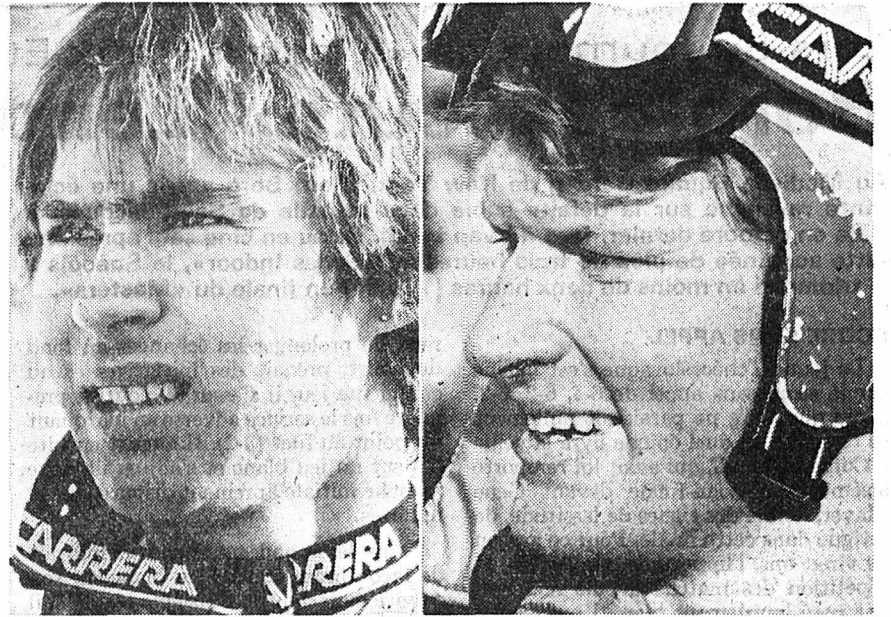
Résultats

1. Steve Podborsky (Can) 2'03"76 (102,10 kmh); 2. Peter Muller (S) à 0"40; 3. Peter Wirnsberger (Aut) à 0"98; 4. Herbert Plank (It) à 2"03; 5. Harti Weirather (Aut) à 2"07; 6. Helmut Hoeflehner (Aut) et Giuliano Giardini (It) à 2"34; 8. Franz Heinzer (S) à

2"37; 9. Phil Mahre (EU) à 2"93; 10. Werner Grissmann (Aut) à 3"47; 11. Sepp Walcher (Aut) à 3"53; 12. Valeri Tsyganov (URSS) 3"56; 13. Urs Raeber (S) à 3"67; 14. Gérard Rambaud (Fr) à 4"07; 15. Siegfried Kerschbaum (It) à 4"10. Puis: 18. Conradin Cathomen (S) à 4"30; 19. Toni Burgler (S) à 4"52.

Combiné slalom d'Oberstaufen - descente de Kitzbuhel: 1. Phil Mahre (EU) 27,59 p.; 2. Steve Mahre (EU) 50,59; 3. Ingemar Stenmark (Su) 64,92; 4. Bohumir Zeman (Tch) 70,11; 5. Valeri Tsyganov (URSS) 100,34.

Coupe du monde de descente (6 courses): 1. Podborski 105 (6); 2. Muller 95; 3. Weirather 81; 4. Spiess 56; 5. Wirnsberger 44.



Podborski (à gauche) a battu Muller de 40 centièmes (asl)

Nouvel exploit suédois lors du slalom spécial de Kitzbuhel Neuvième de la première manche, Stenmark triomphe

Ingemar Stenmark ne connaît pas de limite. Il l'a prouvé une nouvelle fois en remportant le slalom spécial de Coupe du monde à Kitzbuhel. En véritable jongleur de piquets, le champion de Taernaby a réussi un fulgurant retour à la faveur d'une seconde manche époustouflante, qui a bien vite fait oublier sa neuvième place du premier tracé. Le Suédois s'est imposé devant le Soviétique Vladimir Andreiev, l'Aurichien Christian Orlainsky, l'Italien Roberto Grigis et le Suisse Joël Gaspoz. Stenmark a ainsi prouvé qu'il avait bien digéré la descente de la Streif de la veille, qui lui avait permis de se classer troisième du combiné Kitzbuhel-Oberstaufen.

«Vikings». La victoire de Stenmark a été parachèvee par la sixième place de Stig Strand, la septième du surprenant Lars-Goeran Halvarsson et encore la quatorzième de Bengt Fjaellberg. La poussée des jeunes Scandinaves, des Soviétiques commence sérieusement à inquiéter les nations alpines. Côté suisse, Joël Gaspoz, en dépit d'une modeste première manche, a confirmé son talent de technicien, tout comme Kurt Gubser, qui réussissait un beau retour à la dixième place, alors que Martial Donnet et Walter Sonderegger se sont montrés plus modestes.

Résultats

1. Ingemar Stenmark (Su) 100"47 (52"61 + 47"86); 2. Vladimir Andreiev (URSS) 101"12 (52"14 + 48"98); 3. Christian Orlainsky (Aut) 101"34 (52"46 + 48"88); 4. Roberto Grigis (It) 101"46 (52"32 + 49"14); 5. Joël Gaspoz (S) 101"74 (52"77 + 48"97); 6. Stig Strand (Su) 101"83; 7. Lars-Goeran Halvarsson (Su) 101"87; 8. John Buxman (EU) 102"31; 9. Alexandre Zhirov (EU) 102"37; 10. Kurt Gubser (S) 102"54 (53"33 + 49"21); 11. Mark Girardelli (Lux) 102"55; 12. Jozse Kuralt (You) 102"64; 13. Toshihiro Kaiwa (Jap) et Bengt Fjaellberg (Su) 102"76; 15. Helmut Gstrein (Aut) 102"80. Puis: 24. Martial Donnet (S) 104"69 (54"35 + 50"34); 26. Walter Sonderegger (S) 105"06 (54"70 + 50"36).

Combiné du Hahnenkamm: 1. Bohumir Zeman (Tch) 55,02; 2. Stenmark 64,76; 3. Michael Veith (RFA) 125,18; 4. Shinya Chiba (Jap) 138,64.

LA COUPE DU MONDE

Messieurs: 1. Peter Muller (S) 140; 2. Ingemar Stenmark (Su) 135; 3. Phil Mahre (EU) 125; 4. Steve Podborski (Can) 105; 5. Andreas Wenzel (Lie) 82. – Slalom (4 épreuves): 1. Stenmark 70; 2. Paul Frommelt (Lie) 60; 3. Steve Mahre 40; 4. Bojan Krizal, Orlainsky et Stig Strand (Su) 31. – Par nations: 1. Suisse 767 (358 + 409); 2. Autriche 725 (559 + 166); 3. Etats-Unis 517 (252 + 265); 4. Italie 368 (179 + 189); 5. France 299 (18 + 281).

Annulation à Crans-Montana

La descente féminine de Coupe du monde, qui devait avoir lieu hier à Crans-Montana, a été annulée en raison des conditions atmosphériques. Il neige, en effet, depuis trois jours sur le Haut-Plateau valaisan. Dans ces conditions, le jury a décidé de reporter à lundi la descente alors que le slalom spécial comptant pour un combiné de Coupe du monde a été maintenu à mardi. En revanche, la deuxième descente prévue à Crans-Montana en remplacement de celle de Pfronten a été annulée, les skieuses devant se rendre de Crans-Montana à Haute-Nendaz, de l'autre côté de la vallée, pour y disputer jeudi un slalom géant de Coupe du monde.

Sous une forte chute de neige, les descendeuses ont tout de même pu effectuer hier un ultime entraînement chronométré. Comme vendredi, le meilleur temps a été réussi par la Suisse Doris De Agostini. Quant à Marie-Thérèse Nadig, elle a signé le sixième «chrono» mais il ne faut pas attacher trop d'importance aux temps réussis dans ces conditions. Les meilleurs temps de l'ultime entraînement chronométré:

1. Doris De Agostini (S) 1'49"24; 2. Cindy Oak (EU) 1'49"27; 3. Holly Flanders (EU) 1'49"38; 4. Jana Soltsova (Tch) 1'49"81; 5. Hanni Wenzel (Lie) 1'49"94; 6. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'50"03.

Voir autres informations sportives en page 20

Fin de saison pour Spoerri

Victime d'une chute lors de l'ultime entraînement organisé deux heures avant la descente de Kitzbuhel, le Suisse Werner Spoerri s'est blessé au genou droit. Déjà opéré à deux reprises du genou gauche en raison de blessures, Spoerri devra subir une nouvelle intervention chirurgicale ce jour à Zurich. Par ailleurs, sur la vingtaine de coureurs victimes de chutes en course, seul l'Italien Danilo Sbardolotto a dû être hospitalisé, souffrant d'une luxation de l'épaule. Les autres s'en sont tirés indemnes.

STENMARK A TENU SON PARI!

Cette descente du Hahnenkamm aura par ailleurs également été marquée par une «première» insolite réussie par le Suédois Ingemar Stenmark. Ce dernier a tenu son pari. Il a certes terminé dans les profondeurs du classement, à près de onze secondes du vainqueur Podborsky, mais il n'en a pas moins décroché la troisième place du classement combiné avec le slalom spécial d'Oberstaufen. Stenmark a récolté ainsi quinze points qui pourraient se montrer décisifs à l'heure des comptes de fin de saison.

La victoire dans ce combiné est revenue à l'Américain Phil Mahre, surprenant neuvième sur la «Streif», lequel a devancé son frère Steve. Du même coup, Phil Mahre a fait un nouveau bond en avant au classement général de la Coupe du monde, où il ne compte plus désormais que quinze points de retard sur Peter Muller. Un handicap qu'il semble en mesure de combler dimanche déjà à l'occasion du slalom spécial de Kitzbuhel. Quant à Podborsky, il a pris aux dépens de Muller une sérieuse option sur la victoire finale en Coupe du monde de descente.

Succès autrichien en Coupe d'Europe

Battue d'un centième de seconde la veille dans le slalom géant, l'Autrichienne Anni Kronbichler a pris sa revanche samedi en remportant le slalom spécial de Coupe d'Europe de Ramsau. Anni Kronbichler a devant ses compatriotes Roswitha Steiner et Claudia Riedl tandis que la meilleure Suissesse, Brigitte Oertli, terminait au huitième rang. Cela lui a d'ailleurs permis de remporter le combiné de Coupe d'Europe établi en tenant compte de la descente de Valsoldana et de ce slalom spécial de Ramsau. Cinq autres Suisses ont marqué des points dans ce combiné au terme duquel Brigitte Oertli a repris la première place de la Coupe d'Europe féminine.

Slalom spécial féminin de Ramsau: 1. Anni Kronbichler (Aut), 1'28"54; 2. Roswitha Steiner (Aut), 1'28"60; 3. Claudia Riedl (Aut), 1'28"86; 4. Ann Melander (Su), 1'29"01; 5. Karin Buder (Aut), 1'29"08; 6. Rosi Aschenwald (Aut), 1'29"16; 7. Karine Hesle (No), 1'29"21; 8. Brigitte Oertli (S), 1'29"35;

9. Bente Dahlum (No), 1'29"70; 10. Elisabeth Warter (Aut), 1'29"97.

Combiné descente de Valsoldana/slalom de Ramsau: 1. Brigitte Oertli (S), 14,21 points; 2. Diana Haight (Can), 28,56; 3. Corinne Eugster (S), 51,68; 4. Vreni Hummel (S), 59,88; 5. Paola Tonioli (It), 68,44.

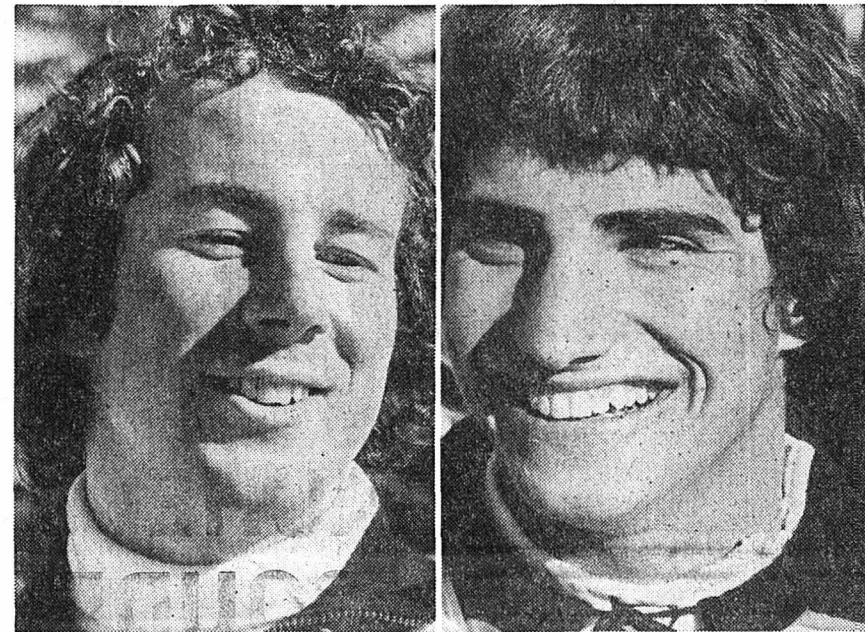
Coupe d'Europe féminine: 1. Brigitte Oertli (S), 118 points; 2. Diana Haight (Can), 116; 3. Gabi Weber (Aut), 90; 4. Florence Monnard (S), 72; 5. Blanca Fernandez (Est), 71. – Slalom: 1. Francesca Fasoli (It), 26 points; 2. Anni Kronbichler (Aut), 25; 3. Wilma Valt (It) et Roswitha Steiner (Aut), 20; 5. Brigitte Oertli (S), 18. – Combiné: 1. Diana Haight (Can) et Florence Monnard (S), 40 points; 3. Gabi Weber (Aut), 36; 4. Vreni Hummel (S), 29; 5. Brigitte Oertli (S), 27.

Le Suisse Mahrer gagne en descente

Franz Heinzer parti briller en Coupe du monde, la relève a été prise en Coupe d'Europe par le Grison Daniel Mahrer, qui a remporté la seconde descente de Meribel, précédant de 13 centièmes l'Autrichien Ernst Riedelsperger, lui-même suivi à un centième par son compatriote Otto Peer. Deux autres Suisses, Bernhard Fahner (5e) et Albert Bucher (10e) ont marqué des points dans cette épreuve où l'on ne trouve pas trace dans les quinze premiers du vainqueur de la veille, l'Italien Schmalzl. Résultats:

1. Daniel Mahrer (S), 1'46"84; 2. Ernst Riedelsperger (Aut), 1'46"97; 3. Otto Peer (Aut), 1'46"98; 4. Oskar Delago (It), 1'47"30; 5. Bernhard Fahner (S), 1'47"44; 6. Bernhard Flascherberger (Aut), 1'47"55; 7. Philippe Verneret (Fra), 1'47"67; 8. Gary Athans (Can), 1'47"82; 9. Gunther Fracaro (Aut), 1'47"91; 10. Albert Bucher (S), 1'48"08.

Classement général de la Coupe d'Europe masculine: 1. Riedelsperger, 62 points; 2. Franz Heinzer (S), 60; 3. Mahrer, 44. Descente: 1. Riedelsperger, 62 points; 2. Heinzer, 50; 3. Mahrer, 44.



Deux hommes contents. A gauche, le Suédois Stenmark et le Suisse Gaspoz. (asl)

UN SURPRENANT AUTRICHIEN

Parti avec le dossard numéro 26, l'Autrichien Franz Gruber avait causé la surprise du matin, en ravissant la première place au Soviétique Andreiev, qui avait ouvert l'épreuve. Cette première manche, qui s'est disputée dans des conditions idéales et sur une neige glacée qui résistait aux nombreux passages des concurrents, avait d'ailleurs débouché sur plusieurs surprises. Si Gruber et Andreiev n'étaient pas des inconnus, il en allait autrement du Japonais Toshihiro Kaiwa, troisième, de l'Italien Roberto Grigis, quatrième, et de l'Américain John Buxman, cinquième.

Stenmark n'avait obtenu que le neuvième chrono, devant le détenteur de la Coupe du monde, le Liechtensteinois Andreas Wenzel, le Suédois Lars Halvarsson et le Valaisan Joël Gaspoz, qui sauvait l'honneur de la délégation suisse, en l'absence du Fribourgeois Jacques Luthi, qui se remettement de son opération au mollet. Gubser ne réussissait que le 21e temps, alors que Donnet terminait 33e et Sonderegger 35e.

LE SUÉDOIS EN DÉMONSTRATION

Stenmark, et dans une moindre mesure Stig Strand et Joël Gaspoz, s'est fait l'auteur d'un second parcours irréprochable. On connaissait son talent, mais sa nouvelle démonstration a été une merveille du genre. Au poste de chronométrage intermédiaire, le Suédois avait presque totalement refait son retard sur Andreiev, qui menait alors au classement provisoire, après la courte apparition de Franz Gubser, vedette le temps d'une manche, la seconde partie du parcours n'était plus qu'une formalité pour le «Monégasque», qui empochait les 25 points de la victoire. Le Zurichois Peter Muller reste toujours leader de la Coupe du monde, mais son avance fond comme neige au soleil. Le Suédois revient à cinq points du champion d'Adliswil. Il dépasse du même coup l'Américain Phil Mahre, prématurément éliminé à Kitzbuhel.

AVEC LES SUISSES

Il n'est pas exagéré de dire que cette journée s'est déroulée sous le signe des

Le ski-sandwich: un sport qui monte!



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Lors du tournoi des «Masters» aux Etats-Unis Borg «exécute» Lendl en finale

Au Madison Square Garden de New York, Bjorn Borg a pris une éclatante revanche sur la défaite subie dans la halle de Saint-Jacques, à Bâle en octobre dernier, face à Yvan Lendl. Battu en cinq sets après une lutte acharnée de plus de trois heures au «Swiss Indoor», le Suédois a triomphé en moins de deux heures (1 h. 57) en finale du «Masters».

SCORE SANS APPEL

Le jeune Tchécoslovaque s'est incliné sur le score sans appel de 6-4, 6-2, 6-2. Alors que Borg ne paraissait nullement se ressentir du duel épique livré la veille à Connors, Lendl, qui avait lui remporté aisément sa demi-finale devant Gene Mayer, donna des signes de lassitude, de fatigue dans cette finale. Pour ce garçon de vingt ans, l'importance de l'enjeu, la répétition des matchs depuis mercredi ont pesé lourdement hier. Il paya aussi la note d'une année 1980 riche en exploits mais aussi éprouvante par la multiplicité des tournois auxquels il participa.

L'ILLUSION DU PREMIER SET

Dans la première manche, Lendl, le visage tendu, le regard rivé sur la balle, semblait en mesure de tenir tête à son prestigieux rival. Bjorn Borg, peu dési-

reux de prolonger les échanges au fond du court, prenait des initiatives et au cinquième jeu, il s'assura pour la première fois le service adverse en marquant un point au filet (3-2). Il menait ensuite 5-3 sur un jeu blanc et s'adjugeait cette manche initiale à peine disputée en 49 minutes.

Dans le second set, Lendl démarrait de façon prometteuse: jeu blanc sur son service mais dans le troisième jeu déjà, il perdait son engagement. Un passing de revers acrobatique de Borg causait sa perte. Le Suédois prenait une nouvelle fois le service de Lendl à 4-1 en décochant des coups gagnants sous des angles impossibles. Désorienté, le Tchécoslovaque se retrouvait mené 5-1, retardait l'échéance en revenant à 5-2 sur un jeu blanc. Maître de son sujet, Borg assurait le gain du set au huitième jeu en 31 minutes.

pourtant vainqueur en trois jours de John McEnroe, de José-Luis Clerc et de Bjorn Borg, il a alterné le très bon et le médiocre. Mais ses quelques coups de génie n'ont pas suffi pour prendre en défaut un Lendl très concentré.

Ainsi, en finale, Lendl a affronté Bjorn Borg. Le tenant du titre a en effet battu après plus de deux heures et demie en trois sets Jimmy Connors au terme d'une partie de qualité inégale. Les deux joueurs ont en effet alterné le meilleur et le moins bon, ce qui est assez le fait de Connors mais moins du Suédois. Ainsi, ce dernier, qui menait 5-1 dans la manche décisive, «donna» deux balles de 5-4 à Connors avant de conclure à la quatrième balle de match, non sans avoir commis une double faute sur la troisième...

HOMMAGE À CONNORS

«Jimmy a disputé son meilleur match contre moi. Il a pris des risques. Il a très bien exploité le passage difficile que j'ai traversé vers la fin du troisième set», expliquait Bjorn Borg, à l'issue de sa demi-finale du «Masters» qui avait tenu en



Le Suédois Bjorn Borg vainqueur de ces joutes. (ASL)

En Coupe de tennis du roi, à Granges La Suisse bat la Belgique 3-0

Trois matchs, trois victoires. La Suisse est toujours invaincue en Coupe du roi. Après la Yougoslavie et l'Italie, elle a battu, à Granges, la Belgique par 3-0, ce qui lui permet de conserver toutes ses chances de participer au tour final pour la promotion en première division. L'équipe helvétique disputera son dernier match du tour de qualification jeudi soir à Ecublens, où son adversaire sera la Bulgarie.

AVEC LE NEUCHÂTELOIS DUPASQUIER

Absent contre la Yougoslavie et l'Italie en raison d'une blessure, le champion suisse Ivan Dupasquier a permis à son équipe de mener par 1-0 en battant le No 2 belge, Thierry Stevaux, par 6-7, 6-4, 6-4. Prenant des risques excessifs, le Neuchâtelois commis plusieurs fautes dans la première manche. Il fut contraint de jouer le tie-break, qu'il perdit par 4-7. Dans le second set, il se détacha rapidement à 5-2 et il ne connut pas de problème particulier. Dans le troisième set, mené par 3-0, il réagit à temps et renversa la situation. Le match a duré 140 minutes.

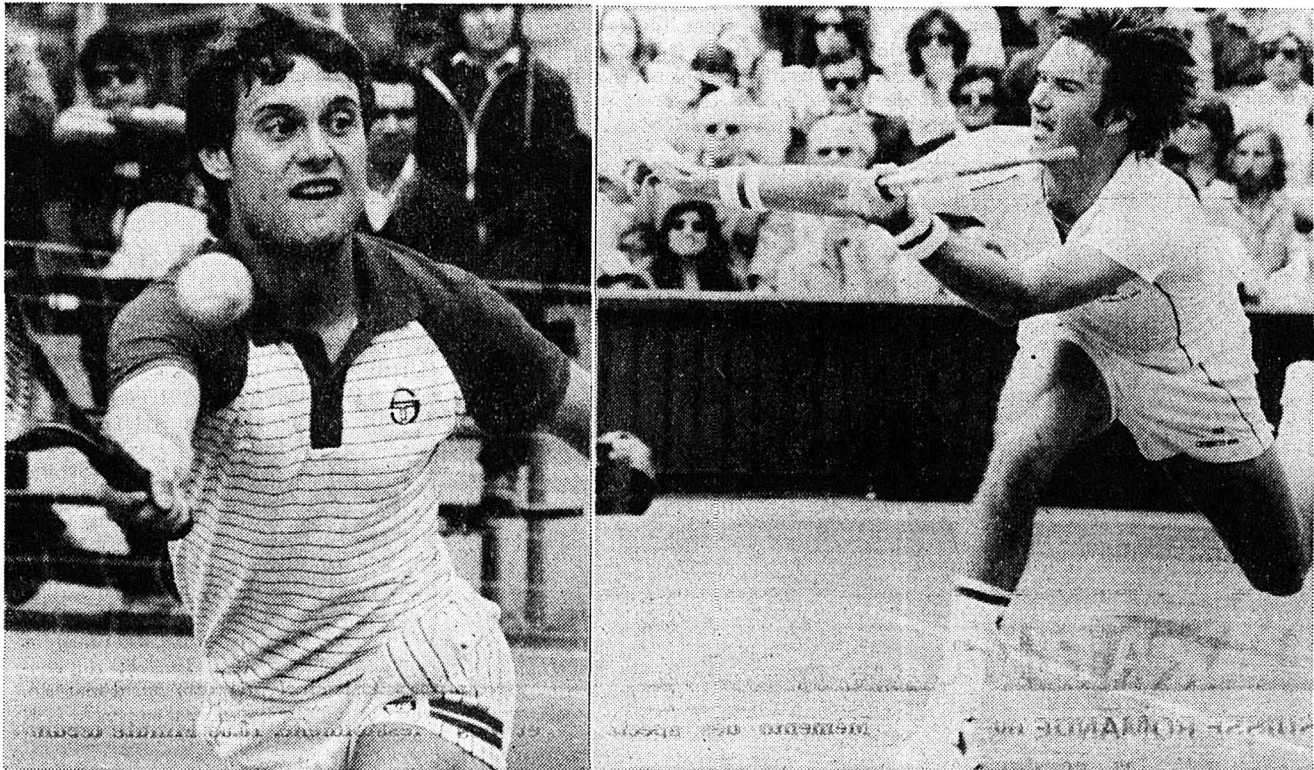
Dans le deuxième simple, Roland Stadler a battu relativement facilement le No 1 belge, Bernard Boileau (6-4, 6-2). Il s'agissait pour lui d'une revanche. Il y a une année à Namur, Boileau l'avait en effet battu (la Belgique s'était alors im-

posée par 2-1), mais en profitant dans une large mesure des ennuis qu'il avait connus avec ses verres de contact. A Granges, on put croire un moment que le Belge, qui menait par 3-0, allait répéter sa victoire. Mais Stadler ne se laissa pas impressionner. Il s'adjugea finalement la première manche par 6-4 et la seconde par 6-2 après avoir mené par 5-0.

POUR L'HONNEUR

La qualification étant assurée, les Suisses ont néanmoins confirmé leur supériorité en remportant le doublé, avec Roland Stadler et Markus Guenthardt, vainqueurs de Stevaux-Brichant par 6-2, 6-4. Résultats:

2e division, groupe A: Suisse - Belgique 3-0. - Yvan Dupasquier (S) bat Thierry Stevaux (Be) 6-7, 6-4, 6-4; Roland Stadler (S) bat Bernard Boileau (Be) 6-4, 6-2; Roland Stadler (S) - Markus Guenthardt (S) battent Thierry Stevaux - Alain Brichant (Be) 6-2, 6-4.



Gene Mayer (à gauche) et Jimmy Connors sont tombés en demi-finales. (ASL)

Football

A l'étranger

En Allemagne: Bayern Munich - Karlsruhe 1-1; Nuremberg - VfB Stuttgart 1-2. - Classement: 1. Hambourg 17-28; 2. Bayern Munich 18-28; 3. Kaiserslautern 17-23; 4. VfB Stuttgart 18-23; 5. Borussia Dortmund 17-19; 6. Eintracht Francfort 17-19.

En Angleterre: championnat de première division, 27e journée, Birmingham City - Southampton 0-3; Coventry City - Aston Villa 1-2; Crystal Palace - Wolverhampton Wanderers 0-0; Everton - Ipswich Town 0-0; Leicester City - Leeds United 0-1; Manchester City - Middlesbrough 3-2; Norwich City - Liverpool 0-1; Stoke City - Nottingham Forest renvoyé; Sunderland - Manchester United renvoyé; Tottenham Hotspurs - Arsenal 2-0; West Bromwich Albion - Brighton 2-0. - Le classement: 1. Ipswich Town 26-38; 2. Aston Villa 27-38; 3. Liverpool 27-36; 4. West Bromwich Albion 26-33; 5. Arsenal 27-32; 6. Southampton 27-31. Puis: 8. Nottingham Forest 26-29.

En Italie: championnat de 1re division (13e journée), Bologne - Catanzaro 0-0; Brescia - Perugia 1-1; Cagliari - Udinese 1-1; Fiorentina - Pistoiese 1-2; Inter - Avellino 0-0; Napoli - Como 2-0; Torino - Ascoli 3-0; Roma - Juventus 0-0. - Classement: 1. Roma 17; 2. Inter 16; 3. Juventus et Napoli 15; 5. Torino 14.

Les Grasshoppers préparent la Coupe UEFA

La préparation des Grasshoppers à la reprise de la saison de football est axée sur les quarts de finale de la Coupe UEFA des 4 et 18 mars. Les Zurichois ont ainsi prévu un camp d'entraînement du 24 janvier au 9 février à Arma di Taggia, près de San Remo. Par ailleurs, ils ont avancé d'un jour leurs deux premiers matchs de championnat au Hardturn. Durant le camp d'entraînement en Italie, les Grasshoppers ont l'intention de disputer quatre ou cinq rencontres contre des clubs de la Péninsule.

Le premier match de championnat contre Lucerne aura lieu le samedi 28 février déjà, et le second match à domicile, face à Bellinzona, le 14 mars, les deux débutants à 16 h. 30. La partie face à Servette renvoyée le 7 décembre dernier sera rattrapée le 1er avril, à 20 heures.

DE GROSSES FAUTES DU TCHÉCOSLOVAQUE

Sur sa lancée, le numéro un mondial faisait le break dès le premier jeu de la troisième manche. Lendl commettait de grossières erreurs sur son coup droit. Il se battait pourtant courageusement dans le jeu suivant, il revenait trois fois à égalité mais Borg se montrait intraitable. Il ne devait pas lâcher une seule fois son service de toute la partie. Lendl jouait mieux que dans la deuxième manche. Il avait en particulier de remarquables revers le long de la ligne. Seulement, Borg se montrait plus efficace au service. Il menait ainsi 4-2. Dans le septième jeu, Lendl faisait deux doubles fautes et perdait ainsi son service pour la cinquième fois. C'est au filet, à sa troisième volée consécutive que Bjorn Borg assurait son succès.

Celui-ci avait presque été aussi aisé que le précédent, soit l'an dernier, face à Vitas Gerulaitis, battu 6-2, 6-2. Cette fois, la finale du «Masters» se jouait en cinq sets.

Connors et Mayer éliminés samedi

Le Tchécoslovaque Ivan Lendl s'est qualifié pour la finale. En demi-finale, il a en effet aisément éliminé en deux manches l'Américain Gene Mayer. Battu - sans faire aucun effort pour éviter cette défaite - vendredi par Jimmy Connors, Lendl, déterminé à arracher sa qualification, a cette fois disputé un match sérieux, sans fioritures. Quant à Mayer,

haléine les 17.785 spectateurs du Madison Square Garden.

Vainqueur du deuxième set après un finish époustouflant - six égalités avant que Borg égalise à 6-6 puis tie-break d'une rare intensité - Connors trouva en effet les moyens de revenir dans le troisième set à 5-3, après avoir été mené 3-0 et 5-1.

«J'ai bien cru pouvoir réussir à le rattraper, reconnut Connors, mais j'avais accumulé trop de retard».

L'Américain n'avait pu, en effet, soutenir plus longtemps le rythme qu'il avait imposé au cours du deuxième set, alors que Borg s'améliorait au fil des échanges, réglant la longueur de ses coups, multipliant les passages gagnants. Résultats:

Demi-finales: Ivan Lendl (Tch) bat Gene Mayer (EU) 6-3, 6-3. - Bjorn Borg (Su) bat Jimmy Connors (EU) 6-4, 6-7, 6-3.

Athlétisme

Recommandations sur l'amateurisme pas encore connues

Les recommandations de la commission de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (FIAA), chargée de se pencher sur les problèmes de l'amateurisme, seront connues plus tard.

A l'issue de la réunion de cette commission à Londres, il a en effet été décidé d'envoyer un dossier complet à chaque membre du Conseil de la FIAA.

Automobilisme

Renault renonce au GP d'Afrique du Sud

L'écurie Renault ne participera pas au Grand Prix d'Afrique du Sud le 7 février à Kyalami près de Johannesburg. Le directeur de course de Renault, Gérard Larousse, a annoncé à Francfort la décision définitive de la firme française.

En parlant des perspectives du constructeur français pour la saison 1981, il a indiqué que la formule 1 aura encore cette année la «priorité absolue» et que la firme y investirait «80 pour cent de son potentiel de compétition».

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS La France débute bien

Le vainqueur de l'édition 1980 du Tournoi des cinq nations, l'Angleterre, a connu la défaite dès son premier match du tournoi 1981: elle s'est inclinée face au Pays de Galles, à Cardiff, par 21-19. Lors de la deuxième rencontre, la France a battu l'Ecosse à Paris par 16 à 9. L'Irlande était au repos. Résultats de la première journée: à Cardiff, Pays de Galles - Angleterre 21-19; à Paris, France - Ecosse 16-9 (16-3).

Voir autres informations sportives en page 22



Roland Stadler, un des artisans du succès helvétique. (ASL)

L'assemblée de l'Association suisse de tennis Développement exceptionnel de ce sport

La 84e assemblée générale ordinaire de l'Association suisse de tennis, à Zurich, a été placée avant tout sous le signe de l'exceptionnel développement de ce sport en Suisse. Depuis une dizaine d'années, la fédération voit le nombre de ses membres croître en moyenne de dix pour cent par année et elle est désormais la quatrième association sportive suisse dans l'ordre de grandeur avec quelque 140.000 membres. C'est pourquoi les 400 délégués des clubs présents à ces débats dirigés par le président Max Gubler se sont avant tout efforcés d'améliorer les structures de l'association.

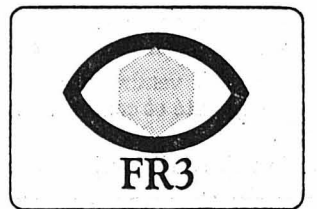
Dans cette optique, le côté financier occupait bien évidemment une place de choix. Après une longue discussion, les délégués ont adopté les propositions du comité central. C'est ainsi que la précé-

dente réglementation des taxes en vigueur depuis 1970 a été abandonnée et remplacée par une taxe forfaitaire sur les courts. L'AST devrait disposer ainsi de rentrées supplémentaires de l'ordre de 100.000 francs par année. Par ailleurs, l'introduction d'une licence pour les joueurs de compétition a été décidée et cette mesure entrera en vigueur dès 1982. Cette licence, qui coûtera 25 francs pour chaque actif, permettra ainsi le traitement électronique des données du classement.

Au chapitre des élections, aucune surprise: le comité central a été reconduit pour un nouveau mandat. Par ailleurs, Pierre Raisin, Georges Bourgeois et Jean Brechbühl ont reçu l'insigne d'or de l'AST.

Lundi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	romande	TF1	
12-14 h	12.25 Ski alpin Coupe du monde - Descente dames	12.10 Réponse à tout: jeu 12.30 Midi première: variétés 13.00 TF1 actualités 13.35 Télévision régionale 13.50 Les après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui 13.52 Ces chers disparus: Michel Simon (4)	12.05 Passez donc me voir: Philippe Bouvard 12.29 Feuilletton: Les Amours des Années folles 12.45 Journal 13.35 Face à vous: critiques et réponses
14-16 h	15.15 Point de mire: programmes radio 15.25 Vision 2: reprises 15.25 Regards: L'aventure de la Bible - 15.55 Vespérales - 16.10 Les petits plats dans l'écran	14.05 Vétérinaire en Limagne 14.26 Je ne combattrai plus jamais: téléfilm	14.00 Aujourd'hui Madame Des auteurs face à leurs lectrices 15.00 Formation continue
16-19 h	16.35 La Récré du Lundi Déclat: Liquides 17.00 TV éducative J'écoute la télé 17.30 Téléjournal 17.35 Au Pays du Ratamiaou: jardin d'enfants 17.50 Follow me: cours d'anglais 18.05 L'antenne est à vous la Communauté d'action pour l'égalité des droits entre hommes et femmes (IN) 18.25 Pour les petits: Docteur Snuggles 18.30 Les Amours de la Belle Epoque: Série: La Duchesse bleue 18.50 Un jour, une heure: Information	16.08 Variétés: Athon, rock-fiction 16.38 De branche en branche 17.25 Variétés 17.42 A votre service 18.00 TF quatre 18.20 1, Rue Sésame 18.45 Jeu: Avis de recherche	16.30 Fugain... et l'Atelier Fugain Film d'André Waksman 17.20 Fenêtre sur... Marguerite Yourcenar 17.52 Récré A2: enfants Emilie et la Petite Chloé - Casper et ses Amis 18.30 C'est la vie 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
19-24 h	19.15 Actuel: commentaires 19.30 Téléjournal 19.50 Jeu: Faites vos mots 20.10 A bon entendeur 20.25 Pause Café Un film interprété par: Véronique Jannot - Jacques François - Georges Werler - Alain Courvaud - (3e épisode) 21.25 Zone bleue: Spécial Beatles En souvenir de John Lennon 22.25 Les visiteurs du soir: Edgar Morin ou le sociologue dans son temps (2) Autocritique d'un intellectuel qui fut marxiste 22.45 Téléjournal	19.10 Une minute pour les femmes 19.20 Actualités régionales 19.45 Jeu: Les paris de TF1 20.00 TF1 actualités 20.30 Adieu l'Ami Un film de Jean Herman et Sébastien Japrisot - Avec: Alain Delon - Charles Bronson - Olga Georges-Picot 22.20 Clés pour demain Magazine scientifique - L'énergie des mers 23.10 TF1 actualités	19.20 Actualités régionales 20.00 Journal 20.35 Question de temps En attendant... Reagan 21.55 Histoire de l'alpinisme 3. Le triomphe de la technique 22.45 Figaro-ci, Figaro-là Martine Weber, soprano-colorature, interprète des pages de Mozart, Donizetti, Verdi et Puccini 23.15 Journal

Antenne 2 à 16 h. 30
Michel Fugain
Quand Michel Fugain lance le Big Bazar en mars 1973, c'est un homme de spectacle chevronné. Mais il s'ennuie seul sur scène et il veut faire bouger le show business français. Un an après c'est la consécration de l'Olympia où la compagnie tient l'affiche pendant plus de deux mois.
Mais fin 1976, en pleine gloire, Michel décide de passer à autre chose. En 1977, il tente une expérience unique: la grande fête du Havre, l'animation de toute une ville. 800 personnes, tous des non-professionnels montent sur scène, dirigés par Fugain.
En 1979, Michel arrête la Compagnie et s'attaque à un problème qui lui tient à cœur depuis toujours: créer le premier lieu pour travailler la comédie musicale en Europe. Pas une école pour former une nouvelle troupe, mais un atelier d'échanges entre les professionnels et les jeunes.



18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3: informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Hashimito: dessin animé
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 Le Désert des Tartares
Un film de Valerio Zurlini (1977) - Avec: Jacques Perrin - Vittorio Gassman - Philippe Noiret - Fernando Rey - Laurent Terzieff
22.40 Soir 3: informations

• IMPAR-TV •

- SUISSE ALÉMANIQUE**
11.55 Ski alpin
16.15 Rendez-vous
17.00 Pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Aventures dans le désert
18.25 Les programmes
18.40 Point de vue
19.00 L'Avocat
19.30 Téléjournal - Sports
20.00 Des connaissances méconnues
20.50 Sciences et technique
21.35 Téléjournal
21.45 Sports
21.55 Point chaud: alémanique-romand
- SUISSE ITALIENNE**
12.25 Ski alpin
18.00 Pour les tout-petits
18.30 Pour les enfants
18.40 Le monde où nous vivons
19.20 Objectif sport
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 L'esprit d'une époque
21.30 Concert de jazz
- ALLEMAGNE 1**
16.10 Téléjournal
16.15 Joan et Harry (9)
17.00 Pour les enfants
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Unter der Trikolore
21.15 Contrastes
21.45 «Pfur, Gorps et Kniri» à l'Hôtel
22.30 Le fait du jour
23.00 Jaguar
0.40 Téléjournal
- ALLEMAGNE 2**
16.30 Les droits du travail
17.00 Téléjournal
17.10 Les Indiens de la Prairie
17.40 Plaque tournante
18.20 Soko 5113
19.00 Téléjournal
19.30 Magazine de la santé
20.00 Trois pays, un souci: Les barrières
21.00 Téléjournal
21.20 Kameraden
22.45 Les témoins du siècle
23.45 Téléjournal

TF1 à 22 h. 30
L'énergie de demain ?
«Clés pour Demain», le magazine scientifique de TF1 devient mensuel, à partir de ce premier numéro de 1981. Chaque mois, il proposera des reportages, des interviews, l'évocation vivante et imagée de ce qui, dans les laboratoires scientifiques, prépare le monde de demain.
Le premier sujet de ce numéro est consacré aux «Energies des Mers». Chaque kilomètre de côte reçoit, de l'océan, une énergie comparable à celle d'une centrale nucléaire. Comment domestiquer cette énergie des vagues? Celle qui résulte des différences de température entre le fond et la surface? Celle des marées? Il existe déjà des solutions. Mais on pourrait faire mieux. A l'occasion de cette émission, le Ministère de l'industrie lance un «concours Houle», qui financera les meilleures propositions pour capter l'énergie des vagues.



TV romande à 18 h. 05: L'antenne est à vous.

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

- SUISSE ROMANDE (MF)**
12.05 Salut les cousins. 12.20 Lundi... l'autre écoute. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Les faits du jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Spectacles-première. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Dis-moi, Blaise. 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 L'oreille du monde. Fragmentaire. 20.30 Saison internationale des concerts de l'UER. 21.20 Au rendez-vous de l'Europe. 22.30 Complément musical. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.
- FRANCE MUSIQUE**
14.00 Musiques. 18.02 Six-huit. 20.30 BBC Singers, Orch. symph. de la BBC
23.05 Ouvert la nuit.
- FRANCE CULTURE**
12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Atelier de recherche vocale. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture 17.32 Toulouse musical. 18.30 Feuilletton. 19.25 Jazz. 19.30 Présence des arts. 20.00 Wilhelm Kéretisch. 21.00 L'autre scène. 22.30 Nuits magnétiques.
- MARDI**
SUISSE ROMANDE (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute oecuménique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25



TV romande à 20 h. 25: Pausé café.

A VOIR
Zone bleue: spécial Beatles
TV romande à 21 h. 25
Ils étaient séparés depuis douze ans, et pourtant, quand l'un d'eux fut assassiné à New York, des dizaines de cérémonies du souvenir s'organisèrent immédiatement dans le monde entier.
C'est dire que John, George, Ringo et Paul, auteurs de tant de mélodies candides et drôles, restent présents dans le cœur de millions de gens de tous âges.
«Zone bleue» est allée trouver un spécialiste de la question, Jacques Volcouve, fondateur du «Club des 4 de Liverpool».
Ce Parisien se passionne depuis des années pour ce célèbre groupe, qui a vendu la somme colossale de 80 millions d'albums. Il a suivi aussi les quatre dans leur carrière solo depuis la dissolution du groupe.
«Zone bleue» a sélectionné une série de films qui seront présentés en public au cours de l'émission.
Au nombre des séquences rarissimes que pourront voir spectateurs et téléspectateurs, des chansons filmées pendant un concert à Manchester en 1963 déjà; «I want to hold your hand» enregistré au Coliseum de Washington pendant le premier concert américain en 1964; «Revolution» et «Hey Jude» chantés pendant des shows télévisés anglais en 1968; des extraits d'un concert au Japon; des images jamais vues de Yoko Ono et de John Lennon en 1971, ainsi que plusieurs des chansons écrites par lui et interprétées par le groupe, permettront de rendre un hommage de circonstance à celui qui fut l'un des plus marquants parmi ces quatre musiciens de génie.
L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.
Indice de demain: «En passant par Paris».

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise diversifiée produisant des micro-engrenages et mouvements pour instruments de mesure et temporisateurs, cherche à compléter son équipe et engage

décolleur

qui aura la mission de conduire son groupe de machines modernes de façon indépendante, y compris mises en train

jeunes gens ou messieurs

pour aide au décolletage et pour opérations diverses.

Visite d'information. Discrétion garantie.

Entrée tout de suite ou époque à convenir.

Téléphoner au (032) 97 18 23 ou se présenter.

VORPE SA, Sombeval-2605 Sonceboz.

06-12095



Aimeriez-vous vendre des produits alimentaires de première qualité et connus dans la région de votre domicile ?

Dans le cadre de l'élargissement de notre marché et de la réalisation de buts importants, nous cherchons

représentant

ayant si possible déjà des connaissances dans la vente de produits de consommation.

Vous pouvez vendre directement nos produits et travailler indépendamment. Les travaux administratifs sont minimes.

Si vous voulez participer au succès de notre entreprise avec initiative et plein engagement, nous vous prions de bien vouloir renvoyer le talon ci-dessous, afin que nous puissions prendre contact avec vous, à:

OSWALD AG Nährmittelfabrik, 6312 Steinhäusen, tél. (042) 41 12 22.

Nom: _____ Prénom: _____

P./Lieu: _____ No tél: _____

Rue: _____ Profession: _____

Etat civil: _____ Date de naissance: _____



Les Fabriques d'Assortiments Réunies SA

Notre Division FARCO, spécialisée dans la fabrication d'équipements d'automatisation à commandes électroniques, cherche pour son bureau des méthodes, un

PRÉPARATEUR DU TRAVAIL

qui sera chargé de

- déterminer la suite des gammes de fabrication
- contrôler le planning d'usinage.

Nous demandons :

- CFC de mécanicien et quelques années de pratique.

Nous offrons :

- de bonnes possibilités de perfectionnement professionnel
- une activité intéressante, dans une équipe jeune et dynamique
- les avantages sociaux d'une grande entreprise
- l'horaire variable.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres à Division FARCO, service du personnel

29, rue Girardet, 2400 Le Locle

28-12103

FABRIQUE DE BRACELETS CUIR

engage

PERSONNEL FÉMININ

pour différents travaux d'atelier

Faire offres sous chiffre AS 1014 au bureau de L'Impartial.



cherche

POLISSEURS QUALIFIÉS

sur boîtes métal

Prendre rendez-vous en téléphonant au 039/22 19 06

14-501



Pour nos ateliers de production, nous engageons

PERSONNEL MASCULIN

Se présenter à:

28-12102

HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.

2400 LE LOCLE

BELLEVUE 32

Téléphone (039) 31 57 55

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

chauffeur camion

pour service de livraison sur territoire suisse, ainsi que

manutentionnaire-livreur

pour travail de cave et de livraison.

Places stables. Travail intéressant.

Se présenter pendant les heures de bureau ou téléphoner à:

DROZ & CIE, Vins
1, rue Jacob-Brandt
Tél. 039/23 16 46

1183

Nous cherchons

auxiliaires d'imprimerie

ayant si possible quelques années de pratique.

JEUNES HOMMES alertes et d'initiative pourraient être formés.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Se présenter à :

Hélio Courvoisier SA

Rue Jardinière 149

0554



QUINZAINE ITALIENNE

Antipasto misto all'Italiana Fr. 6.50

Frutti di mare Fr. 3.50

Spaghettis Carbonara Fr. 5.—

Côte de porc à la Pizzaiola Fr. 7.50

Potage Minestrone gratuit avec les menus

Valpolicella, le verre de 1 dl 0.80

le verre de 2 dl 1.50

Ristretto Fr. 0.80

LE MONDE SPORTIF - LE MONDE SPORTIF

Les championnats suisses de bob à deux Hildebrand a devancé Schaerer

Comme il y a 12 mois, mais cette fois-ci avec Kurt Poletti, le champion d'Europe Hans Hildebrand a remporté sur la piste de Saint-Moritz le titre national de bob à deux. Hildebrand et Poletti, ce dernier remplaçant Walter Rahm, blessé, ont donné une dimension encore accrue à leur supériorité lors de la deuxième journée. Dans la troisième manche, le tenant du titre a même amélioré pour la seconde fois le record de la piste en 1'12''67.

DUEL AU SOMMET

Ce qui se dessinait dès le prologue est devenu réalité en compétition: le championnat 1981 s'est une nouvelle fois résumé à un duel entre le champion olympique et le champion d'Europe, Schaerer et Hildebrand. Tous deux ont établi une fois un meilleur temps de manche lors de la seconde journée, mais Schaerer a perdu ses chances en manquant complètement sa troisième descente, alors que Hildebrand battait le record. Finalement, c'est avec plus de deux secondes d'avance que Hildebrand a conservé sa couronne, devant 1200 spectateurs.

La lutte pour la médaille de bronze a tourné à l'avantage de Leysenoud Silvio Giobellina, qui n'a laissé aucune chance à Ralph Pichler. La deuxième journée qui s'est déroulée dans des conditions semblables à la première (-7 degrés pour la glace, -2 degrés pour l'air), n'a donc en rien modifié le verdict tombé la veille.

Résultats

1. Hans Hildebrand - Kurt Poletti (Zurich) 4'52''20 (1'13''03, 1'12''74 (record de la piste), 1'12''67 (record de la piste) et 1'13''76); 2. Erich Schaerer - Sepp Benz (Herrliberg) 4'53''70 (1'12''82, 1'13''52, 1'14''12 et 1'13''23); 3. Silvio Giobellina - Heinz Stettler (Leysin) 4'55''04 (1'13''52, 1'14''00, 1'13''75 et 1'13''77); 4. Ralph Pichler - Georg Klaus (Zurich) 4'57''00; 5. Ekkehard Fasser - Aldo Faglia (Glaris) 4'58''86; 6. Hugo Leutenegger - Rico Freienmuth (Zurich)

4'59''01; 7. Ernst Geering - Rudi Resch (Zurich-Honegg) 4'59''45; 8. Ferdi Müller - Hanspeter Frei (Baden) 5'00''30; 9. Jürg Troncana - Heinz Thoma (Silvaplana) 5'00''35; 10. Kurt Wegmüller - Gerry Schelker (Zurich) 5'00''40.

Handball

Les coupes d'Europe

Quarts de finale, matchs aller, messieurs: Coupe d'Europe des champions, ZSKA Moscou - TV Grosswallstadt 21-15. - Coupe des vainqueurs de coupe: TUS Nettelstedt - Calpisa Alicante 27-16; Atletico Madrid - Empart Rostock 20-20; Metaloplastika Sabac - Elektros Budapest 26-22.

Dames: Coupe des vainqueurs de coupe, Vorwaerte Francfort - Spartakus Budapest 15-11.

Championnat de ligue A

Grasshoppers - ZMC Amicitia 14-13; RTV Bâle - BSV Berne 12-21; TV Suhr - TV Emmenstrand 13-12; Pfadi Winterthur - TV Zofingue 16-11; Yellow Winterthur - St-Otmar St-Gall 15-27. - Classement: 1. St-Otmar St-Gall 10-18; 2. Grasshoppers 11-18; 3. Pfadi Winterthur 11-17; 4. BSV Berne 10-16; 5. Zofingue 11-12; 6. RTV Bâle 11-9; 7. TV Suhr 11-6; 8. Amicitia 11-6; 9. Yellow Winterthur 11-4; 10. TV Emmenstrand 11-3.

Surprise en championnat de volleyball En ligue A, le leader Servette battu

Leader du championnat masculin de ligue nationale A, Servette a subi une nette et surprenante défaite contre Chênois dans le derby genevois qui marquait la douzième journée du championnat suisse. Côté féminin, Uni Bâle a fêté son onzième succès en onze rencontres. Les résultats du week-end:

Servette-Star Onex - Chênois 1-3;

VBC Bienne - Uni Lausanne 1-3; Spada Academica - Volero Zurich 1-3; MTV Naefels - Montreux 3-0. Match en retard: Servette-Star Onex - Montreux 3-1. Classement (12 matchs): 1. Servette 20 points; 2. Uni Lausanne 18; 3. Chênois 18; 4. Bienne 14; 5. Naefels 10; 6. Volero 10; 7. Spada 6; 8. Montreux 0.

LIGUE B, GROUPE OUEST

Meyrin - Servette-Star Onex 0-3; Colombier - Leysin 3-1; Le Locle - Soleure 3-1; Marin - VBC Berne 3-2; Köniz - Aeschi 3-1. Classement: 1. Leysin 12 matchs et 20 points; 2. Colombier 12-20; 3. Aeschi 12-16.

DAMES, LIGUE A

Uni Bâle - VB Bâle 3-0; Spada Academica - BTV Lucerne 2-3; Lausanne VBC - Neuchâtel Sports 3-1; VBC Bienne - Uni Lausanne 2-3. Classement: 1. Uni Bâle 11 matchs et 22 points; 2. Uni Lausanne 12-18; 3. BTV Lucerne 11-16; 4. VB Bâle 12-16; 5. VBC Bienne 12-8; 6. Lausanne VBC 12-8; 7. Spada 12-6; 8. Neuchâtel 12-0.

LIGUE B, GROUPE OUEST

Moudon - Servette-Star Onex 2-3; Yverdon - VBC Berne 1-3; Colombier - Carouge 2-3; Guin - Chênois 1-3; Köniz - Wacker Thoun 1-3. Classement: 1. Carouge 12 matchs et 20 points; 2. Chênois 12-18; 3. Moudon 12-16.

Ski

Schmidiger neuvième du saut à Chamonix

Le Polonais Stanislaw Bobak a remporté le concours international de Chamonix, devant les Autrichiens Alois Lipburger et Willi Purstl. Le Suisse Hansjoerg Sumi a pris le cinquième rang, à 20,2 points du vainqueur. Le Chauv-de-Fonnier Placide Schmidiger a lui terminé neuvième d'un concours au niveau pas très élevé. Classement:

1. Stanislaw Bobak (Pol) 249,2 pts (93,5-90,5 m.); 2. Alois Lipburger (Aut) 238,9 (91,5-89); 3. Willi Purstl (Aut) 234,4 (90,5-85,5); 4. Jim Maki (USA) 231,1 (89-86,5); 5. Hansjoerg Sumi (S) 229,0 (91-83,5); 6. Gérard Colin (F) 227,3; 7. Markku Reijonen (Fin) 223,7; 8. Placide Schmidiger (S) 222,7 (90-84); 9. Janan-Henri Troen (Nor) 220,7.

Championnat du monde de boxe poids moyens Hagler conserve son titre face à Obelmejas

Le métier a parlé à Boston, où l'Américain Marvin Hagler a conservé son titre de champion du monde des poids moyens face au Vénézuélien Fulgencio Obelmejas, battu au 8e round (arrêt de l'arbitre) d'un combat sans surprise. Obelmejas n'a pu que résister vaillamment au tenant du titre après un premier round d'observation. Marvin Hagler, surnommé «Gengis Khan» en raison de son crâne rasé et de ses moustaches, a, dès la deuxième reprise, pris la mesure de son adversaire, doté cependant d'une dangereuse puissance de frappe.

LE CHALLENGER TROP STATIQUE

Evitant les coups du Vénézuélien, principalement des crochets des deux mains, Hagler travaillait de près au corps pour compenser son allonge inférieure. Obelmejas manquait également de mobilité, se contentant la plupart du temps de tenir le centre du ring, face à l'Américain sans cesse en mouvement. Au 3e round, Obelmejas, sous la violence

des assauts du Hagler, fut un moment en difficulté.

Hagler maintenait sa pression, attaquant sous tous les angles et tentant de placer un coup décisif dans la 4e reprise. Obelmejas, extrêmement résistant, essayait bien de le «contrer» mais il ne parvenait pas à le faire efficacement. Puis, Hagler ralentissait le rythme au début du 5e round, conservant toutefois la direction du combat. Mais, en fin de reprise, il reprenait ses assauts, plaçant des séries de crochets des deux mains à la face et au corps du Vénézuélien, qui était sauvé par le gong.

Dans le round suivant, le 6e, Obelmejas, la bouche en sang, tombait sur les genoux, atteint par un gauche foudroyant. A partir de là, seule sa résistance étonnante lui permettait d'éviter le k.o. alors que Hagler l'accablait dans les cordes.

Beaucoup pensaient que Fulgencio Obelmejas ne pourrait tenir dans la 7e reprise. Il fallait cependant attendre le round suivant pour voir l'arbitre mexicain, M. Octavio Meyran, arrêter le combat, devenu trop inégal, 20 secondes après le début de cette reprise.

Athlétisme

Performance mondiale égalée pour Vigneron

Le Français Thierry Vigneron a réglé la meilleure performance mondiale en salle du saut à la perche en franchissant 5 m. 70 lors d'une réunion interrégionale, à Lyon. La meilleure performance mondiale est détenue par le Soviétique Constantin Volkov, le vice-champion olympique de Moscou. Vigneron a ainsi amélioré de 8 centimètres son propre record de France «indoor», qui était de 5 m. 62.

PAYS NEUCHÂTELOIS

Quarante-neuf permis de conduire retirés dans le canton en décembre

Les infractions commises ainsi que les accidents de la circulation survenus dans le canton, en application des articles 16 et 17 de la loi fédérale sur la circulation routière (LCR) ont nécessité l'examen de 186 dossiers par le Services des automobiles durant la période du mois de décembre 1980.

Les mesures administratives suivantes ont été notifiées durant cette même période: 31 avertissements; 22 avertissements sévères; 7 interdictions de conduire des cyclomoteurs, dont: 4 pour véhicules modifiés, 1 pour ivresse au guidon, 2 pour vol.

49 retraits de permis de conduire se répartissent comme suit:

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Pour une période d'un mois: 3 pour dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour dépassement intempestif et accident; 4 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour inobservation de la priorité et accident; 1 pour inobservation d'un feu rouge et accident; 1 pour avoir renversé une personne sur un passage de sécurité.

Pour une période de deux mois: 3 pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse au volant et accident; 1 pour vol au moyen d'une voiture.

Autorisations

Dans sa séance du 14 janvier 1981, le Conseil d'Etat a autorisé:

Mme Danielle Breguet, au Locle, à pratiquer dans le canton en qualité de pharmacienne;

Mlle Françoise Crot, à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de chiropraticienne;

Mlle Nicole L'Eplattenier, à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de pédicure.

ROCHEFORT

Voiture contre un talus Conducteur et témoins recherchés

Samedi à 13 h. 30, au volant d'un bus de location, M. Y. G., de Neslau (SG), circulait sur la route de Rochefort à Corcelles. Peu après le passage à niveau de Bregot, il s'est trouvé en présence d'un véhicule qui arrivait en sens inverse sur le centre de la chaussée. Aussi M. G. a serré à droite. Ce faisant, il a roulé sur la banquette enneigée, ce qui a fait déraiser son véhicule qui a fini sa course dans le talus en contrebas. Le conducteur de la voiture vert foncé, qui arrivait en sens inverse, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Boudry. Tél. (038) 42.10.21.

mémento

Neuchâtel

Jazzland: 22-2 h., Earle Warren.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Centrale, rue de l'Hôpital. Ensuite tél. 25 10 17.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, L'île sanglante; 17 h. 45, Les oiseaux.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Nimitz, retour vers l'enfer.

Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, La cage aux folles 2.
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Le gagnant.
Rex: 20 h. 45, Inspecteur La Bavure.
Studio: 15 h., 21 h., Ne tirez pas sur le dentiste.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piergiorganni, Fontainemelon, tél. 53 22 56; non réponse 53 22 87.

Main-Tendue: tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 15, La banquière.
Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.

Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

DISTRICT DE BOUDRY

Pour une période d'un mois: 1 pour inobservation de conditions avec permis d'élève; 2 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour ivresse inadaptée et accident.

Pour une période de deux mois: 3 pour ivresse au volant; 1 pour avoir circulé sous l'effet de médicaments.

Pour une période de trois mois: 1 pour inobservations de conditions; 2 pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de six mois: 1 pour vols au moyen d'une voiture.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Pour une période d'un mois: 2 pour perte de maîtrise et accident.

Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse grave et accident.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Pour une période d'un mois: 1 pour inobservation d'un signal «stop» et accident; 2 pour dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour inobservation de la priorité à un piéton; 1 pour inobservation de la priorité et accident.

Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse et accident.

DISTRICT DU LOCLE

Pour une période de deux mois: 1 pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois: 1 pour avoir circulé avec un permis d'élève sans être accompagné.

Pour une période de six mois: 1 pour perte de maîtrise et accident, récidive.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Pour une période d'un mois: 1 pour dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour dépassement intempestif et accident; 1 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour inobservation d'un signal «cédez le passage» et accident.

Pour une période de deux mois: 1 pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois: 2 pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse grave au volant et infraction.

Pour une période de quinze mois: 1 pour ivresse au volant, récidive.

Jésus, je te remercie du courage que tu m'as donné jusqu'à ce jour, je te remercie de ton pardon et je te donne mon âme.

Monsieur et Madame Willy Hirschi et ses enfants, à Oberstetten;
Monsieur et Madame André Robert-Hirschi, leurs enfants et leurs petits-enfants, au Brésil et à La Chaux-de-Fonds;

Madame Blanche Perrin-Saisselein-Hirschi et ses enfants, au Col-des-Roches,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Jeanne STEUDLER-HIRSCHI
née SAISSELIN

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 84e année.

La cérémonie aura lieu, mardi 20 janvier, à 14 heures en la chapelle A de Montoie, à Lausanne.

Domicile de la famille: Charles Robert-Hirschi
Temple Allemand 11, La Chaux-de-Fonds.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

1292



Un chemin, un tournant,
une croix, voilà la vie.

Les familles Boillat, Paratte, Robert, Kuhn, Bazzoni, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Edith BOILLAT
née BAZZONI

que Dieu a reprise à Lui mercredi soir, dans sa 86e année.

La Chaux-de-Fonds, le 14 janvier 1981.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Madame Marcelle Boillat
Locle 18.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

41185

Repose en paix

Les parents, amis et connaissances de

Mademoiselle
Germaine BOSS

ont le chagrin de faire part de son décès survenu dans sa 60e année.

La Chaux-de-Fonds, le 15 janvier 1981.

Selon le désir de la défunte, l'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

1206

Très touchée par l'hommage rendu à leur cher disparu, la famille de
Monsieur Jean BOEGLI

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

885

O vous que j'ai tant aimés sur la terre:
Souvenez-vous que le monde est un exil,
la vie un passage, le Ciel notre Patrie.
C'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui
c'est là que je vous attends.

Repose en paix cher époux, papa et grand-papa.

Madame Paul Jean-Quartier-Jeanrenaud:

Madame et Monsieur Marcel Guisolan-Jean-Quartier et leur fils, à Genève;

Les descendants de feu Henri Jean-Quartier;

Les descendants de feu Arthur Jeanrenaud,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Paul JEAN-QUARTIER

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection subitement vendredi dans sa 74e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 janvier 1981.

L'incinération aura lieu mardi 20 janvier.

Culte au crématoire à 10 heures.

Domicile de la famille: Croix-Fédérale 40

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

47180

LES VACHERIES-DES-GENEVEZ



Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon!

Monsieur Bernard Gigandet, aux Vacheries-des-Genève;

Monsieur et Madame Jean-Claude Gigandet-Gigon et leur fils, Christophe, à La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur André Glück-Gigandet, aux Brenets;

Monsieur et Madame Georges Gigandet-Willissegger et leurs enfants, Patricia et Alain, à La Chaux-de-Fonds;

Les enfants et petits-enfants de feu Léonard Gigandet-Theurillat;

Les enfants et petits-enfants de feu Léonard Gigandet-Gigandet,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Gabrielle GIGANDET
née GIGANDET

leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, qui s'est endormie dans la Paix du Seigneur, dans sa 71e année, le dimanche 18 janvier 1981.

2711 LES VACHERIES-DES-GENEVEZ, le 18 janvier 1981.

L'enterrement aura lieu le mercredi 21 janvier 1981, à 14 h. 30, aux Genèvez.

Domicile mortuaire: Les Vacheries-des-Genèvez.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

1245

LA SECTION DES SAMARITAINS DES BRENETS
a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame
Gabrielle GIGANDET

maman de sa dévouée présidente, Mme Pierrette Glück.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

47181

Le Comité

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE ROULET SA,
FABRIQUE DE PENDULETTES AU LOCLE
ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur
Charles HUGUENIN

ancien collaborateur et collègue dont ils garderont le meilleur souvenir.

47182

LE LOCLE

Les frères et sœurs et la famille de

Monsieur Edgar SCHMID

remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve, soit par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde et vive reconnaissance.

1235

La famille de

Monsieur Georges YERLY

émue et reconnaissante, remercie sincèrement toutes les personnes qui par leurs témoignages de sympathie l'ont entourée dans ces jours de deuil.

943

L'idée européenne fait son chemin

Septante-deux pour cent des ressortissants des «Dix» sont favorables au mouvement d'unification européenne, selon un sondage publié samedi à Bruxelles par les Services de la Commission européenne.

L'enquête, effectuée en octobre et novembre derniers auprès de 10.000 personnes, montre que l'unification européenne recueille le plus d'enthousiasme au Luxembourg (84%) et le moins (48%) au Danemark.

Par ailleurs, dans l'ensemble de la Communauté, il y a plus d'insatisfaits (48%) que de satisfaits (46%). Quant au fonctionnement de la démocratie dans leur propre pays, l'insatisfaction l'emporte nettement en Belgique (51%), France (52%) et surtout Italie (77%).

(ats, afp)

En Argentine

Isabel Peron hospitalisée

L'état général de l'ancienne présidente argentine, Mme Maria Estela Peron, s'est détérioré et elle souffrirait d'un ulcère à l'estomac, annoncent des journaux de Buenos Aires qui citent des sources proches du gouvernement militaire. Aucun commentaire officiel n'a été publié sur cette information. Mme Peron aurait été transportée mardi dernier dans un hôpital militaire proche de la capitale.

(afp, reuter)

Libération des otages américains à Téhéran Une journée fertile en rebondissements

Suite de la première page

A Téhéran, hier soir, la radio gardait le silence le plus complet, s'abstenant de mentionner les derniers développements de l'affaire diffusés néanmoins par l'agence Pars.

LES ÉTATS-UNIS ACCUSENT L'UNION SOVIÉTIQUE

Le porte-parole du président Jimmy Carter a accusé samedi l'Union soviétique d'essayer d'«empêcher une solution» de la crise des otages, en répandant des informations selon lesquelles les États-Unis s'apprêteraient à intervenir militairement en Iran.

Le Département d'Etat américain a adressé une «sévère protestation» à l'ambassadeur d'Union soviétique, M. Anatoly Dobrynine, à la suite de ces allégations rapportées par la «Pravda» et Radio Moscou.

Le secrétaire d'Etat, M. Edmund Muskie, a convoqué personnellement M. Dobrynine, devant lequel il a condamné en termes vifs les «accusations soviétiques totalement dépourvues de fondement». Il a «exigé la fin immédiate de la propagande injurieuse», propre, a-t-il dit, à compromettre encore davantage les relations entre les États-Unis et l'URSS et à avoir des «conséquences graves et durables» sur ces relations et sur l'opinion publique américaine.

Samedi matin, sans faire allusion aux actuelles négociations, la Pravda avait accusé les États-Unis de se préparer à attaquer l'Iran en prenant prétexte de son «jeu déshonorant» à propos des otages. «La menace d'une intervention pend

Dès demain à la tête des États-Unis Le «nouveau grand départ» de M. Reagan

«Amérique, un nouveau grand départ», c'est sur ce thème que se dérouleront, demain 20 janvier, les festivités de l'entrée en fonction du nouveau président des États-Unis, M. Ronald Reagan. Après la fête, il faudra s'atteler à la tâche. La succession de M. Jimmy Carter s'annonce difficile. Feux d'artifice, vedettes du show business, parlementaires en queue de pie, la cérémonie pendant laquelle M. Reagan prètera serment, et les réjouissances qui la suivront, s'annoncent fastueuses. Huit millions de dollars ont été consacrés à la fête. Le président sortant, M. Carter, en avait plus modestement dépensé 3,7, lors de son entrée à la Maison-Blanche en 1976. Les citoyens américains qui n'auront pas pu assister à la parade inaugurale, aux bals et aux spectacles prévus à Washington pourront se consoler en achetant un souvenir commémorant le «grand jour»: médailles de bronze, roses en porcelaine «Nancy Reagan», plaques de voitures, etc. La vente de ces divers objets devrait, selon les organisateurs des cérémonies, couvrir plus de la moitié des frais.

Pour M. Reagan et son équipe gouvernementale, le «nouveau grand départ» n'est toutefois pas que réjouissances. Durant l'année fiscale en cours, qui s'achèvera le 30 septembre 1981, les dépenses fédérales atteindront 663 milliards, approchant ainsi le chiffre record de 66 milliards en 1976. Un des premiers objectifs du nouveau gouvernement sera donc de réduire le plus rapidement possible les dépenses fédérales, à l'exception toutefois de celles qui ont trait à l'armement. M. Reagan demande des mesures radicales. Il propose notamment le gel de la masse salariale fédérale, alors que M. Carter admettait que la moitié des places vacantes dans les administrations soient repourvues.

Pour faire face à ce déficit budgétaire, certains conseillers de M. Reagan lui recommandent d'attendre le début de juillet pour mettre en action le plan de réduction de 30 % en trois ans de l'impôt sur le revenu. Ils mettent ainsi entre parenthèses une des plus populaires promesses électorales du président républicain.

«Il n'y a pas d'état d'urgence économique», a déclaré, pour sa part, M. Donald Regan, secrétaire américain au Trésor, «mais l'équilibre budgétaire ne pourra pas être atteint avant quatre ans».

Le président sortant, M. Carter, n'aura pas vu ses efforts récompensés dans la limitation des armes stratégiques. Le traité SALT-2, signé en juin

1979, n'a pas encore été ratifié par le Sénat en représailles notamment à l'intervention soviétique en Afghanistan. Selon M. Caspar Weinberg, nommé par M. Reagan secrétaire à la Défense, les négociations avec les Soviétiques sur les armements stratégiques ne pourront reprendre avant six mois. En outre, le retrait soviétique d'Afghanistan pourrait être une des conditions préalables à la conclusion d'un nouvel accord SALT-2.

Pendant la campagne électorale, il était généralement admis que l'élection de M. Reagan entraînerait une pression accrue des États-Unis sur les pays de l'OTAN et le Japon pour qu'ils augmentent leurs dépenses militaires. Cela semblait une conséquence inévitable de la volonté du candidat républicain de reprendre l'avantage militaire sur l'Union soviétique et de rétablir l'autorité des États-Unis dans le monde.

Mais la nouvelle équipe est plus souple que prévu. Le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, pendant quatre ans commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, a déclaré récemment que Washington ne devait pas brutaliser ses alliés «pour les persuader de prendre les décisions difficiles qui seront certainement nécessaires».

RÉALISME ET DROITS DE L'HOMME

Un vent nouveau va souffler sur les Droits de l'homme que M. Carter a vainement tenté de défendre pendant tout son mandat. En Amérique latine, la politique de M. Reagan dans ce domaine se verra réaliste. Cela se traduira par une ferme position anticommuniste. Les Somozistes, actuellement réfugiés au Honduras, se frottent les mains. Peut-être pourront-ils reprendre le pouvoir au Nicaragua et en chasser les Sandinistes soutenus par Cuba? La «Perle des Caraïbes» se sent sérieusement menacée par M. Reagan. Le nouveau président serait partisan d'un blocus total de l'île en représailles aux actions soviétiques dans le monde.

De leur côté, les généraux Pinochet au Chili, Videla et Viola en Argentine ont accueilli avec enthousiasme la victoire du candidat républicain. La dictature uruguayenne soumise depuis quatre ans aux «recommandations» de M. Carter aura vite fait de renoncer à son projet de «légalisation» du régime. (ats)

Les Français et les immigrés Limitation oui, renvoi non

Septante et un pour cent des Français sont favorables à la limitation du nombre des travailleurs étrangers en France tout en refusant leur renvoi actuel dans leur pays d'origine, selon un sondage «SOFRES», publié par «le Journal du dimanche».

Dix-sept pour cent estiment qu'il n'est pas nécessaire de les rapatrier ni même d'interdire l'entrée de nouveaux immigrés en France.

Par ailleurs, une majorité de Français, 48 pour cent, se sont déclarés prêts à le remplacer dans leurs emplois si le gouvernement décide de les renvoyer (contre 27 pour cent en 1974, selon une même enquête de la SOFRES). Par contre, 42 pour cent des Français s'y refusent, contre 66 pour cent en 1974.

Enfin, les Français dans leur majorité considèrent, selon la SOFRES, «plutôt par normal» que les immigrés puissent avoir le droit de vote aux élections législatives (65 pour cent), municipales (60 pour cent), contre respectivement, 26 pour cent, 24 pour cent et 32 pour cent.

Ce sondage a été réalisé par la SOFRES du 9 au 15 janvier 1981 sur un échantillon national de 1000 personnes âgées de 18 ans et plus (ats, afp)

comme une épée de Damoclès sur ce pays depuis le commencement de la révolution iranienne», avait estimé l'organe du PC soviétique.

Plus tard dans la journée, Radio Moscou avait affirmé que les États-Unis «peuvent à tout moment mener à bien» une attaque militaire de l'Iran pour libérer les otages, et que, bien qu'ayant eu quelques occasions de régler la crise, «Washington avait refusé de les utiliser et préférerait s'appuyer sur la force».

Pour le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell, de telles affirmations relèvent d'un «comportement méprisable» de la part d'un gouvernement qui profite habituellement du respect dû aux diplomates.

Accord: annonce simultanée?

L'annonce officielle de l'accord irano-américain pour la libération des otages sera faite simultanément à Washington et à Téhéran, avant la

publication à Alger d'un communiqué en ce sens, apprenait-on cette nuit de source officielle algérienne.

Les nouvelles déclarations de M. Nabavi (porte-parole du gouvernement iranien), faites peu après minuit, heure locale, confirmaient par ailleurs les propos qu'il avait tenus dans la soirée d'hier et laissaient entendre que les points de détails qui paraissent encore pendant avaient été réglés.

Le fait qu'il dise que le gouvernement américain «finalement» accepte les conditions iraniennes laisserait supposer que les otages pourraient être libérés à n'importe quel moment. Toutefois, l'annonce de la tenue d'une conférence de presse dans l'après-midi semblait écarter cette possibilité d'ici là.

Enfin, ce «finalement» implique que Téhéran est désormais entièrement satisfait des réponses américaines. (ats, afp, reuter, ap)

La médiation de la Suisse

La Suisse a fonctionné, dès la fin du mois de mars 1980, comme médiatrice entre les États-Unis et l'Iran dans l'affaire des otages. Le président américain, M. Jimmy Carter, avait alors fait parvenir à Téhéran par l'intermédiaire de l'ambassade de Suisse deux messages concernant la position des États-Unis au sujet des otages. A la suite de l'interruption formelle des relations diplomatiques entre l'Iran et les États-Unis, le 7 avril 1980, Washington a chargé la Suisse de

veiller à ses intérêts en Iran. Les autorités iraniennes ont accepté que la Suisse, représentée par l'ambassadeur Eric Lang notamment, obtienne, entre autres, un droit de visite régulier auprès de certains otages.

PAS UNE BOÎTE À LETTRES

La Suisse n'a pas été seulement chargée, dans l'affaire des otages, de transmettre des lettres. Elle est intervenue deux fois directement. Après l'échec du raid américain de Tabas, le 25 avril 1980, un avion de la compagnie «Swissair» a été chargé de ramener à Zurich les corps des soldats américains morts pendant leur mission. Les Américains les ont acheminés depuis Zurich. Lors de la libération de l'un des otages, le vice-consul américain, Richard Queen, le 11 juillet 1980, un hôpital zurichois a accueilli pendant deux jours le diplomate américain dont l'état de santé causait quelques inquiétudes.

En raison de sa neutralité, la Suisse n'a pas accepté de prendre, comme les États-Unis le demandaient, des sanctions économiques contre l'Iran. Le Conseil fédéral a cependant demandé, le 4 juin 1980, aux milieux financiers de ne pas tirer profit de la situation, en contournant les sanctions adoptées par d'autres pays. (ats, afp, ap)

En bref • En bref

● SALISBURY. — M. Josué N'Komo pourrait quitter la coalition gouvernementale rhodésienne.

● ROME. — Le Parti communiste italien célèbre cette année le 60e anniversaire de sa fondation.

● LA NOUVELLE-DELHI. — Le froid qui sévit dans le nord de l'Inde depuis décembre a déjà fait au moins 275 morts.

● ATHÈNES. — Un cargo turc a sombré en Méditerranée, au large de la Crète avec 34 marins à bord.

Prévisions météorologiques

Très nuageux et pluie à partir du nord-ouest en cours de journée, limite des chutes de neige s'élevant entre 600 et 1000 mètres d'altitude. Température l'après-midi, 2 à 6 degrés.

OPINION

Entre la convalescence et la rechute

Suite de la première page

Il n'en demeure pas moins que pour saluaire qu'elle puisse être, cette mise en place d'un pouvoir autoritaire ferme encore un peu plus la porte du Marché commun à la Turquie, comme le coup d'Etat des colonels l'avait en son temps claqué au nez de la Grèce.

Est-ce pour cette raison que jeudi dernier, le chef de l'Etat, le général Evren a promis de rendre le pouvoir aux civils dès que «nous aurons remis de l'ordre dans l'Etat et dans le pays», annonçant du même coup la convocation pour l'automne d'une Assemblée constituante? Cela est possible. De toute manière cette procédure est dans la tradition de l'armée turque qui, se considérant comme l'héritière et la garante de l'idéal kemaliste, s'est certes toujours arrogée le droit d'intervenir dans les affaires publiques en cas de crise, mais n'a par contre jamais manifesté beaucoup de goût pour l'exercice même du pouvoir.

En attendant, les maîtres actuels de la Turquie peuvent se targuer d'avoir en quatre mois seulement maîtrisé en grande partie le problème du terrorisme. La chose, certes, n'a été possible qu'en limitant fâcheusement certaines libertés. Et pour plus de

sûreté, la junte, avant de rendre le gouvernement aux civils, entend bien mettre en place certains garde-fous. Par exemple, en écartant définitivement de la scène politique certains vieux chevaux de retour. Mais surtout en transformant l'actuel Conseil national de sécurité en une sorte de Sénat aux pouvoirs étendus.

Autant de mesures qui peuvent faire douter de la réalité de la volonté de démocratisation manifestée par les militaires. Pourtant, en se souvenant qu'il y a moins de six mois le pays vivait pratiquement en guerre civile, et que pour longtemps encore il devra accepter une politique draconienne d'austérité s'il veut sortir de son marasme économique, on peut admettre qu'en ce qui concerne les réformes constitutionnelles proposées par la junte, l'esprit dans lequel elles seront appliquées importera plus que leur forme.

Dans cette optique, force est malheureusement de constater que l'attitude actuelle du gouvernement face à la presse n'est guère encourageante.

Ce n'est pas en arrêtant des journalistes pour crime d'indépendance et en manipulant l'information que l'on a des chances de gagner ses galons de démocrate.

Roland GRAF

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

L'énergie du désespoir

En Israël, M. Begin s'accroche tant qu'il peut à son poste de premier ministre. Mais après avoir, tout au long de la semaine dernière, épuisé les unes après les autres, toutes les solutions visant à éviter d'avoir recours à l'organisation d'élections anticipées, il a dû finalement s'avouer vaincu.

Les électeurs israéliens se rendront donc aux urnes en juillet prochain, à condition que les propositions de M. Begin soient agréées par la Knesset. Dans le conflit plus tactique que réellement politique qui oppose le gouvernement à l'opposition travailliste, la date des élections semble jouer un rôle important.

Comment expliquer autrement le fait que les travaillistes cherchent tant à obtenir que ces élections aient lieu plus tôt encore?

Il est vrai que lorsqu'une majorité tient à un fil aussi ténu qu'il l'est en Israël, le moindre des détails peut suffire à faire la différence.

M. Begin continuera pour l'instant d'assumer sa tâche de premier ministre, mais aussi de ministre de la Défense et des Finances par intérim, c'est-à-dire trois parmi les fonctions les plus accablantes qui soient dans le contexte israélien actuel. Avec la mission de soutenir à bout de bras le Likoud lors de la campagne électorale, cela fait beaucoup pour un seul homme.

Cette campagne promet d'ailleurs d'être particulièrement intéressante, car il semble bien que les deux adversaires ne choisiront pas les mêmes armes. Les travaillistes brandiront vraisemblablement l'épée des finances, exploitant par là-même la faille qui a justement provoqué la crise politique actuelle. Freiner l'inquiétante évolution de l'inflation devrait être leur but principal en même temps que leur cheval de bataille.

Quant au Likoud, à moins que M. Begin soit minorisé au sein même de son groupe, il devrait axer ses préoccupations sur le règlement du problème palestinien. On connaît la position ferme de M. Begin à ce propos et il est probable que son intransigeance à céder, ne serait-ce qu'une parcelle des territoires occupés aux Palestiniens sera à nouveau combattue avec véhémence par ses adversaires. On connaît aussi la querelle qui divise le peuple israélien au sujet des colonies de peuplement juives en Cisjordanie proposées par le premier ministre comme solution partielle au problème palestinien.

Dans ce contexte, on est tenté de penser que le sort de M. Begin et l'issue des prochaines élections dépendra surtout d'une question de priorités. Avec toute la meilleure volonté du monde, ni M. Begin, ni les travaillistes ne pourront, de front, trouver toutes les solutions.

A cet égard, le prochain budget, que M. Begin, en tant que ministre des Finances intérimaire, devra proposer sous peu, revêt une importance toute particulière. Mais encore une fois, la tâche qui l'attend peut-elle humainement être menée à bien, même avec l'énergie du désespoir?

Claude-André JOLY

Elections en Israël le 7 juillet

Suite de la première page

Mais la performance économique du gouvernement, qui a donné à Israël le taux d'inflation le plus élevé du monde, est considérée comme la cause principale du mécontentement populaire à son égard.

De sorte que dans les milieux politiques, on estime que M. Begin axera sa campagne sur la politique étrangère, mettant en relief deux aspects principaux: le fait que c'est lui qui a signé le traité de paix avec l'Égypte, et l'accusation d'après laquelle un gouvernement travailliste restituerait une partie de la Cisjordanie aux Arabes, ce qui conduirait à la fondation d'un État palestinien.

Jusqu'aux élections, M. Begin continuera à expédier les affaires courantes. Il est non seulement président du Conseil, mais également ministre intérimaire des finances, à la suite de la défection de M. Horowitz, et ministre intérimaire de la Défense, depuis la démission l'an dernier de M. Ezer Weizman.

Il lui faudra mettre la dernière main

au budget pour l'année fiscale débutant le 1er avril.

Les adversaires de M. Begin le soupçonnent de vouloir se maintenir le plus longtemps possible au pouvoir de manière à consolider l'emprise israélienne sur les territoires arabes occupés, et gêner toute tentative d'une future administration travailliste en vue de détacher certaines parcelles de territoire de la domination israélienne.

M. Begin et ses proches estiment que la Cisjordanie est une terre léguée par l'Éternel au peuple juif.

Depuis son avènement au pouvoir en mai 1977, M. Begin a encouragé l'installation de colonies de peuplement juives en Cisjordanie, et a refusé d'envisager toute idée d'autonomie, sinon très limitée, pour la population palestinienne de cette région. (ats, reuter)

● BERLIN-OUEST. — Une jeune femme enceinte a été abattue par des gardes-frontière est-allemands en voulant franchir le «mur de Berlin».